

21 AVR. 1992

G.A.R.S.

Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe
Centre des Sciences du Langage

RECHERCHES SUR LE FRANÇAIS PARLÉ



N° 11 - 1992

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE
AIX - MARSEILLE 1
29, Avenue R-Schuman
13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

© Université de Provence
Service des Publications

Dépôt légal - 1er Trimestre 1992
ISBN-N°-2-85399-286-1

SOMMAIRE

Mylène BLASCO, Paul CAPPEAU Sujet postposé et double marquage	11
Frédéric SABIO Les compléments antéposés en français parlé : analyse de deux types syntaxiques et prosodiques	31
Claire BLANCHE-BENVENISTE A propos des énoncés sans verbes : les énoncés réponses	57
André VALLI Transcription et grammaire. La distribution de Que "sujet" dans deux versions manuscrites d'une œuvre du XV ^e siècle, <i>Pierre de Provence et la belle Maguelonne</i>	87
Sonia BRANCA-ROSOFF Les subjonctifs du roi Louis XIII. Emplois dans les complétives	111

Les cinq études que l'on lira dans cette onzième livraison du G.A.R.S. posent toutes le problème des rapports entre les données et l'argumentation théorique.

Le respect des faits relevés dans les corpus du G.A.R.S. amène Paul Cappeau et Mylène Blasco-Couturier à considérer avec méfiance la répartition trop souvent postulée entre une grammaire de l'écrit et une grammaire de l'oral. On ne s'attendait pas par exemple à ce que le français parlé fournisse autant d'exemples de sujets postposés, construction jugée souvent "typique de l'écrit". Mais la leçon la plus intéressante concerne l'apport du français parlé à l'analyse syntaxique du français en général. Les corpus ont ainsi fourni des interrogatives indirectes non-standard à inversion du sujet dont la prise en compte permet de dégager des régularités insoupçonnées. Dans le cas des énoncés à double marquage, l'analyse a été également relancée par les faits recueillis et a abouti à dégager à l'intérieur d'un procédé de construction général, des spécificités de comportement liées aux catégories.

Frédéric Sabio reprend le problème des compléments antéposés et l'éclaire en utilisant, parmi d'autres, des données prosodiques. Son analyse l'amène à distinguer deux types syntaxiques.

Claire Blanche-Benveniste oppose usage contrôlé de la notion d'ellipse et usage aveugle. Dans le cas de la structure "question/énoncé réponse sans verbe" on peut restituer la partie verbale effacée de la réponse, présente dans le contexte contigu. L'exploration systématique d'énoncés voisins amène à refuser de ramener l'énoncé restitué à une forme canonique SVO; la position de l'élément réponse est toujours une position focalisée, et le verbe reconstitué doit être mis dans une position secondaire.

André Valli et Sonia Branca-Rosoff parlent d'univers langagiers plus anciens qui ne nous permettent plus d'accéder aux pratiques orales. C'est à travers la représentation que propose l'écriture qu'il va falloir tenter de repérer les formes sur lesquelles établir la morpho-syntaxe du français. A. Valli, *Transcription et grammaire, la distribution de Que sujet dans deux versions manuscrites d'une œuvre du XVI^e siècle, Pierre de Provence et la belle Maguelonne*, montre que seule une étude détaillée des habitudes de transcription permet de démêler ce qui est un fait de

variation et ce qui n'a qu'une réalité orthographique. L'étude minutieuse des codes graphiques est préalable à toute interprétation morpho-syntaxique.

Sonia Branca-Rosoff examine des énoncés du dauphin Louis, futur Louis XIII, relevés par son médecin Héroard. Les données, recueillies sur le vif, dans des situations quotidiennes sont précieuses par leur banalité même. On peut les rapprocher de l'oral, moyennant certaines précautions. Les emplois du subjonctif dans les complétives ont été plus particulièrement examinés et permettent d'alimenter le débat sur la nature de l'alternance indicatif/subjonctif.

PROBLEME DES DONNEES: SUJET POSTPOSE ET DOUBLE MARQUAGE

La linguistique est une dévoreuse d'exemples, ce dont tout article apporte la preuve. Selon le cadre de travail, le statut accordé aux énoncés cités en exemples est différent. Certaines écoles font plutôt confiance aux connaissances du chercheur pour constituer une base de données, alors que d'autres accordent plus de poids aux exemples attestés¹. On voudrait montrer ici que la fabrication d'énoncés ne peut suppléer complètement aux données réelles, et que le travail sur corpus² permet de poser un regard critique sur la fabrication des énoncés et amène à considérer que la notion d'intuition est assez souvent piégée quand on travaille sur la langue. Trop souvent, les données créées retrouvent des découpages hérités de la norme, qui s'éloignent de la réalité telle qu'on peut l'observer. On perd alors tout espoir de décrire les faits attestés. Les travaux du G.A.R.S. ont, à de nombreuses reprises, soulevé cette question³. L'occasion nous a semblé propice pour présenter nos observations sur l'importance des données recueillies: nous disposons en effet d'exemples suffisamment variés (empruntés à nos deux domaines de recherche) pour mettre en évidence la problématique soulevée⁴.

Les linguistes éprouvent fréquemment la nécessité de présenter des réflexions méthodologiques sur les données. Ce travail s'inscrit donc dans toute une lignée dont D. Willems (1985), Y.-Ch. Morin (1987), et F. Gadet (1991) sont, parmi d'autres, trois représentants récents. Le but

1. Ce qui ne les empêche pas, lors de certaines démonstrations de recourir à la fabrication d'exemples, mais c'est alors dans un contexte différent puisqu'en prise directe avec le corpus rassemblé.

2. Au sens de banque de données ouvertes, c'est-à-dire constamment alimentée, étoffée par des exemples attestés, recherchés en fonction de la description qui s'élabore. Sa clôture est imposée par des raisons purement matérielles.

3. Pour plus de détails, on pourra consulter entre autres, C. Jeanjean (1983) sur le ça, et S. Bastello (1990) Mémoire de maîtrise sur le conditionnel.

4. M. Blasco, "Les énoncés à redoublement et dislocation en français contemporain. Analyse en double marquage" (Thèse en cours), et P. Cappeau, "Le sujet postposé en français contemporain. Analyse syntaxique" (Thèse à soutenir).

de cet article est de montrer, après eux, que l'intuition seule ne peut suffire à faire le tour des faits de langue pertinents lorsqu'on envisage de travailler sur des problèmes descriptifs. On s'appuiera, pour cette démonstration, sur quelques points précis repris à chacun des domaines couverts par notre recherche, car ceux-ci offrent l'avantage d'être complémentaires, à orientation paradoxale, par rapport à notre problématique: le sujet postposé et le double marquage, en français contemporain. La démonstration s'articulera autour de deux parties. Dans la première, on montrera que prendre appui sur l'intuition contribue souvent à renforcer une répartition erronée des faits et réactive, par exemple, une opposition tranchée entre langue orale et langue écrite qui n'a pas lieu d'être. Dans la seconde, on établira que la prise en compte de données réelles apporte son lot de surprises, de faits totalement imprévisibles, qu'on n'aurait donc pas pu fournir en s'en tenant à la production sollicitée du linguiste. Ce sera l'occasion de montrer d'une part qu'en se privant de données réelles, on appauvrit les faits et d'autre part que la complexité plus grande qu'apportent les exemples puisés dans le corpus, loin d'être un obstacle à la description permet au contraire de poser de nouvelles hypothèses et d'élaborer des découpages intéressants. Les distributions présentées dans chaque partie illustreront ce dernier point. Même avec un éventail des faits plus riche, une description synthétique, qui exclut le moins possible, reste envisageable. Elle impose simplement de structurer autrement la description.

1. L'ELABORATION DES DONNEES

Nos deux thèmes de travail apparaissent d'un certain point de vue comme complémentaires. Le sujet postposé est présenté comme un phénomène rattaché à l'écrit alors que le double marquage appartiendrait plutôt à la langue orale. Ils permettent ainsi, mieux que ne l'aurait fait un examen isolé, de montrer que la fabrication des données peut accentuer, renforcer une répartition des faits de langue qui ne correspond pas à la réalité et qui, même, la fausse.

On appelle double marquage une construction verbale dans laquelle une place syntaxique (sujet ou complément) semble réalisée deux fois: une fois par un élément lexical ou semi-lexical (de type *moi*) et une deuxième fois par un élément clitique.

Moi je piétine, la syntaxe elle est piétinée.
(Aragon, *Traité du style*, p. 28)

Longtemps classé parmi les procédés de rhétorique ou les procédés stylistiques (en terme de pléonasmisme ou de redondance), il est analysé

aujourd'hui comme une construction à dislocation. Dans leurs descriptions, les linguistes en font souvent un phénomène typique de l'oral¹. Sa présence dans la langue écrite ne serait due qu'à des considérations stylistiques (i.e. un écrit qui mime l'oral). Cette idée préconçue explique qu'on rencontre, dans la plupart des articles, des exemples oraux ou qui se veulent inspirés de la langue orale. Ce point soulève donc un problème: il fait apparaître une structure comme relevant uniquement de l'oral, ce qui induit une dissociation nette entre langue orale et langue écrite. C'est une problématique qui nous semble dépassée, car il n'y a pas lieu d'opposer grammaire de l'écrit et grammaire de l'oral.

En outre, on montrera, dans la deuxième partie, que la fabrication d'énoncés ne correspond pas aux distributions qu'on relève dans la réalité. Le recours à l'intuition fausse donc doublement l'analyse.

Pour le sujet postposé, une certaine unanimité se dégage et la position de Togeby (1985) apparaît finalement comme la plus répandue: la postposition du sujet "arrive surtout dans la langue littéraire" (§ 2013)². Certains auteurs, tels Blinkenberg (1929) ou Le Bidois (1952), n'ont étudié que la langue écrite, à une époque où l'oral était, il est vrai, peu pris en compte. D'autres auteurs, sans exclure qu'on rencontre des sujets *inversés* à l'oral, n'en citent toutefois aucun exemple. Telle est la position de B. Jonare (1976), dont le corpus est constitué d'exemples recueillis dans la presse. D'autres linguistes fabriquent des exemples, sans indiquer clairement leur provenance, même si un faisceau d'indices conduit à les considérer comme rattachés à l'écrit³. J. Pinchon (1986) en fournit quelques-uns qui, de par leur présentation (ponctuation, majuscule) et leur contexte d'apparition (ils voisinent avec des exemples réels écrits), laissent penser qu'ils se rattachent à la langue écrite. Insensiblement, on aboutit donc à un échantillon qui se veut représentatif de la langue et n'en reflète en fait qu'une petite partie. Présenté au départ comme "plutôt" lié à l'écrit le sujet *inversé* est "de fait" exclu de la production orale "spontanée", car on ne conserve la vision de certains phénomènes de production que dans

1. Brunot (1968) et Le Bidois (1967). Les historiens de la langue présentent toutefois des opinions plus nuancées. On a voulu retenir ici uniquement les grands traits les plus frappants.

2. Les positions les plus tranchées se rencontrent dans les ouvrages à visée scolaire. Le sujet postposé est alors présenté comme le vestige d'un état ancien de la langue et renvoyé à l'archaïsme, à la formule figée (C. Baylon et P. Fabre 1976). Ils reprennent des *a priori* que développaient déjà Ullmann (1952) quand il écrivait: "on sait qu'en français moderne, l'inversion a souvent une nuance littéraire, officielle ou archaïque" (p. 182).

3. On ne sait généralement pas, quand les exemples sont ponctués et écrits avec majuscules, s'ils réfèrent forcément à la langue écrite ou s'ils correspondent à une transcription normativée d'une séquence orale.

l'oral puisque généralement l'écrit utilisé a été corrigé¹. On se prive alors d'un pan entier de la langue. Outre cela, on reproduit des clichés sur la distinction entre oral et écrit sans voir qu'on compare deux états différents de la production.

Pourtant, il suffit de dresser l'oreille pour vérifier qu'une plus grande prudence est de rigueur. Les exemples cités permettent de vérifier d'une part que le sujet postposé est une réalité de la langue orale, d'autre part qu'il ne peut être renvoyé à un phénomène figé². En effet, on n'y retrouve pas uniquement des cas comportant un lexème verbal "pioché" dans la liste réduite de verbes (*arriver, venir, commencer, etc.*) indiquée par les grammairiens :

dernière course n'ont pas couru le 601 et le 604 (France Inter)
 aujourd'hui sont décernés les titres féminins et amateurs (Eur 1)
 à son chevet défilent les charlatans et les apothicaires (A2)
 et puis peu à peu se dégage finalement euh la vérité (Bart)

Cette disposition particulière des mots n'apparaît pas, ici, étroitement liée au caractère archaïque ou littéraire du contexte, comme le laissent entendre les descriptions habituelles. Le décalage est donc plus que sensible entre les faits observés et les classifications présentées par les grammairiens. Seul un recueil minutieux de données réelles pouvait permettre de bousculer les hypothèses précédentes et d'atténuer cette rupture entre oral et écrit.

Ainsi s'écroule en partie la belle répartition que permettait de poser l'intuition: l'oral serait le siège du double marquage et l'écrit celui du sujet postposé. Les faits réunis ne permettent pas de valider une telle dissociation, qui si elle est rarement présentée de façon aussi caricaturale n'en est pas moins présente, même atténuée, dans beaucoup de travaux. Il n'y a pas d'un côté la syntaxe de la langue orale et de l'autre celle de la langue écrite. Notre but est de fournir, à partir d'énoncés réels et variés, une description de la langue dans sa globalité.

1. Cf. Blanche-Benveniste et C. Jeanjean, (1987).

2. Les formules dites "administratives" comme en (i) ou les exemples comme (ii) sont généralement analysés sous cette rubrique :

i. Sont concernées : la Jeunesse au plein air (centres de vacances et de loisirs), les Eclaireurs et Eclaireuses de France, le Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active [...] (*Le Monde* du 3.9.86)

ii. Ainsi finit l'histoire.

2. QUELQUES EXEMPLES CONCRETS

On se servira dans cette deuxième partie de deux études plus particulières pour montrer que les faits recueillis ne pouvaient pas être prédits pour trois raisons, au moins:

- soit ils échappaient au cadre d'analyse déjà disponible et n'avaient donc pas été présentés dans des descriptions antérieures
- soit ils étaient exclus pour des raisons de norme. La seule mention les concernant touchait donc l'impossibilité¹ de les rencontrer !
- soit l'analyse amalgamait des phénomènes différents et présentait comme fréquents des exemples qui ne se rencontrent que rarement et dans des contextes bien déterminés ou restreints (cf. la préposition à gauche dans le double marquage). Ils étaient alors noyés au milieu d'autres structures toutes présentées comme équivalentes. Leur spécificité même était niée.

Pour les deux analyses présentées dans cet article, les faits recueillis constituent des surprises qui entrent en conflit avec les habitudes d'analyse ou les intuitions des locuteurs. Le travail à partir des données réelles fait apparaître un double mouvement qui illustre bien son importance extrême. D'une part, il permet de collecter des exemples écartés (qui sont pourtant pertinents dans l'analyse car ils présentent des structures originales), de l'autre au contraire il élague et fait saillir dans un magma une organisation particulière. Données supplémentaires dans le cas du sujet postposé, données plus spécifiques en ce qui concerne le double marquage, on voit réapparaître, dans cette dualité, la complémentarité de certains travaux, comme ces deux sujets.

2.1. L'INTERROGATIVE INDIRECTE

Pour faire ressortir la description particulière que reçoit l'interrogative indirecte, il est plus simple d'en passer par l'interrogation directe, afin de proposer une vue d'ensemble. Cette dernière permet une double réalisation (clitique ou lexicale) du sujet après le verbe comme on le vérifie en (1) et (2):

1. à quelle distance se tenait-elle (C37)
2. d'où viennent les contes (C64)

1. Ils sont, en fait, si l'on adopte le point de vue normatif, illégitimes.

La description se fonde habituellement sur le rôle pragmatique (la valeur interrogative) pour regrouper et décrire de tels exemples.

Pour l'interrogative indirecte, la distribution qu'on relève dans la totalité des ouvrages consultés est dissymétrique et n'a plus la régularité observée ci-dessus. Seul le sujet lexical est possible à droite du verbe (3):

3. tu peux m'expliquer comment se passe la **construction d'un pont** par exemple (C98)

L'exemple ci-dessous est considéré comme totalement impossible:

* tu peux m'expliquer comment se passe-t-elle

Cette distribution du sujet postposé est résumée dans le tableau ci-dessous:

	sujet lexical	sujet clitique
int. directe	+	+
int. indirecte	+	-

On relève donc un déséquilibre surprenant dans ce tableau. Toutefois, on retrouve une certaine régularité de la description si l'on passe à un niveau plus général. En effet, le clitique postposé est dépeint, dans plusieurs ouvrages¹, comme impossible dans les subordonnées, son absence dans l'interrogative indirecte ne constitue pas une anomalie. Cette explication suscite cependant trois réserves:

- Elle repose sur la notion de subordonnée, dont font usage de nombreuses approches grammaticales. Elle suppose donc qu'il s'agit là d'un ensemble relativement homogène, alors que l'unité du groupe des subordonnées est loin d'être vérifiée². Ainsi se trouve fragilisé un point d'appui de cette explication.

- La corrélation entre la structure syntaxique et les contraintes sur le sujet postposé est loin d'être réellement prouvée. En particulier, on s'expose à de nombreuses difficultés si l'on veut à tout prix maintenir l'hypothèse que le clitique ne peut se rencontrer à droite du verbe dans les constructions régies. Des exemples comme (4) et (5) peuvent servir à infirmer cette description ou du moins à montrer qu'elle n'est pas entièrement convaincante, qu'elle confond norme et usage:

4. ce qui compte c'est comment y fait-on face (France Inter)
5. ce qui me préoccupe c'est que va-t-on faire avec XXX (TF1)

1. Le Bidois (1952), Kayne (1973), Togeby (1985), etc.

2. Sur ce point, on renvoie en particulier à Cl. Blanche-Benveniste (1983).

- Elle fait intervenir des paramètres différents pour chaque structure: dans le premier cas i.e. l'interrogative directe, c'est le critère énonciatif (la valeur interrogative) qui est mis en avant; le statut de subordonnée dans le second cas. Il y a donc un balancement entre le rapprochement et la différenciation de ces deux organisations qui n'est pas totalement clair.

La distribution, rappelée dans ce tableau, a reçu toutefois l'appui de la norme qui présente comme incorrecte la réalisation du clitique dans l'interrogative indirecte. Nulle surprise alors si les données utilisées par les linguistes reflètent entièrement cette prescription, apprise par le biais de l'école qui rappelle et inculque cette "règle"¹. L'ensemble succinctement décrit ici conserve cependant une certaine cohérence et tous les énoncés produits et acceptés par les linguistes s'insèrent sans distinction dans ce schéma qu'ils confortent. Mais cette analyse ne peut prendre en compte des exemples comme les suivants:

alors à vous de voir lesquels sont-ils (A2. 11/01/91. débat)
 [Ali Campbell] à qui nous avons demandé en tant qu'auteur de la
 chanson Mandela's Day que ressentait-il (A2. 18/04/90. reportage)
 monsieur le Président pourriez-vous nous dire comment concevez-vous
 les relations entre la France et l'Irak (A2. 9/01/91. débat)
 euh en France aussi il y a un débat en France pour savoir: jusqu'où
 faut-il en effet aller euh dans la guerre (TF1. 03/02/91. 7 sur 7)
 dis nous que faut-il que nous fassions (A2. 8/06/91. feuilleton. 17h)

- D'une part, ils vont à l'encontre de la distribution normative qui excluait la possibilité du sujet postposé dans une interrogative indirecte. Par contre-coup, ces énoncés entrent en infraction avec la règle évoquée qui pose que le clitique postposé est impossible dans une construction régie.

- D'autre part, l'existence de tels cas permet d'esquisser un rapprochement entre le groupe des "interrogatives" qui a été présenté comme éclaté entre principales et subordonnées. On dispose alors de données qui, dans la présentation traditionnelle, semblent difficiles à intégrer et à classer dans un ensemble satisfaisant.

De tels exemples sapent l'équilibre qui repose sur la distinction du statut des constructions sans l'enrichir en rien, ni lui apporter un nouveau point d'équilibre. Leur prise en compte obligerait à renoncer des classifications homogènes. Leur condamnation par la norme explique qu'on ne les rencontre jamais dans les écrits sur lesquels on s'appuie habituellement (presse, littérature). Dans ce contexte, il n'est pas

1. Cf. N. Danjou-Flaux et A.-M. Dessaux (1976).

surprenant que ces énoncés n'aient jamais accédé au statut d'exemples débattus, soumis à l'analyse. L'existence de cette forme comme construction à part entière de tels énoncés est rejetée soit parce qu'on analyse de tels énoncés comme des phénomènes accidentels, "fautifs", liés à la performance, soit parce qu'ils sont présentés comme des "télescopages syntaxiques" dans lesquels s'entrelacent deux structures reconnues par ailleurs. Pourtant, on doit noter que de tels exemples ne constituent en rien des "monstres" et que d'autres auteurs qui ont l'habitude de travailler sur des données réelles en ont cité de semblables¹. Plutôt que d'exclure ces énoncés, il restait à leur trouver un statut dans la description, à les insérer dans un ensemble cohérent. Pour cela, il est nécessaire de reprendre la description depuis le départ en utilisant d'autres facteurs.

On considérera comme pertinente la présence en tête de la construction d'un *élément QU-*. On verra plus loin que *si* (qui introduit souvent de telles interrogatives) ne se rattache pas à cette série. Ce n'est pas alors la notion énonciative d'interrogation qui est retenue pour la description, mais la catégorie réalisée en tête de construction². La double réalisation du sujet est possible dans un tel contexte (6) et (7):

6. comment a-t-il pu retrouver son briquet dans cet appartement (C64)
7. comment s'est passée ton intégration (C75)

Dans ce cadre, l'existence d'exemples comme ceux qui ont été cités précédemment n'est pas surprenante, mais apparaît comme tout à fait régulière. La possibilité d'une double réalisation (clitique et lexicale) du sujet postposé est alors corrélée avec la catégorie de l'élément réalisé en tête, sans que le statut recteur (8) ou régi (9) de l'énoncé intervienne:

8. a- de quoi sont-ils morts (C44)
b- je me demande vraiment comment peut-on faire une telle annonce (France Inter. 17/09/90. débat)
9. a- comment meurent les jeunes drogués (C74)
b- elle voudrait savoir comment se passent leurs nuits de noces tout ça - (C35)

1. On pense en particulier à Damourette et Pichon (1911) et à l'exemple (i) que cite Y. -Ch. Morin (1981) en note de l'article "There is no inversion of subject clitics in modern French" (article photocopié dont on n'a pu trouver la référence dans le BALF de 1977 à 1989):

- i. On se demande comment peuvent-ils faire.
2. Notons que l'inversion complexe ne peut servir à dissocier les constructions régies des autres comme le montrent les exemples (i) et (ii):
 - i. La cohabitation, on sait quand cela a commencé, mais quand cela s'arrêtera-t-il ? (*Le Monde* du 2.3.88, p. 7)
 - ii. nous voudrions savoir quand les bourses seront-elles systématisées (France Inter, 16.10.91. débat).



La distribution observée est alors résumable par le tableau suivant:

	Élément QU-
sujet clitique	+
sujet lexical	+

Cette analyse permet d'intégrer des faits qui jusque là soit avaient été écartés pour des raisons normatives, soit n'avaient pas été décrits. Elle laisse toutefois en suspens divers problèmes qui, s'ils ne sont pas résolus dans le cours de ce bref article, doivent cependant être signalés¹:

• Le morphème *si* ne sera pas décrit comme rattaché à la série des éléments QU-, dont il ne partage pas les propriétés. On notera entre autres que contrairement aux éléments QU-, il ne constitue pas une place de rection du verbe, ce que montrent (10) vs (11):

10. a. maintenant je sais **de quoi** est faite l'émission
(Canal+. 29/10/89)
b. l'émission est faite **de quoi / de ça**
11. a. Elle aurait pu prétendre à ce monopole **si**, à droite, n'était apparu un phénomène de génération. (*Le Monde*.du 23.6.1989, p. 1)
b*. un phénomène de génération est apparu **si / ?**

Il ne s'accompagne jamais d'un sujet clitique postposé (12):

12. * je voudrais savoir **si** est-elle venue

Son comportement singulier (il ne permet que la réalisation du sujet lexical postposé) ne constitue donc pas un réel handicap (ou un contre-exemple probant) à la description présentée ici. Il devra être rattaché à une autre série d'unités.

• Le rassemblement sous une même étiquette (*élément wh-*) que propose la grammaire générative des interrogatifs et des relatifs ne sera pas retenu ici. Il est certain, en effet, que dans le cas des relatives, seul le sujet lexical postposé est possible (13)

13. a. ces broussailles étaient des plantes - où se réfugiaient ces bêtes
(C44)
b*. ces broussailles étaient des plantes - où se réfugiaient-elles

Ce choix implique celui de l'éclatement du groupe des "subordonnées". D'autres arguments indépendants conduisent à la même conclusion.

1. On trouvera dans notre thèse sur le sujet postposé, des indications sur la valeur attachée à la réalisation du clitique postposé dans le cas de l'*interrogative indirecte* ainsi que des observations sur l'importance de telles constructions.

Par contre, on mesure combien le recours à des exemples attestés s'avère utile et même indispensable. L'intuition seule ne pouvait suffire à les reconstruire, car le découpage proposé ici ne s'inscrivait pas dans les données fournies traditionnellement. Le modèle précédent était, comme on l'a indiqué, en équilibre. Il n'y avait donc pas lieu de le modifier, tout au plus pouvait-on tenter de l'affiner, de l'améliorer. C'est la découverte d'exemples réels, mais occultés, qui montre son insuffisance, son inadéquation à la "réalité de la langue" et a conduit à proposer une nouvelle description qui met en avant d'autres critères. Le bouleversement que ces exemples rendent nécessaire est bien plus profond qu'un simple remodelage. La prise en compte de données réelles était donc indispensable à ce travail.

2.2. LE DOUBLE MARQUAGE

Pour bien comprendre à quoi renvoie la notion de double marquage, il est nécessaire de rappeler quelques principes de l'analyse développée par le G.A.R.S. La recherche s'est longtemps centrée sur le verbe pour lequel on distingue:

- Les éléments régis par le verbe, qui possèdent un ensemble de propriétés (proportionnalité avec un pronom, extraction, etc.). C'est le cas des éléments *avec quoi*, *vous* et *les champignons* dans l'exemple ci-dessous:

14. + avec quoi coupez-vous les champignons (PUGET-F, 3, 11)

- Les éléments associés qui se caractérisent par l'absence de ces mêmes propriétés syntaxiques. Ils regroupent, entre autres, ce qu'on appelle les compléments de phrase:

15. et d'ailleurs il était meilleur à ce moment-là (Viandox, 13)

Dans le groupe des associés, on reconnaîtra:

- Les cas de "double marquage" dans lesquels la place syntaxique est réalisée sous forme clitique auprès du verbe alors que conjointement on trouve un syntagme prépositionnel. Celui-ci n'a pas le statut syntaxique d'élément régi, toutefois cette marque morphologique précise permet d'identifier la place syntaxique avec laquelle le syntagme détaché entre en relation. C'est ce qu'on trouve dans les exemples ci-dessous:

16. les femmes s'y prêtent à ce jeu (Lash, 8, 6)
17. à moi elle me fait rien la bête (Lefèvre, III, 6)
18. à la drogue j'y ai jamais touché (oral)
19. il en avait peur de cette maîtresse (Salavert, III, 34, 35)

• Il en va différemment lorsque le syntagme détaché n'est pas précédé d'une préposition. On ne peut plus s'appuyer sur un indice morphologique pertinent. Il manque alors aux syntagmes détachés une préposition pour qu'on puisse retrouver un lien avec une place construite par le verbe¹. On préférera parler, dans ce cas, d'associé à la construction verbale. La relation en reste alors à un niveau plus général. La place syntaxique est réalisée par le clitique auprès du verbe, mais aucune relation étroite n'est établie entre le celui-ci et le syntagme détaché.

20. le petit David la maîtresse lui a fait ça (Salavert, IV, 64)
21. alors le gram je t'en parle tout de suite (Hopwood, 82, 1)
22. les amis qu'elle voit, elle leur parle de vous (Sandfeld)
23. un village ils dormaient toute la nuit (Fondvert, 1)

On voit le rôle majeur que joue la préposition pour l'analyse des constructions disloquées, puisque sa présence ou son absence conduit à analyser différemment les séquences détachées.

2.2.1. Les différentes analyses

Dans le cadre générativiste, la recherche de l'origine des constructions disloquées conduit à deux attitudes différentes:

1. Les données sont intégrées à l'analyse

La préposition est présentée comme facultative. La construction entretient toujours une relation de transformation avec la construction de base². L'élément détaché provient d'une construction canonique où il joue un rôle syntaxique.

24. le directeur menace de fermer l'usine
25. le directeur il menace de fermer l'usine (Fradin, 1988)

Si l'on considère qu'il y a réellement une transformation canonique, on pourrait s'attendre à ce que tout complément prépositionnel détaché conserve sa préposition. C'est ce qui se vérifie parfaitement dans les exemples fabriqués par Fradin (14):

1. Nous avons sur ce point une discussion en cours (et quelques divergences) avec K. van den Eynde.
2. Cf. J. Ross, 1967.

26. je suis fier de mes fils
de mes fils j'en suis fier (cité par Fradin, *Langue Française*)

Hélas, le cadre trop rigide qu'impose la théorie favorise une description de la langue qui force un peu les données. S'il existe des constructions disloquées à gauche du verbe avec préposition, elles sont extrêmement rares et ne sont possibles que dans des contextes très particuliers. Les faits attestent la prédominance des dislocations non prépositionnelles à gauche du verbe (27)-(28), et font ressortir que l'intuition n'est pas fiable.

27. La vérité historique, celle des mœurs, du langage, du costume.
St Evremond en parle continuellement (J. Lemaître. Racine, p. 153)
28. déjà à l'achat la pierre on (n') en trouve plus (Cappeau, 16, 12)

Les exemples fabriqués et les exemples attestés ne coïncident plus. Les différentes analyses linguistiques ont cependant voulu tenir compte des énoncés dans lesquels la préposition n'apparaît pas. Pour cela, le raisonnement s'appuie sur le statut facultatif de la préposition. Sa présence ou son absence est jugée accessoire¹. En somme, il faudrait admettre que les deux énoncés suivants (29) et (30) sont équivalents et également possibles:

29. la politique nous on en parle parce qu'on a des idées comme tout
le monde (Malosti, 12)
30. de la politique nous on en parle (non attesté)

Or, nous travaillons sur un dépouillement de plus de 200 heures de transcriptions orales et de nombreux exemples écrits et rien de tel ne se vérifie. Seul le premier se rencontre effectivement sans contrainte particulière.

2. L'analyse s'adapte aux données

Dans le deuxième courant de la grammaire transformationnelle, on ne recourt pas à la notion de transformation pour décrire toutes les constructions disloquées - J.-Cl. Milner (1978) et E. Larsson (1979). Seule la dislocation à droite revêt un caractère transformationnel. L'exemple (31) est relié à l'énoncé canonique (32):

31. vous y tenez à votre faune (Courre, 30, 14)
32. vous tenez à votre faune

1. N. Dupont (1990) "en tête la préposition est facultative, ailleurs, elle devient obligatoire", p. 130.

La différence entre dislocation droite et dislocation gauche est clairement affirmée. La rareté de la préposition à gauche est notée mais n'est pas expliquée. Ce point permet de s'interroger sur l'analyse que reçoivent les énoncés avec préposition à gauche. Selon Cinque, il existe deux types de transformation à gauche: l'une basique et l'autre transformationnelle par extraction avec copie pronominale qui rend compte des phrases du type : *à moi il me fait peur*¹.

Nous sommes gêné par cette solution qui consiste à donner comme possible soit l'une soit l'autre des deux constructions avec apparition ou non de la préposition.

Notre propre analyse du double marquage est proche de cette deuxième attitude, car il nous semble délicat d'établir une corrélation entre une analyse par transformation et la réalisation de la préposition, comme le faisait la première approche. On peut d'ailleurs facilement démontrer le caractère non pertinent du raisonnement où le syntagme détaché et le clitique occuperaient systématiquement la même place de rectio n auprès du verbe, même quand il n'y a pas de préposition. Nous voudrions, à partir des deux exemples suivants, montrer:

a. Combien d'une part le lien qui est posé entre l'élément détaché et le clitique (tous deux représenteraient la même position syntaxique auprès du verbe) est peu fiable, puisqu'il suffit d'entasser à gauche du verbe d'autres éléments pour rompre ce prétendu lien et l'établir avec l'un de ceux-ci:

33. la justice Michel Rocard en fait une priorité (Infos)

L'analyse traditionnelle donnerait comme équivalents le syntagme la justice et le pronom *en*. Or, on voit avec l'exemple suivant, que cette équivalence est instable:

34. la justice son fonctionnement Michel Rocard *en* fait une priorité

Le rapport s'établit dorénavant entre le clitique *en* et le syntagme *son fonctionnement*.

b. Combien, d'autre part, la place syntaxique qui est attribuée un peu systématiquement à l'élément détaché (par rapport à une construction canonique) n'est pas stable non plus, puisqu'elle peut varier, et renvoyer à un autre élément clitique dans la construction:

1. M. Ronat (1979).

35. la cuisine nouvelle on en parle beaucoup (Demiribel, 6)
 36. la cuisine nouvelle on en parle beaucoup elle est pas copieuse
 37. les enfants plus tu les bats plus ils obéissent (Savelli)

Les deux derniers exemples nous montrent que l'élément détaché peut sembler occuper plusieurs places syntaxiques auprès d'un verbe recteur. En l'occurrence, nous avons ici un syntagme nominal détaché qui peut aussi bien correspondre à un complément de type "les" ou "de ça", qu'à un sujet de type "ils/elle". Ce type de construction n'est pas chose rare en français:

37. les patrons peut-être que quand tu les écoutes dans les réunions ils se mangent le foie (La navale, 12, 1)
 38. les faits tels que monsieur les a relatés ils sont graves (TF1, Ciel mon mardi)

2.2.2. La distribution: résultats

Il nous est apparu en travaillant sur des exemples oraux recueillis au sein du G.A.R.S. et d'autres écrits (presse, littérature) que la description du double marquage devait se construire à partir des données réelles, qui seules permettent de mettre à jour une distribution satisfaisante. Nos données font ressortir la nécessité d'exploiter deux facteurs d'analyse :

- position par rapport au verbe (à droite/à gauche)
- distinction de deux catégories (lexique/semi-lexique)¹

Ce dernier paramètre n'a jamais été exploité pour décrire la dislocation. Le tableau suivant illustrera la distribution du double marquage en français

	DROITE		GAUCHE	
	SN	SP	SN	SP
LEXIQUE	-	+	+	-2
SEMI-LEX	+	+	+	+

Ce tableau permettra de vérifier combien il est important de s'en remettre aux données réelles pour pouvoir établir la distribution du double marquage en français³. Le commentaire du tableau sera distinct pour les deux catégories utilisées.

1. C'est-à-dire les pronoms non clitiques, qui correspondent aux formes comme *moi*, *toi*..

2. On observe une très forte prédominance des cas sans préposition, ce qui explique la notation utilisée, même si on a conscience qu'elle est quelque peu sommaire.

3. Les résultats qui vont être fournis par la suite, ont déjà fait l'objet d'un premier compte rendu dans *Le français parlé* (Cl. Blanche-Benveniste 1990). On a choisi de les reprendre dans cet article en se situant dans une problématique de la distribution (et non plus de l'usage). Ils serviront à souligner quels sont les facteurs importants pris en compte ici et qui, semble-t-il n'apparaissent pas dans les autres analyses consultées.

1. LE DETACHEMENT DES ELEMENTS LEXICAUX

La distribution relevée montre que la position par rapport au verbe constitue un paramètre pertinent. On dissociera donc:

1.1. LES SYNTAGMES DETACHES A DROITE DU VERBE

Il s'agit alors sans conteste de cas de double marquage, qui sont toujours signalés morphologiquement par une préposition:

- 39. je lui ai dit à Thierry (Salavert, 4, 130)
- 40. les femmes s'y prêtent à ce jeu (Lash, 8, 6)
- 41. ils en profiteront pas de leur retraite (Nevch, 34, 1)
- 42. Leemans lui devait quelques bonnes affaires à ce livre
(cité par Sandfeld, D. Rois, 273)

Le syntagme nominal détaché à droite du verbe appartient au paradigme complément de type à *lui*, à *ça*, de *ça*, cette place complément est déjà représentée dans la construction verbale, par un clitique (*lui*, *y* ou *en*).

b. Pour les détachements à gauche du verbe, la quasi totalité des exemples rencontrés sont non prépositionnels. Il s'agit alors de cas d'associés à la construction verbale (décrits précédemment).

- 43. le bébé ça lui donne tout ce qu'il faut (Dale, 70, 344)
- 44. en général les femmes je leur fais pas confiance (Lash, 6, 37)
- 45. déjà à l'achat la pierre on en trouve plus (Cappe, 16, 12)

On les regroupera avec les associés typiques introduits par *quant à*, *en ce qui concerne*, etc.

Toutefois, on trouve quelques rares cas où le syntagme détaché à gauche du verbe est marqué par une préposition. Il aurait été commode de pouvoir dire que la distribution de la préposition était totalement régulière en français : toujours présente à droite du verbe et constamment omise à gauche. Ce n'est pas le cas et nous en sommes heureux, car cela prouve combien le problème des données est un problème sérieux pour le linguiste, qui trouve au fur et à mesure de sa recherche, l'exemple "fatal" qui ne cadre pas avec l'analyse envisagée *a priori*. Mais on arrive à leur assigner une analyse fondée sur l'importance des contrastes et des catégories.

Nous proposons pour ces dislocations à gauche avec préposition la même analyse que pour les détachements à droite. Le syntagme prépositionnel et le pronom clitique entretiennent un rapport étroit: la

rection du verbe est marquée syntaxiquement par le clitique et la séquence détachée est associée à cette construction. La différence entre elles tient d'une part à l'importance des "contraintes contextuelles" le contraste (46) et l'effet de liste (47) qu'on a pu relever pour les dislocations à gauche, d'autre part aux spécificités du semi-lexique 48) :

- 46. j'ai goûté à l'alcool à l'herbe à la drogue j'y ai jamais touché (oral)
- 47. j'ai parlé à monsieur X *mais* à monsieur Y je lui ai jamais parlé (oral Bigeard)
- 48. et à toi ça t'est arrivé (Promis, 15, 5)

Dans chacun des deux premiers énoncés, deux constructions verbales sont en cause. Dans l'exemple (46), la rection du premier verbe est réalisée sous forme d'une liste de plusieurs éléments lexicaux (*à l'alcool, à l'herbe*). Le second verbe construit la même place syntaxique sous forme clitique à laquelle est associée un syntagme prépositionnel (*à la drogue*). Le schéma reste le même dans l'exemple (47). La conservation du même lexème verbal accentue l'*effet miroir* que produit cette organisation. Le contraste qui porte sur la rection du premier verbe favorise la conservation de la préposition lorsque la séquence s'analyse comme élément associé au clitique *lui*.

Ce sont les seuls cas réels que nous avons rencontrés, toutefois on n'exclut pas l'apparition de la préposition à gauche, dans d'autres contextes voisins. Dans *Le français parlé* (1990), il était dit que les dislocations à gauche non prépositionnelles apparaissent souvent dans un contexte où l'élément détaché était déjà lexicalement présent dans la construction verbale précédente. Contrairement aux exemples précédents, la position syntaxique remplie n'était pas la même dans les deux CV. On proposait alors de parler de détachement d'un élément qui avait une "histoire syntaxique" antérieure, mais seul le poids de cet élément demeurait dans la seconde construction, puisqu'il n'était plus régi par le verbe.

- 49. moi je connais les femmes et les femmes je leur fais pas confiance

2. LE DETACHEMENT DES ELEMENTS SEMI-LEXICAUX

Les éléments de type “moi” présentent une distribution différente de celle déjà décrite. Ils peuvent en effet:

- conserver la préposition qu'ils soient réalisés à droite ou à gauche¹ de la CV

50. à moi elle me fait rien la bête (Lefèbvre, III, III)

- perdre la préposition à droite comme à gauche du verbe (ce qui n'est jamais le cas pour les éléments lexicaux qui, à droite du verbe possèdent toujours une préposition)

51. ça te plaît pas toi (Giacom, 2, 48)

52. ça m'était jamais arrivé moi (Lefèbvre, 32, 8)

53. moi ils me prennent rien dans la poche (Lash, 4, 8)

L'approche morpho-syntaxique qui a été suivie conduit à un découpage original qui impose de traiter différemment les éléments lexicaux et les éléments semi-lexicaux. A priori imprévisible, cette analyse a été imposée par les données recueillies. Elle a d'ailleurs évolué en fonction des exemples rencontrés². Ce travail n'aurait pas pris cette forme si l'on s'était appuyé uniquement sur l'intuition ou sur les exemples rassemblés dans les ouvrages de grammaire. Le problème de la préposition ne serait pas apparu aussi crucial, puisque souvent sa réalisation a été présentée comme facultative à gauche. Sa présence ou son absence semblait n'avoir aucun caractère pertinent.

3. CONCLUSION

Au terme de ce travail, nous espérons avoir montré que les faits réels, attestés sont loin de constituer une entrave à la description. Ils permettent d'accéder à des données parfois inattendues, insoupçonnées qui tout compte fait régularisent la distribution ou font surgir des distinctions plus fines. Mais il ne s'agit pas d'opposer de façon caricaturale une linguistique qui repose essentiellement sur des données réelles à d'autres démarches linguistiques. Si l'on a tenté de montrer que la mise à l'écart d'exemples attestés pouvait constituer une gêne à la vision de certains phénomènes, il convient aussi de souligner que les faits réels posent parfois problème au

1. Ces cas (de réalisation à gauche sans préposition) sont toutefois fort rares.

2. Une première répartition avait été envisagée pour les éléments lexicaux. Elle opposait la réalisation à gauche (sans préposition) à celle à droite (avec préposition). De nouvelles données tardives ont conduit à remettre en cause ce découpage et à proposer une distribution moins simpliste.

chercheur. Le travail sur corpus¹ ne constitue en rien la panacée. On a voulu présenter quelques résultats qui s'appuient sur un assez grand nombre d'exemples pour avoir quelque intérêt. Dans ces deux cas, la découverte d'exemples atypiques fut un aiguillon qui a permis de proposer un découpage original. Ces distributions sont l'aboutissement provisoire d'une modification des découpages antérieurs. Dans le cas du sujet postposé, le nombre étonnamment élevé d'exemples qui échappaient aux règles établies, a entraîné une réorientation du travail. Dans le cas du double marquage, le nombre d'exemples qui entraient dans le découpage prévu était étonnamment faible et a conduit à modifier l'organisation de l'ensemble.

Mais, il reste parfois des déchets, qui faute d'un nombre suffisant d'exemples similaires sont mis en réserve et n'entrent pas pour l'instant dans les cadres tracés. On a pu ainsi trouver un exemple (54) qui entre en totale contradiction avec les propriétés distributionnelles associées aux éléments relatifs:

54. "Heure indue" ne doit pas figurer sur les devis des marchands de béton d'où Bouygues "bétonne"-t-il tout ce qui risque d'être intelligent pour ne laisser la place qu'aux "grands shows" avec tout ce que cela comporte de faux sexe mais de vrai bruit...
(Le Monde-TV du 24.1.88, p. 30)

C'est la seule attestation en français contemporain dont on dispose². On ne se risquera donc pas à en proposer une description qui aurait une assise bien trop fragile.

Nous croyons donc indispensable le travail à partir de données réelles, en nombre significatif, et sommes assez réticents devant des travaux qui excluraient tout recours à des exemples attestés collectés dans divers domaines.

Paul CAPPEAU
Mylène BLASCO

1. Entendu comme banque de données ouverte.
2. Damourette et Pichon ont relevé cet autre cas (i) dans Desnos :
i. Chaque lampe se transfigurai-je en œil crevé d'où coulai-je des vins plus précieux que la nacre et les soupirs des femmes assassinées, § 1598.

BIBLIOGRAPHIE

- BASTELLO Sylvie, *Etude de "la forme en -rait"*, Mémoire de maîtrise, 1990, G.A.R.S., Aix-en-Provence.
- BAYLON Christian et FABRE Paul, 1978, *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan.
- LE BIDOIS Robert,
 – 1941, "L'inversion absolue du substantif sujet", *Le Français Moderne*, IX, Paris, Hachette, p. 111-128.
 – 1952, *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950)*, Paris, Ed. d'Artrey.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire,
 – & DEULOFEU José & STEFANINI Jean & EYNDE Karel van den, 1984), *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, Paris, SELAF.
 – & JEANJEAN Colette (1986), *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier.
 – 1987, "L'ordre des mots selon les catégories grammaticales", *Travaux de Linguistique*, n° 14-15, Gembloux, Duculot, p. 33-46.
 – & alii, 1990), *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Ed. du CNRS
- BLINKENBERG Andreas, 1929, *L'ordre des mots en français moderne*, Copenhague, Munksgaard.
- BRUNOT Ferdinand, 1968, *Histoire de la langue française*, T. XIII, Paris, Armand Colin.
- DANJOU-FLAUX Nelly et DESSAUX Anne-Marie, 1976, L'interrogation en français: données linguistiques et traitements transformationnels, dans CHEVALIER, J.-Cl., *Grammaire transformationnelle: syntaxe et lexique*, 1976, Villeneuve-d'Ascq, PUL.
- DAMOURETTE Jacques et PICHON Edouard, 1911-1927, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- DUPONT Norbert, 1985, *Linguistique du détachement en français*, Berne, Peter Lang.
- GADET Françoise, 1991, "Le parlé coulé dans l'écrit : le traitement du détachement par les grammairiens du XXème siècle", *Langue Française*, n° 89, p. 110-124.
- KAYNE Richard S.,
 – 1973, "L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives", *Le Français Moderne*, XLI-1, p. 10-42 et XLI-2, Paris, Hachette, p. 131-150.
 – 1977, *Syntaxe du français, le cycle transformationnel*, Paris, Seuil.
- JEANJEAN Colette, 1983, "Qu'est-ce que c'est que ça", *RSFP*, 4, p. 117-151
- JONARE Birgitta, 1976, *L'inversion dans la principale non-interrogative en français contemporain*, Thèse, Uppsala.

- LARSSON E., 1979, *La dislocation en français. Etude de syntaxe générative*, Lund, Gleerup.
- MILNER Jean-Claude, 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.
- MORIN Yves-Charles,
– 1981, "There is no inversion of subject clitics in modern French", version ronéotypée.
– 1987, "French data and phonological theory", *Linguistics* n° 25.
- PINCHON Jacqueline, 1986, *Morphosyntaxe du français. Etude de cas*, Paris, Hachette.
- RONAT Mitsou, 1979, "Pronoms topiques et pronoms distinctifs", *Langue Française*, n° 44, p. 106-128.
- ROSS John, 1967, *Constraints on Variables in Syntax*, Thèse, MIT.
- TOGEBY Knud, 1985, *Grammaire française, vol. V : la Structure de la Proposition*, Copenhague, Université de Copenhague.
- WAGNER Robert-Léon et PINCHON Jacqueline, 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, 2ème éd., 1967, Paris, Hachette.
- WILLEMS Dominique, 1985, "La problématique des données et la place de l'exception en syntaxe contemporaine", *Langue Française*, n° 66, Paris, Larousse, p. 86-98.

LES COMPLEMENTS ANTEPOSES EN FRANCAIS PARLE: ANALYSE DE DEUX TYPES SYNTAXIQUES ET PROSODIQUES

Au cours du travail que nous menons actuellement sur les relations entre domaine grammatical et domaine prosodique, nous nous sommes intéressé au fonctionnement syntaxique des compléments antéposés au verbe constructeur. Soit les exemples:

De ces carences, nous aurons à rendre compte (exemple écrit).
ici Londres l'album s'appelle (exemple oral)¹

Considérer que les séquences notées en gras sont des compléments revient à dire qu'elles sont régies par un verbe constructeur ("rendre compte" et "s'appeler"), c'est-à-dire qu'elles actualisent une position syntaxique rectionnelle.

Nous proposons dans cet article d'envisager une bipartition des compléments antéposés au verbe constructeur, en intégrant à l'analyse grammaticale certaines remarques prosodiques. En guise d'introduction, nous rappellerons brièvement ce qu'il convient d'entendre par "complément".

1. PREMIERE DELIMITATION SYNTAXIQUE

Dans l'approche pronominale, qui servira de cadre d'analyse, c'est le recours aux proformes qui permet de dégager les propriétés constructrices des verbes.

Les deux exemples précédents peuvent être donnés sous la forme:

1. Les exemples transcrits avec ponctuation ont été rencontrés à l'écrit; ceux où ne figure aucun signe de ponctuation, ou qui comportent des indications tonales (/H/, /B-) sont des énoncés oraux.

de ça nous aurons à rendre compte
de quoi

comme ça l'album s'appelle
comment

Les éléments prototypiques (“de ça”, “de quoi” et “comme ça”, “comment”) désignent, en même temps qu'ils les actualisent, des places de construction. Celles-ci possèdent certaines propriétés qui les distinguent des éléments non régis. Nous en évoquerons trois, de manière assez succincte¹:

• La proportionnalité

Si, comme on vient de l'observer, les places de construction peuvent être actualisées par des proformes, les termes non régis, que le G.A.R.S. nomme “éléments associés”, ne connaissent généralement pas cette propriété. Pour prendre un exemple particulièrement net, alors que les syntagmes “stupidement” et “d'ailleurs” qui suivent attestent une proportionnalité avec “comment” et “d'où” quand ils sont régis, la pronominalisation se révèle impossible dès lors que “stupidement” et “d'ailleurs” ont le statut d'associés à la construction verbale:

stupidement il s'est comporté
comment il s'est comporté?

il venait d'ailleurs
il venait d'où?

mais,

stupidement il a oublié de changer son argent
* comment il a oublié de changer son argent?

elle ne viendra pas et d'ailleurs elle a mal à la tête
* d'où elle a mal à la tête?

• Les propriétés linéaires

Les éléments non clittiques occupant une place syntaxique de complément peuvent être antéposés ou postposés au verbe constructeur:

1. Sur la notion de construction verbale, cf. Blanche-Benveniste, 1981, Blanche-Benveniste et al., 1984, et Blanche-Benveniste et al., 1990.

de ces carences nous aurons à rendre compte
nous aurons à rendre compte de ces carences

ici Londres l'album s'appelle
l'album s'appelle ici Londres

La préposition se maintient toujours dans le cas des éléments régis antéposés. Ce maintien constitue un indice important du caractère rectionnel de ces éléments: on sait en effet que certains associés¹ perdent le plus souvent leurs marques prépositionnelles lorsqu'ils sont antéposés à la construction verbale. Le comportement des prépositions pourrait ainsi permettre d'opposer formellement:

- les termes régis antéposés, qui "conservent" leur préposition, comme

de ces carences nous aurons à rendre compte
à la famille nous présentons nos sincères condoléances

- et les associés antéposés avec reprise pronominale, qui, sous leur forme lexicale tout au moins, perdent fréquemment leur marque prépositionnelle, comme

la politique nous on en parle (Malau 12, 5)
en général les femmes je leur fais pas confiance (Lash 6, 37)

• Le dispositif d'extraction

Outre le dispositif direct en jeu dans les énoncés précédents ("ici Londres l'album s'appelle", "l'album s'appelle ici Londres"), les éléments régis ont la propriété de pouvoir être engagés dans une construction telle que le dispositif d'extraction:

c'est de ces carences qu'il faudra rendre compte
c'est ici Londres que l'album s'appelle

Les éléments associés ne peuvent apparaître dans ce dispositif; par exemple,

d'ailleurs elle est américaine
évidemment il est allé tout raconter à son patron

sont inimaginables sous la forme:

c'est d'ailleurs qu'elle est américaine
c'est évidemment qu'il est allé tout raconter à son patron.

1. Cf. dans ce numéro les remarques de M. Blasco et P. Cappeau.

Pour faciliter la présentation, nous caractériserons comme occupant la zone "anté-verbale" les éléments qui apparaissent la fois régis par le verbe et antéposés à celui-ci¹. Il importe de garder à l'esprit que la notion de "zone anté-verbale" implique deux phénomènes distincts:

- c'est une unité **rectionnelle** dans la mesure où tout élément y figurant actualise une place de rection;
- c'est par ailleurs une unité **linéaire** puisque la disposition des éléments (à gauche par rapport au verbe) est prise en considération.

Ainsi, bien que située linéairement avant le verbe, l'unité "les touristes" dans

les touristes il y en a peu à la Réunion (Ferullo 5,13)

ne sera pas dite occuper la zone anté-verbale: il s'agit là d'un élément associé qui n'entretient aucune relation de type rectionnel avec le verbe "il y a".

Nous voudrions dans cette étude apporter certains compléments critiques à la présentation qui vient d'être faite: la notion de zone anté-verbale, telle qu'elle vient d'être exposée, ne permet pas de rendre compte de manière suffisamment précise des phénomènes syntaxiques que l'on a jusqu'ici regroupés sous l'étiquette commode de "compléments antéposés". La manière dont lesdits compléments peuvent être intégrés prosodiquement au reste de l'énoncé servira de point de départ à notre analyse. Ces indices prosodiques, que compléteront certaines remarques syntaxiques du niveau segmental, permettront de proposer l'existence de deux types différents de compléments antéposés, définissables en termes de "proximité au verbe recteur".

1. Il n'est question ici que des compléments : les éléments sujets nécessiteraient une analyse différente.

2. PROSODIE ET SYNTAXE: DEUX TYPES D'ANTEPOSITION

Au plan intonatif, deux cas de figure très différenciés semblent se dégager¹.

2.1. PREMIER TYPE:

les éléments de la zone anté-verbale présentent typiquement une intonation montante de type continuatif

/H/, pour "Haut", indiquera dans les exemples oraux l'intonation continuative;

/B-/ notera les tons de niveau intonatif bas extrême, de nature terminale, caractéristiques de la fin des énoncés déclaratifs neutres:

à son père /H/ il ne racontait pas les choses tristes mais seulement
les choses drôles /B-/
de ses enfants /H/ elle ne s'est jamais plainte devant moi /B-/
à la privation de liberté /H/ M. Marchand ajoute la calomnie /B-/
de cela /H/ nous aurons tout le temps de reparler ce soir /B-/
de la paix au Proche-Orient /H/ il sera encore question
demain /B-/
les modaux /H/ je déteste /B-/ moi
De ces carences nous aurons à rendre compte
A la famille, nous présentons nos sincères condoléances
A ces critiques le ministre des Affaires étrangères répond que cette
expulsion aurait dû être ordonnée beaucoup plus tôt.

Sans plus attendre, il faut reconnaître que cette caractérisation intonative - proposée aux seules fins de rendre les exemples lisibles - est insuffisante et même trompeuse. Il n'est guère prudent de caractériser ce type d'éléments anté-verbales comme induisant systématiquement une mélodie montante: pour peu que les énoncés s'achèvent sur un ton haut, comme dans certaines interrogatives, c'est bien plutôt à un ton "bas" qu'il faut s'attendre. On opposera ainsi

les énoncés déclaratifs "neutres":

les modaux	je déteste
de ses enfants	il s'est plaint
HAUT	BAS-

1. Cf. Blanche-Benveniste et al., 1990, p. 55-58. Nous n'avons pas hésité à affecter une structure intonative à certains exemples écrits. Ce recours à l'introspection répondait à une nécessité pratique, due à la trop faible quantité d'exemples oraux dont nous disposions.

et leur version interrogative:

les modaux	tu détestes?
de ses enfants	il s'est plaint?
BAS	HAUT

Ce genre de variabilité prosodique montre qu'il vaut mieux renoncer à décrire ces éléments anté-verbaux en termes intonatifs trop concrets, mais plutôt appréhender l'organisation tonale en terme de système: ce qui doit être mis en évidence, c'est la relation tonale syntagmatique particulière qui lie, dans les deux exemples donnés plus haut, HAUT à BAS-, et BAS à HAUT (relation d'inversion des pentes, selon la théorie de Ph. Martin)¹

Une autre remarque intonative, d'ordre paradigmatique celle-là, est possible : l'unité tonale affectant la dernière syllabe des éléments anté-verbaux à l'étude (qu'elle soit "haute" ou "basse") ne semble pas être en opposition paradigmatique avec le ton "bas extrême" typique de la fin des énoncés déclaratifs.

Nous faisons l'hypothèse que la syllabe "fants" des exemples suivants ne peut pas, dans le type prosodique considéré ici, être réalisée par un ton bas extrême.

de ses enfants il s'est plaint
de ses enfants il s'est plaint ?
*BAS-

Cette double caractérisation (phénomène syntagmatique d'inversion des pentes, et phénomène paradigmatique de non alternance avec /B-/) suffira pour notre propos, qui se veut essentiellement syntaxique. Elle montre en tout cas que le critère de "hauteur" qui a été adopté par pure commodité, doit être évité: on parlera dans la suite d'éléments anté-verbaux non terminaux. En abrégé, ils seront notés /+AntéV-Term/.

1. Ph. Martin explique que "l'inversion des pentes mélodiques est le mécanisme essentiel qui marque, en français, la sélection droite: tout mot ou syntagme intonatif qui se joint à un mot ou syntagme situé à sa droite pour former un groupe plus grand présente un contour de sens de variation mélodique opposé à celui du syntagme auquel il se joint" (p. 265) souligné par nous.

2.2. DEUXIEME TYPE:

Les éléments de la zone anté-verbale s'achèvent sur un ton bas extrême de nature terminale, le reste de la construction étant pourvu d'un schème intonatif plat de type parenthétique

pas du poulet /B-/ on a mangé
 même pas trente ans /B-/ il avait en 1914
 qu'à son père /B-/ il ressemble
 seulement aux plus grands /B-/ on faisait chanter
 plus que deux /B-/ il t'en reste
 ici Londres /B-/ l'album s'appelle
 ouvert 24 h sur 24 /B-/ il y avait écrit
 bon père et bon mari /B-/ j'étais.

Là encore, la prudence s'impose: en fait, ces éléments anté-verbaux peuvent être pourvus d'un ton haut, dans le cas de certains énoncés expressifs ou interrogatifs. Il est cependant remarquable que la dernière syllabe de ces unités soit toujours en opposition paradigmatique avec /B-/ (contrairement au type précédent qui a été qualifié de non terminal). Le reste de la construction est normalement pourvu d'une intonation plate "parenthétique", qui donne l'impression d'une mise au second plan. Ce type-ci d'éléments anté-verbaux sera qualifié de "plus terminal" et sera noté /+AntéV+Term/.

Contrairement aux compléments /+AntéV-Term/, qui semblent assez fréquents dans le style cérémonieux¹, le second type (/+AntéV+Term/) se rencontre lui essentiellement dans la langue de tous les jours: d'où sa relative rareté dans la plupart des productions écrites littéraires ou journalistiques traditionnelles.

Cependant, un auteur tel que R. Forlani les affectionne particulièrement. On trouve, dans *Ma chatte mon amour* (1990, Ramsay):

Peine à voir, il me fait. Grand grand peine (p. 10).
 Des polaroids comme ceux-ci, des centaines j'en ai ! (p. 13)
 Je n'écris pas scientifiquement. Amoureusement, j'écris (p. 35).
 Même un iceberg, ça ferait fondre (p. 63).
 Le bon dieu sans confession, on lui donnerait (p. 63).
 Au bord des larmes, elle est (p. 71).
 Si cela se pouvait, même dans ses rêves je voudrais être (p. 72).
 Un bon disque on va s'écouter. D'accord (p. 79) ?

1. Dans la structure /+AntéV-Term/, les constructions transitives du type "les modaux /H/ je déteste" ont un effet nettement moins cérémonieux que les constructions prépositionnelles. Elles semblent cependant assez fréquentes dans l'écrit journalistique, contrairement à la structure /+AntéV+Term/.

La répartition des éléments occupant la zone anté-verbale en deux "types" a été opérée à l'aide de critères purement intonatifs. Nous souhaiterions à présent examiner cette bipartition à la lumière de critères "segmentaux", et nous demander s'il est possible d'appréhender syntaxiquement ce qui sépare les éléments du type /+AntéV-Term/ de ceux du type /+AntéV+Term/. Rappelons pour mémoire que la problématique soulevée dans cet article est souvent abordée en terme d'information véhiculée. Soit les exemples

1. à ces étudiants /H/ je conseillerais ce cours /B-/
2. à ces étudiants /B-/ je conseillerais ce cours

On pourrait, dans ce type d'approche, distinguer les deux segments notés en gras en disant

- qu'en 1., "à ces étudiants" constitue préférentiellement le support d'information, c'est-à-dire l'information qui a déjà été fournie à l'auditeur par le contexte antérieur, "that information that the speaker assumes to be already in some way in the consciousness of the listener and which is hence not in need of highlighting" (Cruttenden, p. 88).

- En 2., à l'opposé, "à ces étudiants" constitue l'apport d'information ; de fait, l'énoncé 2., mais non le premier, fournirait une réponse appropriée à la question:

à qui est-ce que tu conseilles ce cours ?

Cependant, le fait de mettre en lumière que les deux énoncés cités plus haut possèdent une structure énonciative différente n'implique nullement qu'ils ne soient séparés que sur le plan énonciatif. Ainsi, l'interrogation initiale concernant d'éventuelles différences syntaxiques entre les deux structures reste posée.

Les deux exemples précédents ont ceci de particulier qu'à une même structure segmentale (disons une même séquence de morphèmes, pour rester dans le flou) peuvent correspondre les deux structures intonatives à l'étude.

Il en irait de même pour:

- du nom /B-/ je ne me rappelle plus (structure + terminale)
- du nom /H/ je ne me rappelle plus /B-/ (structure - terminale)

Cependant, ce type d'exemples, où une même séquence antéposée accepte aussi bien la structure prosodique terminale que non terminale, ne représente pas l'unique cas de figure. Souvent, une des deux solutions prosodiques s'impose comme la plus probable. C'est précisément pour cette raison qu'il est possible de "reconstituer" la structure intonative de

nombreux énoncés écrits, comme nous l'avons fait pour les extraits du texte de Forlani.

Pour entrer dans le vif du sujet, nous noterons tout d'abord que, toutes choses égales par ailleurs, la plupart des séquences de type /+AntéV-Term/ citées plus haut sont assez aisément imaginables sous la forme /+AntéV+Term/:

de ces carences /B-/ nous aurons à rendre compte
à la famille /B-/ nous présentons nos sincères condoléances

Mais l'inverse n'est pas vrai : de nombreuses séquences antéposées /+AntéV+Term/ passent très mal sous la forme "non terminale", ce qui montre qu'il n'y a pas de réversibilité systématique entre les structures terminale et non terminale.

? **pas du poulet /H/ on a mangé /B-/**
 ? **même pas trente ans /H/ il avait en 1914 /B-/**
 ? **qu'à son père /H/ il ressemble /B-/**
 ? **ici Londres /H/ l'album s'appelle /B-/**
 ? **un bon disque /H/ on va s'écouter /B-/**

On peut poser, en première approximation, que dans la zone anté-verbale, la structure non terminale est davantage contrainte que la structure terminale. Pour dire les choses de façon plus concrète, on se demandera comment il se fait que tous les compléments antéposés ne puissent pas réaliser la structure non terminale.

3. OBSERVATION DE QUELQUES CONTRAINTES

Les contraintes semblent avoir trait à :

3.1. LA REPARTITION DES MODALITES.

3.1.1. La négation

- en structure non terminale, le complément antéposés ne peut être porteur de la modalité négative. C'est le verbe qui en est porteur :

à ma soeur /H/ je ne l'ai pas (encore) dit /B-/
son père /H/ il ressemble pas du tout/B-/
 mais

? **pas (encore) à ma soeur /H/ je l'ai dit /B-/**
 ? **pas du tout à son père /H/ il ressemble /B-/**

- dans la structure terminale, au contraire, l'élément complément peut porter la modalité négative (et constituer ainsi le "scope" de la négation):

pas ma soeur /B-/ je l'ai dit
 pas ce mur-là /B-/ j'ai peint
 pas à Paris /B-/ j'ai envie d'aller
 pas vingt ans /B-/ il avait

On remarque que dans cette structure, le verbe peut lui aussi être affecté par la modalité, du moins tant que certaines conditions sémantiques touchant à la portée de la négation ne sont pas violées¹:

à ma soeur /B-/ je ne l'ai pas dit
 ce mur-là /B-/ je n'ai pas encore peint
 à Paris /B-/ je n'ai pas envie d'aller

On retiendra que, alors que les éléments /+AntéV-Term/ ne peuvent être porteurs de la modalité négative, les éléments /+AntéV+Term/ acceptent cette modalité.

3.1.2. La restriction

La modalité restrictive semble elle aussi présenter certaines contraintes:

- dans la structure /+AntéV+Term/, les compléments acceptent aisément la restriction en "(rien) que":

(rien) qu'à ma soeur /B-/ je ne l'ai pas dit
 (rien) que pour le repas de midi /B-/ on a dû payer

1. On accepte mal en revanche

? vingt ans /B-/ il avait pas

? le blé d'hiver/B-/ ça ne s'appelle pas (cité dans Blanche-Benveniste, 1989, p. 71)

L'étrangeté des deux derniers énoncés, qui n'admettent pas aisément de voir la négation porter sur le verbe, est à rapprocher de l'étrangeté sémantique induite par la mise en extraction:

? c'est vingt ans qu'il n'avait pas

? c'est le blé d'hiver que ça ne s'appelle pas

(alors que "c'est à ma soeur que je ne l'ai pas dit" est possible), et de l'effet de sens assez bizarre que produit l'interrogation négative.

? quel âge est-ce qu'il n'avait pas ?

? comment est-ce que ça ne s'appelle pas ?

(alors que l'on accepte "à qui est-ce que tu ne l'as pas dit ?).

Cette limitation ne semble toutefois pas cruciale pour notre propos : l'impossibilité de la négation sur le verbe est davantage une question de sémantisme induit par le lexique verbal qu'un problème syntaxique fondamental (cf. Blanche-Benveniste, 1989).

- dans la structure /+AntéV-Term/, cette modalité a un comportement syntaxique assez particulier.

La restriction semble très naturelle dans les énoncés du type:

L'automobile française se porte mal. **rien qu'à l'usine de Rennes**
 /H/ ils ont déjà supprimé plus de 500 emplois
 L'insécurité devient un sacré problème. **rien que dans ce quartier**
 /H/ nos voisins se sont fait cambrioler 3 fois
Rien qu'en fumant un peu moins /H/ tu te sentiras déjà mieux
 Et après ma deuxième opération /H/ **rien que dans mon lit** /H/ déjà
 /H/ je souffrais de la jambe (DUR 75/5).

Mais il semble s'agir ici de séquences antéposées associées et non pas de groupes régis par le verbe: la mise en extraction des éléments notés en gras n'est pas recevable; elle produit des versions qui n'équivalent pas du tout aux énoncés d'origine.

? ce n'est rien que dans ce quartier que nos voisins se sont fait
 cambrioler 3 fois
 ? ce n'est rien qu'en fumant un peu moins que tu te sentiras déjà mieux
 ? ce n'est rien que dans mon lit déjà que je souffrais de la jambe.

En outre, le contraste de modalité nous paraît impossible, dans l'interprétation initiale des énoncés 1 à 4.

? rien qu'à l'usine de Rennes /H/ ils ont déjà supprimé plus de 500
 emplois mais pas ailleurs
 ? rien que dans mon lit /H/ je souffrais de la jambe mais pas debout

Ces phénomènes s'expliquent par le fait que, dans les exemples 1 à 4, la restriction ne porte pas sur l'ensemble de l'énoncé (comme ce serait le cas en structure /+AntéV+Term/), mais seulement sur le terme antéposé. On note pour finir que ce type particulier de restriction s'exprime nécessairement avec le morphème "rien", alors qu'en structure /+AntéV+Term/, "rien" semble assez optionnel:

que ça /B-/ j'ai acheté, mais
 ? que dans ce quartier /H/ nos voisins se sont fait cambrioler
 trois fois.

3.2. LES PHENOMENES DE SELECTION VALENCIELLE

Par "sélection valencielle" nous voulons indiquer que la possibilité pour un élément de se réaliser sous la forme /+AntéV-Term/ dépend crucialement du type de valence que celui-ci constitue: si les éléments

proportionnels “lui” dans “je le lui dis” et “en” dans “j'en parle” semblent pouvoir être engagés dans la structure /+AntéV-Term/, il n'en va pas aussi simplement pour certaines valences locatives et “de manière”, ainsi que pour les compléments des verbes transitifs.

3.2.1. Le type “le lui dire”

Dans les constructions verbales deux positions valencielles, du type

le lui dire

demander
offrir
avouer
devoir
présenter
répondre
rappeler
confier
conseiller
y ajouter (...)

l'élément lexical proportionnel à “lui/y” peut se réaliser dans la structure /+AntéV-Term/, comme l'attestent les exemples suivants:

à la privation de liberté /H/ Monsieur Marchand ajoute la calomnie /B-/
aux jeunes de l'ouest /H/ le pape a demandé de lutter contre le mal de vivre /B-/
à ses amis il avoue que ce mariage est le fruit du plus absurde hasard. Comme si Marguerite Duras voulait nous faire comprendre qu'au bel “amant de la Chine du Nord” elle devait non seulement d'avoir perdu autrefois sa jeunesse, mais aussi de la retrouver aujourd'hui.
A la famille, nous présentons nos sincères condoléances.
A ces critiques le ministre des Affaires étrangères répond que cette expulsion aurait dû être ordonnée beaucoup plus tôt.
A Guédin on rappellera éternellement le sort de la famille Roucoult.

Soit encore ces énoncés créés pour les besoins de la démonstration:

à ma mère /H/ j'offrirai des fleurs /B-/
aux étudiants /H/ il faudrait rappeler la date de l'examen /B-/
à quelqu'un comme toi /H/ je ne conseillerais pas ce film /B-/
à Zoé /H/ il a confié tous ses secrets /B-/.

On observe en revanche que les compléments non prépositionnels (proportionnels à “le”) passent mal dans la structure /+AntéV-Term/:

LES COMPLEMENTS ANTEPOSES

? des fleurs /H/ j'offrirai à ma mère /B-/
 ? la date de l'examen /H/ il faudrait rappeler aux étudiants /B-/
 ? ce film /H/ je ne conseillerais pas à quelqu'un comme toi /B-/
 ? tous ses secrets /H/ il a confié à Zoé /B-/

Ces énoncés sont si peu naturels que les auditeurs à qui nous les avons soumis ont chaque fois réintroduit une proforme clitique pour les "améliorer" (ce qui a évidemment pour effet de transformer en associés les compléments préverbaux):

des fleurs/H/ j'en offrirai à ma mère
 la date de l'examen /H/ il faudrait la rappeler aux étudiants
 ce film /H/ je ne le conseillerais pas à quelqu'un comme toi
 (...)

Précisons cependant que nous ne considérons pas les énoncés précédés plus haut d'un point d'interrogation comme résolument inacceptables. Par exemple, en choisissant un contexte "favorable" tel que l'alternance question/réponse, ou encore en opérant certaines modalisations sur le verbe, un complément non prépositionnel semble pouvoir se trouver engagé dans la structure non terminale:

L1 -et ces fleurs qu'est-ce que tu comptes en faire?
 L2- ces fleurs /H/ j'offrirais bien à ma mère

Simplement, ce que nous souhaitons faire observer, c'est qu'entre

à la famille /H/ nous présentons nos sincères condoléances/B-/
 et
 tous ses secrets /H/ il a confié à Zoé /B-/

il existe une différence d'acceptabilité: le premier de ces deux énoncés est parfaitement banal; le second l'est beaucoup moins. Fait capital, et sur lequel nous reviendrons, ce phénomène de sélection d'un élément de valence ne semble pas s'exercer dans le cas de la structure /+AntéV+Term/. On accepte aussi bien, et sans ressentir la nécessité d'insérer un clitique dans la construction verbale,

des fleurs /B-/ j'offrirai à ma mère
 que
 à ma mère /B-/ j'offrirai des fleurs ;
 tous ses secrets /B-/ il a confié à Zoé /B-/
 que
 à Zoé /B/ il a confié tous ses secrets ;
 la date de l'examen /B-/ il faudrait rappeler aux étudiants

que
 aux étudiants / B-/ il faudrait rappeler la date de l'examen

Dernière remarque, l'élément "lui" peut se réaliser en structure /+AntéV-Term/ même quand sa réalisation zéro est impossible:

à mes étudiants /H/ j'apprends la lecture rapide /B-/
 à Zoé /H/ on reproche surtout de manquer de sérieux /B-/
 à vous tous /H/ je souhaite de réussir /B-/
 à ces gosses /H/ il faut éviter de devenir analphabètes /B-/.

Il est effectivement difficile d'accepter la non réalisation de /+AntéV-Term/,

soit que les énoncés deviennent inacceptables:

on reproche surtout de manquer de sérieux

soit que la structure syntaxique s'en trouve modifiée:

j'apprends la lecture rapide
 il faut éviter de devenir analphabètes
 je souhaite de réussir

Ce fait montre que la possibilité d'actualiser un complément sous forme non terminale ne va pas toujours de pair avec son éventuel caractère "non indispensable".

3.2.2. Le type "en parler"

La structure /+AntéV-Term/ semble assez aisément acceptée par l'élément proportionnel "en" - pourtant fortement valenciél - dans des constructions comme:

en rendre compte
 faire table rase
 (re)parler
 être question (...)

Nous avons relevé:

de ces carences, nous aurons à rendre compte
 inlassablement, du passé ils faisaient table rase
 de cela /H/ on aura tout le temps de reparler ce soir /B-/
 de tout cela, Mitterrand était convaincu.
 de la paix au Proche-Orient / H/ il sera encore question demain

de ceux-là nous dressons plus loin quelques significatifs portraits
D'un criminel peut-être ordinaire, la justice fera l'incarnation des
 classes laborieuses dangereuses pour les honnêtes gens.

3.2.3. Valences du type “y” et “ainsi”

Certains éléments valenciels du type “y, là” ou “ainsi”, parfois présents comme des compléments obligatoires, acceptent mal d'être engagés dans la structure /+AntéV-Term/:

? à Avignon /H/ j'habite /B-/
 ? à Paris /H/ elle réside /B-/
 ? chez moi /H/ je vais /B-/
 ? stupidement /H/ il s'est comporte /B-/
 ? bêtement /H/ tu as agi /B-/A
 ? avec génie /H/ il s'est débrouillé /B-/
 ? n'importe comment /H/ tu t'y prends /B-/
 ? comme ça /H/ il faut faire /B-/
 ? ici Londres /H/ l'album s'appelle /B-/

Cependant, cette difficulté n'est peut-être que tendancielle, pour les verbes à sens locatif. On nous a indiqué:

au restaurant /H/ plus tu vas plus tu dépenses /B-/(ex. de M.-J. Savelli)

De même, en modalisant quelque peu certains énoncés à valence locative, on obtient d'assez bonnes versions, comme

dans ce quartier /H/ je ne vivrais pour rien au monde
dans ce quartier /H/ j'habiterais volontiers

Nous ne sommes pas capable de rendre compte de ce phénomène (pourtant crucial); quoi qu'il en soit, le simple fait qu'il ait fallu “manipuler” ces derniers exemples pour leur faire accepter la structure “non terminale”, (ajouté au fait qu'aucune manipulation de ce type n'est nécessaire en structure “terminale”), suffit à montrer qu'il n'y a pas d'équivalence syntaxique entre les deux structures à l'étude.

Il est clair que quand les éléments “y” et “ainsi” ont le statut de simples rectionnels, la structure /+AntéV-Term/ devient parfaitement acceptable:

ici à Benot /H/ il y a eu deux feux comme ça en quinze jours
 (Mousset 47,16)
 moi-même intérieurement /H/ je l'approuvais (cité dans Blanche-
 Benveniste et al., 1990, p. 224)

3.2.4. Le cas des verbes transitifs

Par commodité, nous avons choisi d'évoquer dans un paragraphe séparé le cas de certains verbes transitifs. I. Fonagy observe que la réalisation /+AntéV-Term/ n'est naturelle et usitée qu'avec un petit nombre de ces verbes:

- verbes appréciatifs: aimer, adorer, détester (...)
- verbes du type connaître, expliquer, savoir, pouvoir (...)

Nous avons relevé (à l'écrit et à l'oral):

les modaux /H/ je déteste /B-/ moi
ce temps /H/ je supporte pas /B-/
moi le chocolat /H/ j'adore /B-/
Mme Cresson, vous aimez ou vous détestez. C'est selon (écrit)
et bien Rodin, on n'aimait pas du tout (ex. de I. Fonagy)
le bon yaourt, il aime (ex. de I. Fonagy)
parce que l'hygiène pft j'aime pas tellement
(ex. de S. Kolstrup, A32-5) D.
P. est un grand spécialiste du peplum mais n'apporte rien de nouveau
dans ce film. Les gros muscles, les défenseurs de la jeune
fille, on connaît déjà (écrit)
La "méthode forte", Osman, un balayeur albanais gagnant 250 F par
mois, connaît. (écrit)
moi la bourgeoisie de province j'ai pas connu (écrit)
moi Michelin /H/ je connaissais pas /B-/
combien ça a coûté /H/ je ne sais pas /B-/
Comparer, on peut. (écrit, R. Forlani, p. 23)
Inventer, je saurais pas (écrit, R. Forlani, p.32)
Raconter le trajet aéroport de Nice - rue d'Antibes Cannes,
je peux pas (écrit, R. Forlani, p. 64)

L'observation de ces exemples montre que l'acceptabilité de la structure /+AntéV-Term/ semble dans le cas des verbes transitifs soumise à certaines limitations. Nous en évoquerons trois types, à titre de simple illustration, et sans prétendre aucunement faire le tour de cette épineuse question:

Le type de détermination

"le", "la", "les" sont les prédéterminants les plus fréquents de nos exemples. Quant aux démonstratifs et aux personnels, ils ne posent guère de problèmes:

la conférence /H/ j'ai adoré /B-/
cette conférence /H/ j'ai adoré /B-/
ta conférence /H/ j'ai adoré /B-/
tes problèmes /H/ je connais /B-/

Par contre, certains quantifieurs passeraient assez mal en structure "non terminale":

? trois conférences /H/	j'ai adoré /B-/
? trois des conférences /H/	j'ai adoré /B-/
? beaucoup de ces conférences /H/	j'ai adoré /B-/
? environ 50 % des conférences /H/	j'ai adoré /B-/
? dix étudiants /H/	je connais /B-/
? presque tous les étudiants /H/	je connais /B-/

"chaque" pose problème également:

? chaque conférence /H/ j'ai adoré /B-/
 ? chaque problème /H/ je connais /B-/

La "ponctualisation"

On observe que les verbes transitifs acceptant le mieux /+AntéV-Term/ ("connaître", "adorer"...) sont fortement statifs, ce qui implique qu'ils ne sont pas aisément ponctualisables.

Dans l'exemple suivant, où s'impose une interprétation non stative de "adorer", proche de "rendre un culte à un symbole divin", la structure /+AntéV-Term/ passerait très mal pour nous:

ma pagode, c'est la nature; j'adore son auteur au lever du soleil, et je le bénis à son coucher" (J.-H. Bernardin de Saint-Pierre, *La Chaumière indienne*, 1791, p. 100)

mais

? son auteur /H/ j'adore au lever du soleil /B-/

Cette remarque d'ordre aspectuel peut être étendue à d'autres verbes transitifs. Il semble que c'est dans son emploi non ponctuel que la structure non terminale est la plus concevable. Si nous acceptons personnellement:

l'avion /H/ j'ai pas encore pris /B-/
 j'ai jamais pris /B-/
 j'ai déjà pris /B-¹

des trucs comme ça /H/ j'avais jamais vu /B-/
 (dans un magasin)
 consommateur : mon répondeur Panasonic est en panne
 réparateur : désolé les marques étrangères /H/ on répare pas /B-/.

1. En anglais, ces verbes seraient marqués par l'aspect perfectif, interdisant une interprétation ponctuelle.

En revanche, dès que les énoncés doivent être interprétés de façon “occurrenceielle”, ils sont moins acceptables:

- ? l'avion /H/ j'ai pris hier
- ? l'avion /H/ j'ai pris avec ma famille
- ? l'avion /H/ j'ai pris parce ce que j'étais pressé

De même, c'est dans ses emplois les plus statifs que “faire” accepte assez bien la structure /+AntéV-Term/:

- (dans un magasin)
 acheteur : je cherche un rideau de douche
 vendeur: désolé les articles de salle de bain /H/ on ne fait plus /B-/
 la cuisine chinoise /H/ j'ai jamais su faire

Les énoncés suivants sont par contre moins bons:

- ? mon travail /H/ j'ai fait la semaine dernière
- ? de la cuisine chinoise /H/ je ferai demain

La catégorisation sémantique du lexique

Nous faisons l'hypothèse que la structure /+AntéV-Term/ favorise une interprétation non individualisante du complément antéposé. Afin d'illustrer l'opposition “+/- individualisant”¹, considérons les énoncés associés suivants:

1.
 - a Roger Vailland /H/ je ne le connaissais pas bien /B-/
 - b ce livre /H/ je le trouve remarquable /B-/
 - c Montand /H/ je l'aimais beaucoup /B-/
2.
 - a Roger Vailland /H/ je ne connaissais pas bien a /B-/
 - b ce livre /H/ ce trouve a remarquable /B-/
 - c Montand /H/ j'aimais beaucoup a /B-/

En (1), le clitique “le” induit, selon l'approche pronominale, une saisie individualisante des éléments antéposés “Roger Vailland”, “ce livre” ou “Montand”; par contre la proforme “ça”, dans les exemples (2), leur confère un sémantisme non individualisant: si une forme pronominale désindividualisante rencontre du lexique de type “humain”, comme c'est le cas pour (2-a) et (2-c), on ressent une certaine “chosification”; ainsi, “Roger Vailland” en (2-a) semble devoir s'interpréter comme “les livres de Roger Vailland”.

1. Cf. Blanche-Benveniste et al., 1984, p. 47-50

Nous émettons l'idée que la structure /+AntéV-Term/ induit elle aussi, dans une mesure qui reste à définir plus précisément, une catégorisation de type "non individualisant".

Nous avons entendu par exemple l'énoncé

Roger Vailland /H/ moi je connaissais pas bien

dans une situation où il était clair que le locuteur voulait parler de l'oeuvre de cet auteur.

L'énoncé

Rodin /H/ on n'aimait pas du tout

suscite la même remarque : il s'agit de "ce qui se rapporte à Rodin" (de son oeuvre, de ses sculptures). On accepte la proportionnalité avec "ça":

Rodin /H/ on n'aimait pas du tout ça

Notons que si la saisie non individualisante des deux exemples précédents a pu être exprimée intuitivement par le recours à un objet précis (les livres pour Vailland et les sculptures pour Rodin), c'est là une question d'interprétation pragmatique, et non syntaxique: dans l'énoncé "Montand /H/ j'aimais beaucoup", l'important est de mettre en évidence que le complément antéposé doit être saisi de façon non individualisante; par contre, il est syntaxiquement indifférent que cet énoncé réfère au travail d'acteur de Montand, sa carrière de chanteur, ses positions politiques, ou "un quelque chose" d'assez indéfini qui peut lui être associé. Par contre, dès que le lexique du complément doit être interprété de manière très individualisante, la structure "non terminale" nous semble moins bonne.

elle aura vraiment adoré son mari

mais

? son mari /H/ elle aura vraiment adoré

je connais son frère personnellement depuis 1980

mais

? son frère /H/ je connais personnellement depuis 1980

Comme nous l'avons supposé plus haut pour les phénomènes de sélection valencielle, il ne semble pas y avoir de contraintes semblables en structure /+AntéV+Term/, ni d'induction de sens particulière.

Les énoncés suivants sont pareillement acceptables:

Los Angeles /B-/ je connais
 le curry /B-/ je déteste
 trois cafés /B-/ j'ai bu
 le TGV /B-/ j'ai pris
 Zoé /B-/ j'ai vu
 Paul /B-/ j'ai rencontré ce matin
 les peintures /B-/ ils ont refait hier
 chaque conférence/B-/ j'ai adoré
 tous les étudiants /B-/ elle connaît

En guise de résumé à cette section, on conclura que la structure /+AntéV-Term/ semble, au plan syntaxique, nettement plus contrainte que la structure /+AntéV+Term/. Les contraintes concernent:

- la répartition des modalités négative et restrictive,
- la sélection de certaines positions rectionnelles, et
- certains phénomènes lexico-sémantiques touchant au caractère plus ou moins individualisant dans le cas des constructions transitives.

La structure /+AntéV+Term/ ne suppose, elle, aucune contrainte de ce type : les compléments peuvent normalement apparaître antéposés sans aucune limitation concernant le choix du lexème verbal, la sélection d'une position valencielle ou la portée des modalités.

4. POUR UNE DOUBLE ANALYSE DES COMPLEMENTS ANTEPOSES

Notre sentiment est que les éléments /+AntéV-Term/ et /+AntéV+Term/ sont syntaxiquement trop différents pour qu'on puisse sans risque de confusion descriptive les ramener à une même unité "complément antéposé". Cela implique que la double caractérisation de la zone anté-verbale proposée plus haut n'est pas suffisante. En effet, dire que dans

de ces carences /H/ nous aurons à rendre compte,
 et
 ici Londres /B-/ l'album s'appelle

il y a conjonction d'un fait positionnel (les deux séquences soulignées sont régies par le verbe) et d'un fait de linéarité (antéposition dans les deux cas) met bien en évidence ce qu'ont de commun les deux énoncés, mais ne permet pas de saisir ce qui les distingue.

J.-Cl. Milner est victime de ce type de confusion lorsqu'il écrit:

LES COMPLEMENTS ANTEPOSES

“il est remarquable que les compléments non identificateurs¹ soient aussi des compléments mobiles:

dans cette pièce, je me déplace
 dans cette pièce, je demeure immobile
 mais pas:

* dans cette pièce, j'entre.

Cette corrélation se retrouve d'ailleurs pour la combinaison vivre + dans:

je vis dans cette pièce/* dans cette pièce, je vis
 ma peinture ne vit pas dans cette pièce/dans cette pièce, ma peinture ne vit pas (...)

D'où la proposition descriptive:

En français, le complément identificateur d'un verbe est peu mobile par rapport à ce verbe (p. 434-435).

La démonstration de J.-Cl. Milner, d'où sont exclus les compléments /+Term/, n'est pas satisfaisante: en effet, nous ne voyons pas en quoi le complément identificateur serait peu mobile par rapport au verbe puisque, pour peu que l'élément antéposé réalise la structure terminale, la mobilité semble toujours acceptable:

dans cette pièce /B-/ je me déplace
 dans cette pièce /B-/ je demeure immobile
 dans cette pièce /B-/ j'entre
 dans cette pièce /B-/ je vis

Il serait plus adéquat de réinterpréter la proposition de J.-Cl. Milner, en prenant pour critère de classification les deux types de structures intono-syntaxiques qui ont été décrites, et non pas la notion, un peu ambiguë, de “mobilité”: Le complément identificateur d'un verbe (= valenciel) ne se réalise pas toujours aisément dans la structure /+AntéV-Term/.

Proposition qui implique que le complément non identificateur d'un verbe (= élément de simple réaction) peut normalement se réaliser dans la structure /+AntéV-Term/.

A quoi il convient d'ajouter que le complément du verbe, qu'il soit identificateur ou non (= valenciel ou de simple réaction), peut normalement se réaliser dans la structure /+AntéV+Term/.

1. Le G.A.R.S. parlerait d'éléments de simple réaction.

5. PROPOSITIONS D'ANALYSE

Ce qui précède se proposait de mettre en évidence certaines différences syntaxiques entre les deux structures à l'étude, et de suggérer la nécessité d'un traitement grammatical distinct. Or, si l'on accepte de considérer que les phénomènes prosodiques, valenciels, sémantiques, etc... qui ont été observés fournissent de bons indices de différenciation, encore faut-il pouvoir définir ce qui, fondamentalement, distingue les deux "types" de complément qui ont été présentés. L'analyse que nous proposons dans ce qui suit doit être considérée comme une simple ébauche qui demanderait être poursuivie de façon beaucoup plus approfondie. Nous voudrions, en un premier temps, visualiser les relations entre les deux types (/+AntéV-Term/ et /+AntéV+Term/) de la façon suivante:

Tout se passe comme si la zone anté-verbale se divisait en deux parties hétérogènes, la partie "extérieure" (qui correspond à la structure qu'on a qualifiée de "non terminale") et la partie "intérieure" (structure "terminale").

ZONE ANTE-VERBALE		ZONE VERBALE
extérieur / (-Term)	intérieur (+Term)	
	ici Londres pas du poulet ouvert 24 h sur 24 au bord des larmes	l'album s'appelle on a mangé il y avait écrit elle est
à ces critiques de ses enfants de cela les modaux		il a répondu il s'est pas plaint nous reparlerons je déteste

Dans la partie "extérieure" de la zone anté-verbale, seule une sous-partie des compléments antéposés peut figurer; en outre, le jeu des modalités apparaît assez bloqué. Le qualificatif d'"extériorité" se justifie par le fait que la partie extérieure entretient certaines relations formelles avec les associés (qui sont par définition extérieurs au verbe, au plan syntaxique):

- ressemblance prosodique: ce qui a été dit précédemment pourrait caractériser aussi les éléments associés antéposés.
exemple:

les touristes /H/ il y en a peu à la Réunion

- même type de limitation dans le jeu de la modalité négative:
exemple:

* pas des touristes /H/ il y en a à la Réunion

Ainsi, éléments construits antéposés "extérieurs" et associés se rejoignent dans une certaine relation d'extériorité par rapport la construction verbale. Cf. Blanche-Benveniste dirait qu'au plan macro-syntaxique, tous deux assument la fonction de "préfixe"¹.

A l'opposé, le fait de pouvoir être réalisé dans la partie "intérieure" de la zone anté-verbale semble être caractéristique de la classe "compléments" en tant que telle, et non pas d'une sous-partie. Syntactiquement, nous proposons d'appréhender l'opposition "extérieur"/"intérieur" en termes d'occupation des positions par des termes:

Il est admis, dans toutes les approches syntaxiques, qu'une position syntaxique valencielle peut dans certains cas demeurer vide, non actualisée.

On opposerait ainsi (1) "j'adore la syntaxe" à (2) "j'adore" en disant que la position complément est occupée lexicalement en (1) mais qu'en (2), elle n'est pas remplie ou qu'elle est réalisée sous forme "zéro".

Cette opposition est bien évidemment de type binaire puisque seule est jugée pertinente la présence ou l'absence des termes.

Or, il nous semble possible, au terme de cette étude, de considérer que la structure antéposée qui a été présentée comme "extérieure" ou comme "non terminale" constitue un type original d'actualisation, qui peut être conçu comme intermédiaire entre l'actualisation "pleine", "intérieure" et la réalisation "zéro" d'une position syntaxique.

Trois niveaux d'actualisation - et non deux - sont donc à considérer dans cette hypothèse:

- actualisation "intérieure": la syntaxe /B-/ j'adore
- actualisation "extérieure": la syntaxe /H/ j'adore /B-/
- actualisation "zéro": Ø j'adore

A partir de cette hiérarchie "à trois niveaux" de la réalisation des positions syntaxiques, on peut envisager plusieurs cas de figure, selon les propriétés des verbes en jeu dans les constructions:

1. Cf. Blanche-Benveniste et al., 1990, p. 129-135.

- Actualisation intérieure possible mais actualisation extérieure ou zéro difficile. Exemples:

à Avignon /B-/	j'habite
? à Avignon /H/	j'habite
?	j'habite
un bon disque /B-/	on va s'écouter
? un bon disque /H/	on va s'écouter
*	on va s'écouter
des fleurs /B-/	je vais offrir à Marie
? des fleurs /H/	je vais offrir à Marie
*	je vais offrir à Marie

- Actualisation intérieure et extérieure possible mais actualisation zéro difficile. Exemples:

de ces carences /B-/	nous aurons à rendre compte
de ces carences /H/	nous aurons à rendre compte
?	nous aurons à rendre compte
de la paix au Proche-Orient /B-/	il sera encore question demain
de la paix au Proche-Orient /H/	il sera encore question demain
?	il sera encore question demain
à vous tous /B-/	je souhaite de réussir
à vous tous /H/	je souhaite de réussir
*	je souhaite de réussir

- Trois types d'actualisations possibles

lundi prochain /B-/	je viendrai
lundi prochain /H/	je viendrai
	je viendrai
à Marie /B-/	je vais offrir des fleurs
à Marie /H/	je vais offrir des fleurs
	je vais offrir des fleurs
ce film /B-/	on a détesté
ce film /H/	on a détesté
	on a détesté

Remarquons, pour finir, que cette conception du “degré d'actualisation” est indépendante des faits de distribution: ce qui sépare

j'adore la syntaxe /B-/
de
la syntaxe /B-/ j'adore

ne concerne pas le degré d'actualisation (il s'agirait dans les deux cas d'une actualisation "pleine", de type "intérieur"), mais seulement la disposition linéaire des éléments dans l'énoncé (antéposition vs. postposition).

Par contre, les deux énoncés suivants

j'adore la syntaxe /B-/
et
la syntaxe /H/ j'adore /B-/

nous semblent distincts à la fois en terme d'actualisation et de distribution.

En conclusion, les compléments antéposés semblent se répartir en deux types d'éléments hétérogènes, que l'on a distingués selon leur "degré" d'actualisation: à côté de l'actualisation pleine d'une position rectionnelle par des termes et de la réalisation "zéro" à valeur indéterminée, nous proposons un type intermédiaire d'actualisation, qualifié d'"extérieur".

L'actualisation extérieure, tout comme la réalisation "zéro", (et contrairement à l'actualisation intérieure) ne constitue pas un mode de réalisation compatible avec toutes les catégories de compléments antéposés. On a vu par exemple que les éléments valenciels ont un comportement très complexe à cet égard: l'actualisation extérieure est acceptable pour certains d'entre eux, peu recevable pour d'autres.

Les compléments extérieurs semblent ne pas pouvoir être porteurs de modalité, contrairement aux compléments intérieurs.

Quant au sémantisme non individualisant et non ponctualisant que semble induire la structure /+AntéV-Term/ avec certains verbes transitifs, il constitue un phénomène passionnant pour l'analyse intono-syntaxique.

Nous souhaiterions pour finir rappeler l'intérêt des faits prosodiques pour l'étude de la syntaxe de la langue parlée. Ceux-ci ont constitué dans cette étude des indices de classification d'une importance cruciale.

Frédéric SABIO

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHE-BENVENISTE Claire,

- 1981, "Complémentation verbale :valence, rection et associés", *Recherches sur le français parlé*, 3, 57-98
- 1989, "Constructions verbales "en incise" et rection faible des verbes", *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-73
- & BILGER Mireille, ROUGET Christine, EYNDE Karel van den, MERTENS Piet, 1990, *Le français parlé - Etudes grammaticales*, Editions du CNRS, Paris
- & DEULOFEU José, STEFANINI Jean, EYNDE Karel van den, 1984, Pronom et syntaxe - *L'approche pronominale et son application en français*, SELAF, Paris

CRUTTENDEN Alan, 1986, *Intonation*, Cambridge University Press, Cambridge

FONAGY Ivan, 1985, "J'aime - Je connais - Verbes transitifs à objet latent", *Revue romane*, 20, 1, 3-35

MAINVILLE Monique, 1987, "Etude des formes restrictives dans les corpus de français parlé", mémoire de maîtrise, U.P.

MARTIN, Philippe, 1981, "Pour une théorie de l'intonation - L'intonation est-elle une structure congruente à la syntaxe?", in *L'intonation de l'acoustique à la sémantique*, Rossi M., Di Cristo A., Hirst D., Martin Ph., Nishinuma, Y., Klincksieck, Paris, 234-271

MILNER Jean-Claude, 1989, *Introduction à une science du langage*, Seuil, Paris.

A PROPOS DES ENONCES SANS VERBE: LES ENONCES REPONSES

Une longue tradition nous a amenés à analyser les énoncés sans verbes, qu'on appelle souvent "phrases non verbales", comme des formes elliptiques d'énoncés verbaux. Je voudrais m'intéresser ici plus particulièrement à un type d'énoncé sans verbe, celui qu'on trouve dans la réponse à une question posée par un élément QU-, dite parfois "question partielle". Dans un exemple comme:

- Qu'a-t-il rapporté ? - Une statue.

"une statue" est un énoncé réponse, qui ne comporte pas de verbe apparent. La tradition l'analyse comme un énoncé verbal qui aurait subi une ellipse:

- (Il a rapporté) une statue.

Ce traitement de la "phrase sans verbe" est tellement banal, et satisfait si bien l'interprétation immédiate, surtout dans ces cas particuliers de l'énoncé réponse, qu'il semble qu'il n'y ait pas grand chose à en dire. Cependant, cette analyse si simple a pu être mise en doute¹; elle se révèle peu naturelle face à des données un peu plus "compliquées" que l'exemple cité; il semble qu'il existe des contraintes qui ne sont pas compatibles avec cette simplicité de la démarche, donc qu'il existe, pour ce type d'énoncés réponses, des structures plus fortes qu'il n'apparaît à première vue. On est en droit de penser que, s'il faut faire la "restitution" d'un verbe effacé, cette restitution doit prendre des formes plus raffinées, qui diffèrent de ce qu'on entend habituellement par la procédure d'"ellipse".

Je voudrais présenter ici quelques réflexions à ce propos. Comme le problème posé concerne non seulement les réponses, mais d'autres types d'énoncés sans verbe, je mentionnerai une série d'autres exemples, pour

1. On trouve un état de la question dans le recueil de Ferenc Kiefer (ed.), 1980, *Questions and Answers*, Dordrecht/Boston, D. Reidel.

lesquels on a souvent remarqué, comme pour les énoncés réponses, qu'il y avait des phénomènes de "focalisation". J'essaierai de montrer que ces "focalisations" ne sont pas seulement des effets pragmatiques, mais des procédés proprement syntaxiques, qui rendent plus complexes qu'on ne pourrait le penser les solutions dites d'"ellipse du verbe".

Les analyses habituelles par ellipse, se fondant sur un principe d'économie, proposent de restituer et d'effacer un verbe; je distinguerai deux cas.

Le premier, que je développerai ici, est celui qu'on voit dans les énoncés réponses et quelques autres exemples, où l'on peut définir un type très particulier d'"ellipse", que je proposerai d'appeler non pas ellipse mais "raccourcissement", en suivant en cela certaines analyses de "reduced forms"¹; toutes sortes de lexèmes verbaux sont concernés par ce phénomène de raccourcissement.

Le deuxième auquel je ferai rapidement allusion, est celui où la tradition voit l'ellipse d'un verbe "être" (ou d'un verbe dit d'existence); c'est un cas syntaxiquement très différent, où il semble qu'il s'agisse moins d'ellipse que de reconstruction du verbe lexical "le plus probable".

1. L'ENONCE AUTONOME

Il existe dans les grammaires françaises des rubriques mentionnant des constructions, assez hétéroclites, qui forment des énoncés autonomes, et qui n'ont pas de verbe recteur².

On les a généralement regroupées d'après cette caractéristique négative d'"absence de verbe" en les désignant de différents noms: phrases non verbales, "a-verbales", phrases elliptiques, constructions nominales, prédicats non verbaux, "monorèmes" (De Boer), etc. Elles sont également mentionnées dans divers chapitres, à propos des phrases exclamatives, des coordinations de phrases, des questions-réponses, des locutions ou des proverbes, et, dans les chapitres de rhétorique, à propos des différentes sortes de brachylogies.

La caractéristique importante est qu'il s'agit d'énoncés "autonomes".

1. Voir en particulier S.C. Dik (1980), R. Declerck (1988).

2. Certaines de ces constructions contiennent un verbe conjugué, comme par exemple dans les tournures relatives: "votre broche qui se détache!"; mais le dispositif syntaxique fait que ce verbe conjugué n'y apparaît pas comme verbe recteur mais comme verbe régi dont le recteur serait "absent".

1.1. DEFINITION DE L'ENONCE AUTONOME

On sait qu'il n'est pas facile de donner une définition de l'autonomie, et que les syntacticiens se déchargent souvent du problème sur les spécialistes de l'intonation, en espérant qu'une réponse nette peut être donnée par des caractéristiques intonatives. C'est ce que je ferai ici, en utilisant les caractéristiques fournies par un spécialiste de l'intonation qui a travaillé avec notre cadre syntaxique, P. Mertens (1990: 173):

“Le premier phénomène est l'intonation de fin de phrase. On vérifiera facilement dans les exemples donnés que la présence des tons B-B- ou HB-¹ provoque un effet de fin d'énoncé [...]. Les groupes intonatifs que [ces tons] terminent ne peuvent jamais être regroupés avec le groupe suivant”.

On voit qu'elles reposent sur une base empirique d'intuition, celle de “l'effet de fin d'énoncé”. Nous nous en tiendrons à cette intuition, vérifiable semble-t-il, par des mesures quantifiées, et nous considérerons comme acquise la notion d'énoncé autonome (par ailleurs couramment admise dans la pratique de la ponctuation par “point final”).

Dans les exemples suivants, tirés des recueils de français parlé du G.A.R.S., les “réponses” aux questions, comme:

“une statue, sept, en quarante, à côté de Munster, dans des tournois, plutôt mal sur le coup, peu, la journaliste”,

sont des énoncés autonomes du point de vue intonatif. (Question et réponse sont fournies aussi bien par des locuteurs différents que par un seul et même locuteur, comme dans les exemples de 5 à 8):

1. L1 - qu'est-ce qu'il a rapporté
L2 - une statue (Cl V 90, 8)
2. L1 - et vous étiez combien
L2 - sept (oral, Coste 4, 6)
3. L1 - c'était vers quelle époque ça
L2 - eh en quarante - pendant la guerre de quarante (id., 21, 7)
4. L1 - et c'est où ça
L2 - à côté de Munster (id., 13, 11)

1. Les notations B-B- et HB- sont à lire comme des notations d'une syllabe accentuée, composée de deux mores, avec, dans le premier cas deux fois un ton “bas extrême” et dans le deuxième cas un ton haut et un ton bas extrême.

5. vous pouvez quand même rencontrer des joueurs et où ça - dans des tournois (Oral, Billy 82, 3)
6. comment il a réagi - euh plutôt mal sur le coup (St 90, 67, 4)
7. mes enfants qu'est-ce qu'ils avaient eu à manger - peu (Albert 1, 6)
8. qui est-ce qui fait le montage - la journaliste (Reumaux 167, 13)

1.2. INTERPRETATION GRAMMATICALE DE L'“AUTONOMIE”

Nous avons cherché à donner un statut plus grammatical à l'énoncé autonome, au niveau de ce que nous avons appelé la “macro-syntaxe”¹, en calculant comment il peut se combiner avec d'autres éléments, à l'intérieur d'un énoncé qui l'englobe. Nous l'avons défini comme un “noyau”, capable de fonctionner seul ou accompagné d'autres éléments qui se placent avant et après, avec des caractéristiques intonatives et sémantiques. Dans l'exemple qui suit, le noyau “pas question” est accompagné d'un élément qui le précède et d'un autre qui le suit:

- il a beau supplier, **pas question**, car j'en ai assez vu

Des éléments comme “oui, non, d'accord, pas question, tant pis, tant mieux” forment toujours des noyaux, et ne peuvent avoir que ce statut; d'autres éléments, syntagmes nominaux, adjectivaux, verbaux, prépositionnels, dotés de divers fonctionnements, peuvent avoir celui de noyau; c'est le cas pour “intéressant” dans:

- Finalement, vu l'importance de l'enjeu, **intéressant**, la Patagonie.

Ces éléments noyaux se définissent par opposition aux éléments qui portent des marques de dépendance les empêchant de fonctionner comme noyaux autonomes, comme par exemple “il a beau...”, “...car j'en ai vu assez”, “comme il était myope...”.

Les énoncés réponses, même s'ils semblent dépendre sémantiquement d'un verbe qui les précède, sont à considérer formellement comme des noyaux, à la fois sur le plan intonatif et sur le plan de la macro-syntaxe. La réponse “intéressant” serait un noyau dans:

- Comment était-ce, la Patagonie ? - **Intéressant**.

1.Cf. *Le français parlé, Etudes grammaticales* (1990), p. 114-115 et 127-129.

2.1. L'ANALYSE DES ENONCES REPONSES AVEC RESTITUTION D'UN VERBE SOUS-JACENT

Dans une séquence de question-réponse, comme:

- Qu'est-ce qu'il a rapporté ? - Une statue,

on analyse généralement la réponse comme un énoncé elliptique; il s'agirait d'un énoncé verbal dont on aurait effacé tous les éléments "inutiles", pour ne garder que ce qui correspond lexicalement à la question¹. On pose généralement une restitution du type suivant:

- Qu'est-ce qu'il a rapporté ? - (Il a rapporté) une statue.

La réponse, formée d'un énoncé non verbal, est donc, très généralement, analysée comme un morceau d'énoncé verbal, et reçoit, de ce fait, une fonction par rapport au verbe restitué; dans l'exemple, "une statue" est analysé comme le complément du verbe restitué, "j'ai rapporté" dans:

- "(il a rapporté) une statue".

Que l'interprétation de l'ensemble fasse nécessairement appel au verbe lexical de la question est sans doute peu contestable. Pour que l'ensemble question-réponse soit acceptable, il faut que la réponse puisse entrer dans le paradigme d'un élément régi par le verbe de la question; ici le paradigme complément de "rapporter" est annoncé par l'élément interrogatif "qu'est-ce que", (ou "que" dans "qu'avez-vous rapporté"). L'énoncé de réponse doit faire partie de ce paradigme; un terme comme "hier" n'en ferait pas partie. On jugerait inacceptable une suite comme:

- qu'est-ce qu'il a rapporté ? - Hier,

parce que "hier", qui forme un complément possible pour le verbe "rapporter", ne figure pas dans le paradigme annoncé par la question en "qu'est-ce que".

Mais, pour cette analyse par restitution de l'énoncé verbal de la question, une chose est contestable: c'est la forme supposée de l'énoncé verbal. Dans presque tous les ouvrages que j'ai pu consulter, on postule que l'énoncé restitué a une forme d'énoncé canonique, de type: sujet +

1. A une certaine époque, on enseignait aux enfants dans les écoles à ne jamais faire une réponse "incomplète", comme "une statue", mais à toujours rétablir, dans la réponse, le verbe mentionné dans la question, selon le schéma d'une "phrase assertive".

verbe + complément. C'est-à-dire qu'il aurait une forme "déclarative", celle qu'aurait la question si précisément ce n'était pas une question. En réponse à la question:

- Qu'a-t-il apporté ?

on aurait un énoncé verbal sous la forme:

- Il a apporté cela

Ainsi, *Le Bon usage* (§ 217) glose l'échange de question-réponse par une construction verbale dont la forme canonique n'est pas mise en doute:

- Où est-il ? Chez sa mère (= il est chez sa mère)

2.2. LA NOTION DE "REPONSE FOCALISEE"

On a souvent fait remarquer que l'énoncé réponse sans verbe avait une forme de "relief" que l'on ne retrouvait pas aisément quand on restituait un verbe. Dans un ouvrage récent qui tient compte d'une importante bibliographie sur ce sujet, S. Rémi-Giraud (1991: 53) écrit:

"Cette réponse, dans sa forme stricte, se présente comme une phrase déclarative marquée par l'intonation descendante, qui apporte le constituant manquant (en lexicalisant le contenu du constituant indéterminé) et fait l'ellipse du reste de la phrase:

- Qui dort ? Pierre.

- Pourquoi a-t-il fait cela ? Pour nous faire plaisir.

- Comment a-t-il réussi ? En travaillant.

Cette ellipse s'explique par le fait que, par rapport au constituant lexical qui représente l'apport dynamique *actuel* de la réponse [...] le reste de la phrase ne constitue que le support statique *mémoriel* dont on peut faire l'économie".

L'auteur ajoute cependant dans une note (p. 54) quelques éléments de réflexion sur ce qui se passerait dans "le reste de la phrase", au cas où ce reste ne serait pas effacé:

"La reprise intégrale de la phrase est toutefois possible mais s'accompagnerait d'une prosodie de mise en relief du constituant lexical [...] et de mise en retrait du reste de la phrase: *Pierre* dort. Il a fait cela *pour nous faire plaisir* - signalant ainsi le "décrochement" du constituant actuel par rapport au constituant mémoriel (en d'autres termes, du rhème par rapport au thème)".

Comme le laisse entendre la note de S. Rémi-Giraud, la réponse sans verbe a généralement été analysée comme un élément doté d'une "focalisation". Que faut-il entendre par là ? La définition, adoptée par de nombreux courants linguistiques, y compris la grammaire générative, en est généralement donnée dans le plan de la pragmatique, avec des arguments intonatifs. Pragmatiquement, le "focus" serait, comme le rappelle A. Zribi-Hertz (1990: 112), une "portion d'énoncé qui contient l'information nouvelle, ou non prédictible, au sein du contexte discursif". Voilà qui convient très bien à la réponse: information nouvelle, et en principe non prédictible puisqu'elle fait l'objet d'une demande d'information. L'intonation, dans l'énoncé sans verbe, est celle d'un morceau d'énoncé "autonome", et si l'on veut tenir compte de cette autonomie dans l'énoncé à verbe restitué, il faut admettre que la partie formant réponse, par exemple "Pierre" dans "Pierre travaille", serait marquée par une certaine forme d'autonomie, ou de "relief".

2.3. INTERPRETATION SYNTAXIQUE DE LA FOCALISATION.

Nous pensons qu'on peut donner un fondement proprement syntaxique à ce phénomène, du moins dans le cas de l'énoncé réponse, et qu'on peut ainsi éviter de faire une rupture dans l'analyse entre syntaxe et pragmatique.

En effet, on sait qu'une construction verbale se prête à différents "dispositifs", qui ont pour effet de donner un statut privilégié à l'un des éléments construits par le verbe, et de le mettre par là-même en position de "focus". Une construction verbale comme:

Pierre a rapporté de là-bas une statue

constitue un noyau autonome, lorsqu'elle est donnée sous cette forme de dispositif direct (ou, comme on l'a dit parfois, sous forme "liée"); aucun des éléments construits par le verbe n'y a un relief syntaxique particulier. Mais des dispositifs comme l'antéposition d'un complément, l'extraction, ou la pseudo-clivée, ont pour effet de distinguer syntaxiquement et intonatiquement un des éléments régis, dans une position privilégiée, en lui donnant un certain "relief syntaxique", sans que les relations fondamentales qui le relient au verbe soient affectées. Ce serait le cas pour le complément *une statue* dans les différents "dispositifs" suivants:

- une statue, Pierre a rapporté de là-bas
- c'est une statue, que Pierre a rapportée de là-bas
- ce que Pierre a rapporté de là-bas, c'est une statue.

Dans ces trois cas, on peut dire du complément “une statue” qu’il a une position focalisée.

2.4. PROPOSITION POUR L'ANALYSE DU VERBE RESTITUE

Plusieurs indices laissent penser que, si l'on pose pour l'énoncé réponse l'existence d'un énoncé verbal sous-jacent à restituer, il vaudrait mieux envisager de lui donner une forme où la réponse puisse apparaître dans une position nettement focalisée, c'est-à-dire dans un dispositif de construction verbale qui lui donne un statut privilégié. Nous proposerions de mettre en rapport non pas le couple question-réponse a et b, mais le couple a et c:

- a. Qu'a-t-il rapporté ?
- b. Il a rapporté une statue.
- c. Une statue, il a rapporté.

La forme d'énoncé invoquée en c correspond à un dispositif de la construction verbale fréquemment attesté en français, c'est la position “avant verbe” des compléments, qu'on dit souvent “focalisés” par cette position. La douzième édition du *Bon Usage* de Grevisse (§ 290) en cite des exemples littéraires¹, attestés “moins rarement que ne le disent certains grammairiens”². On sait qu'il s'agit d'une tournure très anciennement installée dans la langue française (avec des changements morpho-syntaxiques que décrit P.Skarup, 1975). Nous en avons cité de nombreux exemples recueillis dans les corpus de français parlé³, en insistant sur le fait que ce dispositif présente une particularité intonative marquée: intonation à accent final sur le complément antéposé, qui est par là-même un “noyau”, et intonation post-finale (de “postfixe”) sur la partie verbale qui suit:

- un verre de sangria par personne ils donnaient
(oral, Mousset A, 22,8)
- à mourir des discussions entre femmes on avait
(oral, Lash 937)

1. Grevisse cite, parmi les exemples d'auteurs reconnus, de R. Rolland : “Une seule chose il voyait : la divine bonté de son sourire compatissant”, et de J. Giono : “Treize ans, elle avait”.

2. Frédéric Sabio me signale qu'il y en a un grand nombre dans les romans de R.Forlani, comme par exemple dans *Ma chatte, mon amour*, 1990:

- “Je n'écris pas scientifiquement. Amoureusement, j'écris” (p. 25) - “Le bon dieu sans confession on lui donnerait” (p. 63) - “Même un iceberg ça ferait fondre” (p. 63).

3. Cf. *Le Français parlé*, *Etudes grammaticales*, 1990, p.57-58 et 142-143.

- **deux justificatifs de domicile** il me faut (oral, Mascolo 3)
- **dix francs** il manque (oral, une serveuse 08/91)
- pas moyen de se mettre ailleurs - mais **sourds** après on était tu vois - pourtant j'avais mis j'avais un casque (Reumaux 126, 5)

Le même phénomène de mise en relief syntaxique et de “focalisation” existe pour le sujet, marqué par certains phénomènes morpho-syntaxique et par l’intonation, sans que, en ce cas, la position “avant verbe” puisse suffire à l’indiquer; c’est par exemple la forme du sujet “lui”, ou la forme négative de “pas tout le monde”, qui, avec l’intonation, le signalent dans les exemples suivants:

- **lui** était venu nous voir au moins (CL 4,89)
- **pas tout le monde** s’appelle Paul Newman (AG).

Nous considérons qu’il s’agit d’un phénomène suffisamment bien attesté pour qu’on puisse l’invoquer dans un raisonnement syntaxique.

Dans ce dispositif, l’élément syntaxiquement distingué, en tête de la construction, a de toute façon, qu’il y ait un verbe ou non, un statut de noyau; dans “dix francs il manque”, le complément “dix francs” a une autonomie syntaxique et intonative de noyau, et certainement une valeur pragmatique de “focus”; le reste de la construction verbale, “il manque” a le statut d’un “postfixe”, qui suit l’intonation finale du noyau; c’est cette partie verbale qui pourrait “s’effacer”. A une question comme “Combien il manque?”, on pourrait fournir deux sortes de réponses, avec verbe ou sans verbe, qui aurait dans les deux cas pour noyau le complément “dix francs”:

- combien il manque ?
- dix francs (il manque).

Dans les énoncés-réponses dont il est question ici, on dira que l’effacement, s’il faut en poser un, se ferait à partir de c:

- c . Une statue (il a rapporté)

et non à partir de b:

- b . (Il a rapporté) une statue.

2.5. ARGUMENTS POUR ETAYER CETTE PROPOSITION

2.5.1. Les réponses en "c'est X"

On note que, pour des questions portant sur le sujet, il y a des réponses en "c'est X":

- qui a dit cette chose-là - **ça doit être lui encore** (CLV 54,7)
- "Qui a cassé le vase de Soissons ? - **C'est pas moi.**"
(cité par C.Kerbrat-Orecchioni 1991: 16)

Cette réponse de type "c'est X" constitue typiquement un noyau, au niveau macro-syntaxique. Si l'on restitue un verbe pour cette forme d'énoncé réponse, on doit le faire avec un dispositif d'extraction, sinon on ne voit pas bien comment on pourrait justifier la présence de "c'est", ou "ce doit être":

- ça doit être lui encore (qui a dit cette chose-là)
- c'est pas moi (qui ai cassé le vase de Soissons).

Pourtant la question ne comportait pas une extraction; ce n'était pas "c'est qui qui a dit cette chose-là", "c'est qui qui a cassé le vase". Donc le verbe que l'on restitue dans la réponse n'a pas ici le même dispositif que le verbe de la question. Il a un dispositif, marqué par "c'est", qui impose de poser un statut syntaxique privilégié pour l'élément de réponse, dans une position qui correspond à ce que l'on appelle une focalisation.

La réponse en "c'est X" semble avoir des affinités particulières avec le sujet. Il serait beaucoup plus difficile de l'imaginer avec des compléments, et je n'en ai trouvé aucun exemple¹:

- qu'a-t-il rapporté - (?) c'est une statue
- qui avez-vous rencontré - (?) c'est Pierre
- où a-t-il vécu le plus longtemps - (?) c'est en Angleterre
- quand pars-tu - (?) c'est lundi

Pour la réponse sur le sujet, "c'est X" peut être analysée comme une forme raccourcie de l'extraction², comme on en trouve fréquemment

1. Sans pouvoir en donner une explication satisfaisante, je note que la réponse en "c'est X" portant sur un complément du verbe est bien meilleure si elle est accompagnée par des verbes comme "penser" ou "croire": "quand est-il arrivé - ? Je crois que c'était lundi"; "Que veut-il acheter ? - Je pense que c'est une statue".

2. L'analyse en "reduced clefts" a été proposée par de nombreux linguistes pour l'anglais, par exemple M.A.K. Halliday 1967, Dik 1980.

dans d'autres situations syntaxiques, par exemple dans les contrastes de modalités¹:

- c'est pas lui qui m'a répondu c'est monsieur (Bus E 54,5) (c'est monsieur... qui m'a répondu),
- c'est pas moi qui l'ai fait c'est c'est un un copain (Arlaud C62,1,2)
- c'est elle qui a passé l'examen c'est pas moi (Castagné C63,4,16)
- à ce niveau c'est pas la plus grosse qui gagne c'est la plus travailleuse (C15,155,8)

L'existence d'une forme courte d'extraction dans certains énoncés réponses est un indice intéressant pour montrer que le verbe à restituer n'est pas à agencer de la façon simple qu'on envisage dans les explications par ellipse.

2.5.2. Un autre argument est fourni par les couples de question-réponse qui comportent un superlatif de type quantifieur². A une question qui comporte un élément QU- et un superlatif comme "le plus", "le mieux", on ne peut pas fournir de façon naturelle un énoncé verbal de réponse qui serait construit selon un dispositif lié, et sans effet de focalisation³:

1. Qui a reçu le plus de cadeaux ?
1' (?) J'ai reçu le plus de cadeaux
(?) il a reçu le plus de cadeaux
2. Où avez-vous connu le plus d'amis ?
2' (?) J'ai connu le plus d'amis à Paris
3. Où a-t-il vécu le plus longtemps ?
3' (?) Il a vécu le plus longtemps en Angleterre
4. Qui aimes-tu le mieux, ta maman ou ton papa ?
4' (?) J'aime le mieux mon papa
5. A qui vous confieriez-vous le plus facilement ?
5' (?) Je me confierais le plus facilement à Pierre

1. M.-L. Hennequin a rassemblé un grand nombre d'exemples de ce type pour sa thèse en cours.

2. Cf. Barbaud Ph., 1976.

3. On trouve, dans un dispositif lié, et sans effet de focalisation, d'autres types de superlatifs en "le (la, les) plus + adjectif", ou "le meilleur, la meilleure", comme dans: "j'ai pris la plus grande, j'ai choisi le cadeau le plus cher, je me souviens des meilleurs moments". A la différence de ceux dont il est question dans cette argumentation, ces superlatifs sont intégrés à un des éléments de valence du verbe:

Ces questions à superlatif peuvent cependant bien recevoir une réponse non verbale:

1. Qui a reçu le plus de cadeaux ? - Lui, moi.
2. Où avez-vous connu le plus d'amis ? - A Paris.
3. Où a-t-il vécu le plus longtemps ? - En Angleterre
4. Qui aimes-tu le mieux ? - Mon papa.
5. A qui vous confieriez-vous le plus facilement ? - A Pierre.

Si l'on veut restituer une partie verbale qui aurait été effacée, on ne peut le faire qu'avec une construction qui singularise syntaxiquement l'élément de réponse, et le présente donc dans une position focalisée; cela peut se faire soit avec un dispositif d'antéposition, soit avec le dispositif d'extraction en "c'est...que/qui..."¹:

1. Qui a reçu le plus de cadeaux ?
Lui, a reçu le plus de cadeaux
C'est lui qui a reçu le plus de cadeaux
2. Où avez-vous connu le plus d'amis ?
A Paris, j'ai connu le plus d'amis
C'est à Paris que je connais le plus d'amis
3. Où a-t-il vécu le plus longtemps ?
En Angleterre, il a vécu le plus longtemps
C'est en Angleterre qu'il a vécu le plus longtemps
4. Qui aimes-tu le mieux ?
Mon papa, j'aime le mieux
Mon papa que j'aime le mieux
5. A qui vous confieriez-vous le plus facilement ?
A Pierre, je me confierais le plus facilement
C'est à Pierre que je me confierais le plus facilement.

Comme ces exemples de questions et réponses obligent à poser une restitution de verbe avec un dispositif verbal qui singularise une position syntaxique (et par là même la focalise), il serait sans doute peu économique de prendre ici cette solution, et d'en prendre une autre pour les cas semblables à "Qu'a-t-il rapporté ? - Une statue", où il n'y a pas de superlatif en jeu.

L'argument des réponses en "c'est X" et des réponses à un superlatif semble suffisant pour justifier la proposition de départ: le verbe à restituer ne peut pas être conçu selon un dispositif direct, lié, mais comme

1. On peut aussi avoir des constructions en "voici, voilà", "Celui que j'aime le mieux, c'est mon papa".

un dispositif qui singularise syntaxiquement l'élément de réponse, et lui donne la possibilité de fonctionner comme un énoncé noyau.

3. LE PHENOMENE DU "RACCOURCI"

3.1. DEFINITION DU "RACCOURCI"

En décrivant jusqu'ici le problème du verbe à restituer, je me suis préoccupée de l'équivalence entre l'énoncé non verbal et l'énoncé verbal qu'on pouvait reconstituer. Je n'ai pas examiné le phénomène inverse, que l'on nomme généralement "ellipse" ou "effacement" du verbe, et qui sera présenté ici comme un phénomène de "raccourci syntaxique".

Il semble utile en effet de faire une différence entre "ellipse" et "raccourci". On parlera de "raccourci" dans les cas où la séquence syntaxique attestée, par exemple la réponse sans verbe, "une statue":

- qu'a-t-il rapporté ? une statue

ou la forme courte de l'extraction, "c'est un copain":

- c'est pas moi qui l'ai fait, c'est un copain

peut être prolongée, sans aucune déformation syntaxique, par une séquence plus longue, à laquelle elle est jugée équivalente dans un contexte donné:

- qu'a-t-il rapporté ? une statue
une statue il a rapporté

- c'est pas moi qui l'ai fait, c'est un copain
c'est un copain qui l'a fait.

Ce rapport entre séquence courte et séquence longue doit pouvoir se retrouver de façon systématique dans des situations analogues. On serait dans le même cas que celui des troncations de mots, comme "ciné" et "cinéma", "deuche" et "deux-chevaux". C'est un rapport que Z. Harris (1972) avait proposé d'exploiter avec la notion d'effacement du "mot adéquat" ("zeroing of appropriate word", 1972:133)

Cette notion de raccourci est intéressante dans la mesure où elle permet de contrôler les relations que l'on pose et d'éviter un usage aveugle de restitutions et d'effacements, comme cela a souvent été le cas pour

l'ellipse¹. La relation entre la séquence courte et la séquence longue ne concerne pas seulement le lexique; il ne s'agit pas seulement, comme dans l'ellipse "à l'aveugle", de restituer le lexème verbal "il a rapporté" ou "il l'a fait" qui serait en commun à deux constructions; la relation entre forme courte et forme longue, telle qu'on la propose ici, est une relation syntaxiquement définie.

3.2. AUTRES EXEMPLES DE RACCOURCIS

Pour soutenir l'idée que les énoncés réponses sont analysables par le procédé de "raccourci" syntaxique, on peut citer des exemples de raccourcis dans d'autres situations.

3.2.1. J'ai déjà cité les dispositifs d'extraction. On trouve des exemples d'extraction du sujet et de différents compléments, dans des énoncés qui présentent une forme longue en premier lieu et ensuite une forme courte (souvent avec un contraste de modalités entre les deux):

- c'est le maître qui l'avait apporté ou c'est les élèves (PC 7,111)
- c'est l'Europe qu'on fait pour l'instant - oui - c'est l'Europe de la technologie (Anton 16, 13)
- "C'est pas un billet d'humour que je vais épingle à la porte de ma loge, aujourd'hui c'est un billet d'humeur" (D. Sarraute, cité par Hennequin, 242)
- c'est pour sa santé que je le fais passer c'est pas pour c'est pas pour me faire plaisir (DegliE 73,8)

3.2.2. Les "interrogatives indirectes"

Il a souvent été remarqué que les interrogatives indirectes peuvent avoir des formes courtes, comme par exemple dans:

- Je l'ai mis quelque part mais je me demande où.
- Il a vu quelqu'un mais nous ne savons pas qui.
- Je vois bien qu'il est parti; expliquez-moi comment.

Les verbes dit d'"interrogation indirecte", "je me demande", "nous ne savons pas", "expliquez-moi" n'ont pas ici leur valence complète; l'élément "interrogatif" qui les suit, "où", "qui", "comment", ne constituent pas leurs valences compléments; ce qui formerait le complément de ces verbes, c'est toute une construction verbale:

1. A. Chervel a raconté quels furent les abus de l'explication par ellipse dans les grammaires scolaires.

- je me demande où je l'ai mis
- nous ne savons pas qui il a vu
- expliquez-moi comment il est parti

Ces constructions verbales sont ici "raccourcies", et réduites à leur élément de tête, "où, qui, comment", qui est dans une position syntaxique distinguée, séparée du reste de la construction verbale, et par là-même en position focalisée; il est tout à fait possible de donner extensivement la construction verbale, dans une disposition en quelque sorte "en miroir inversé", par rapport au lexème verbal de la question:

- je l'ai mis quelque part ..je me demande où (je l'ai mis)
- il a vu quelqu'un ... nous ne savons pas qui (il a vu)
- il est parti expliquez-moi comment (il est parti)

Le verbe restitué est lexicalement le même que celui qui précède; mais il n'a évidemment pas le même dispositif syntaxique. Il occupe une position syntaxique secondaire, typique des dispositifs de relativisation, et c'est ce qui permet sans doute de l'"effacer" facilement dans une forme courte.

3.2.3. Le "raccourci" de certains verbes modalisant un verbe à l'infinitif

Des verbes comme "devoir, pouvoir, convenir" ont la capacité d'être des sortes de relais anaphoriques d'un verbe mentionné dans un contexte antérieur contigu:

- père avait à ce moment-là une grosse verrue qu'il soignait **comme il pouvait** (Broux 35)
- je ne peux pas faire **comme je veux** id., 36)
- ils s'exprimaient réellement **comme ils doivent** (id. 36)

Ils se manifestent alors sous une forme syntaxiquement incomplète, par exemple: "j'aurais dû", "il pourrait", "il convient"; l'énoncé extensif comporterait la reprise du verbe constructeur précédent (nécessairement à l'infinitif)¹:

- je n'ai pas pu le faire mais j'aurais dû (le faire)
- Il n'y est pas encore allé mais il pourrait (y aller)
- Je le lui dirais comme il convient (de le lui dire)

1. M.A.K. Halliday (1985:89) parle pour ces cas de syntagmes qui ne retiennent du verbe que sa modalité : "clauses consisting of the mood only".

Leur statut syntaxique ne peut être défini que par rapport à ce verbe lexical. Le rapport entre forme courte et forme longue du syntagme verbal peut être décrit de façon précise.

3.2.4. Le raccourci des “relatives sans tête”

Il existe des constructions relatives comportant un effet de “verbe en miroir”¹; sous leur forme courte, elles présentent une incomplétude syntaxique:

- qui je veux
- à qui il faut
- chez qui je peux
- où on me dira

Le verbe qui apparaît dans ces syntagmes courts n'est visiblement pas un verbe qui régit ces éléments relatifs: “à qui” ne peut pas être analysé comme un complément de “il faut”, mais comme le complément d'un verbe précédent²; pour rétablir la forme longue de ces relatives, on utilise une reprise du verbe qui régit l'ensemble:

- je salue qui je veux (saluer)
- on le donne à qui il faut (le donner)
- j'habite chez qui je peux (habiter)
- j'irai où on me dira (d'aller).

Le “raccourci” présente ici aussi les caractéristiques précédemment évoquées pour les énoncés réponses et les interrogatives indirectes:

- la séquence syntaxique “raccourcie” peut être prolongée, sans aucune déformation dans l'ordre des éléments, en une séquence longue. Halliday dirait “with the exact wording” (1985:300).
- la restitution d'un verbe fait appel à un verbe lexical présent dans le contexte; on peut prédire la forme morphologique qu'il prend.
- l'élément qui figure dans la forme raccourcie est dans une position de noyau qu'il occupe également dans la forme longue; il donne, de ce fait, un effet de focalisation.

1. Nous en avons donné une brève description dans *Pronom et Syntaxe*, 1984.

2. Il est intéressant de remarquer que l'on peut avoir ici des relativisations sur les compléments, non prépositionnels: “qui je veux saluer”; prépositionnels: “à qui il faut le donner”, ce qui n'est possible pour les relatives sans tête que dans ces effets de “verbe en miroir”. On trouve difficilement en français des exemples de relative sans tête relativisant des compléments, en dehors de cette situation, comme ce serait le cas dans: “je l'ai rendu à qui je l'avais emprunté”, ou “je respecte qui je salue”.

3.2.5. Le "gapping" du verbe.

On a appelé "gapping" le phénomène d'absence de verbe dans certaines formes de "coordination", comme dans:

- Jacques adore les fraises, **moi les framboises**
- j'ai un peu appris à parler l'allemand **le polonais pas un mot**
(Conseil 7, 14)
- tu as gagné une fois **moi trois fois** (Brigno 89)

Nous avons proposé de dire¹ que les énoncés nominaux, "moi trois fois", "le polonais pas un mot", sont construits par "projection" sur la construction verbale précédente; c'est-à-dire qu'ils représentent une réédition lexicale de la relation syntaxique donnée préalablement par les verbes "as gagné", "ai appris". Si l'on veut ici restituer lexicalement le verbe, ce qui est parfaitement possible, on a intérêt à le mettre dans une position qui respecte l'autonomie de "trois fois", "pas un mot" dans l'énoncé sans verbe:

- moi **trois fois** (j'ai gagné)
- le polonais **pas un mot** (j'ai appris)

Au lieu de restituer le verbe, nous avons proposé de conserver la structure non verbale offerte par les exemples, et de poser qu'une relation syntaxique organisée par un verbe pouvait être maintenue, sans répétition du lexème verbal, à travers toute une série d'énumérations. Supposer un verbe sous-jacent ne change pas grand chose à cette explication; c'est une affaire de choix entre deux types de présentation du même phénomène. Mais il est important de souligner que, dans ces structures sans verbe comme dans les structures avec verbe, la position du deuxième élément est toujours une position de noyau, avec effet de focalisation. On peut dire que cette position peut se réaliser soit sans verbe (ce qui est le cas des exemples cités), soit avec un verbe placé dans une position "secondaire", telle qu'elle apparaît dans les restitutions. On aurait à faire à une forme développée quand on y met le verbe, ou à une forme "raccourcie", quand il y a absence du verbe.

A côté de ces exemples sans verbe, on rencontre aussi une tournure avec "c'est" devant le deuxième membre de l'énoncé non verbal:

- Jacques adore les fraises, moi c'est les framboises
- vous pensiez à Pierre et moi c'était plutôt à Jacques
- j'apprendrai à parler le russe et lui ce sera le polonais

1. *Le Français Parlé, Etudes grammaticales*, p.151-157.

Pour donner une analyse correcte de cette tournure en “c'est X”, il faut supposer une forme de “raccourci”, comme dans les extractions¹:

- ... moi c'est les framboises (que j'adore)
- ... moi c'était plutôt à Jacques (que je pensais)
- ... lui ce sera le polonais (qu'il apprendra).

On aurait donc à faire à une forme courte d'extraction en “c'est”, comme on en a rencontré pour les énoncés réponses:

- Qui a cassé le vase de Soissons ? - C'est pas moi (qui l'ai cassé).

Mais, comme pour les énoncés réponses, on voit que le raccourci de la forme d'extraction ne s'emploie guère que dans la relation entre un sujet et le reste de la construction verbale: “moi, c'est les framboises (que j'adore)”. Il serait difficile de mettre ce raccourci dans un énoncé à gapping qui comporterait deux éléments compléments, comme:

- (?) le polonais c'est pas un mot (que j'ai appris)
- il ramassait les fraises le matin
- (?) et moi les framboises c'est le soir (que je ramassais)
- il enseigne le russe aux parents et (?) le polonais c'est aux enfants
- j'ai envoyé Jean à Paris et (?) Jacques c'est à Londres

On doit donc admettre qu'il y a pour ces relations entre formes courtes et formes longues, des procédés réservés au traitement des sujets². La différence s'établirait ainsi, à la fois pour les énoncés réponses et pour les exemples de “gapping”:

• Pour tous les éléments régis par le verbe, y compris le sujet: la forme sans verbe est le raccourci d'une construction verbale à dispositif d'antéposition

- vous étiez combien ? - sept (on était)
- qui est venu ? - lui (est venu)
- j'ai appris un peu l'allemand le polonais pas un mot (j'ai appris)
- il adore les fraises moi les framboises (j'adore).

1. Dans ces emplois de tournures à “gapping”, où le jeu des modalités suit des règles strictes, il n'est pas possible d'avoir une forme négative du “c'est” d'extraction: *“il adore les fraises et moi ce n'est pas les framboises”.

2. Je suis incapable de fournir pour l'instant une explication sérieuse de ce traitement particulier réservé au sujet.

• Pour les sujets, la forme raccourcie peut être une extraction raccourcie :

- qui est venu ? c'est lui (qui est venu)
- qui a cassé le vase ? - c'est pas moi (qui ai cassé le vase)
- il adore les fraises moi c'est les framboises (que j'adore)

Ces limitations concernant le sujet sont un des points de détail qui montrent que le phénomène du "raccourci" est soumis à des contraintes strictes, et qu'il ne peut pas être assimilé aux exemples généraux de ce qu'on appelle ellipse, où l'on ne verrait pas des organisations de ce genre¹.

3.3. LE STATUT DU VERBE DANS LES "RACCOURCIS"

Le statut du verbe qui peut disparaître dans une forme courte doit être précisé. Cette capacité qu'il a de disparaître sans changer l'interprétation syntaxique de l'ensemble a été souvent mise en relation avec les phénomènes de focalisation, largement étudiés dans les années récentes. On peut citer par exemple ce qu'écrit D.Creissels (1991: 337), à propos des tournures à extraction:

"[...] ces formes, qui apparaissent en particulier en cas de focalisation d'un élément nominal, ont plus généralement pour signification de marquer que le verbe n'est pas au centre de l'acte d'énonciation assumé par l'énonciateur; la focalisation et la relativisation (au moins dans le cas des relatives dites "déterminatives") ont en commun une organisation communicative dans laquelle une structure phrastique est présentée comme la simple reprise de quelque chose de préalablement acquis; par rapport à *il a acheté une vache*, les deux énoncés *c'est une vache qu'il a achetée* et *la vache qu'il a achetée a une patte cassée* contre asserté dans *il a acheté une vache*".

Dans les énoncés réponses, il est légitime de dire que, du point de vue de la signification, le verbe qu'on restitue n'est pas "au centre de l'acte d'énonciation", et qu'il représente "la simple reprise de quelque chose de préalablement acquis". Dans:

1. F. Sabio me fait remarquer qu'on rencontre de nombreuses formes courtes dans des tournures comme : "Quand il se plaint, c'est toujours contre l'administration" - "Si je viens, ce ne sera pas avant huit heures" - "Si jamais j'accepte ce travail, ce sera par amitié envers toi", où l'on peut facilement fournir la forme longue : "Si je viens, ce ne sera pas avant 8 heures [que je viendrai]". D'autre part, le dispositif en "il n'y a que... que...", qui porte une restriction, est souvent réduit à une forme courte: "Trouve-t-on ce type de musique dans toute la région ? - Non, il n'y a qu'ici (qu'on trouve ce type de musique)".

verbale, avec un statut de noyau, le reste de la construction verbale occupe une position de postfixe; dans la forme courte, on ne retient que le noyau, et le reste de la construction verbale est omis.

- Une vache (il a acheté)

A. Culioli (1974) avait déjà proposé d'analyser les énoncés exclamatifs en prenant grand soin de restituer pour chaque type la position syntaxique adéquate qui rend compte de sa "situation d'énonciation". Il proposait, pour:

- L'adorable petit garçon !

un "schéma d'identification circulaire" qui le menait à reconstituer une forme d'énoncé où le verbe restitué n'était pas plaqué dans la restitution à un emplacement d'énoncé assertif ordinaire:

- (X est) l'adorable petit garçon (qu'il est).

Ces différentes propositions visent à préciser le statut syntaxique des éléments qu'on se permet de reconstruire et d'effacer, et donc à limiter l'usage de l'explication par l'ellipse.

Il a souvent été dit que le verbe qui peut être effacé doit figurer dans un contexte proche. C'est souvent le cas pour les couples de questions et réponses; mais il ne semble pas que la proximité soit un élément essentiel. Nous avons remarqué que le lien avec un verbe lexical du contexte peut se maintenir à travers une longue distance de texte, ce qui suppose que nous gardions en mémoire de grands pans de discours, disponibles pour la "récupération" d'un lexème verbal. L'exemple le plus étendu que nous ayons rencontré dans les exemples de français parlé est dans cet échange de onze répliques entre deux locuteurs:

- | | | |
|----|----|---|
| 1 | 1. | mais qu'est-ce qu'il y avait eu comme scandale à Benot qu'ils avaient repeint heu des trucs en rouge là |
| 2 | 2. | ah oui |
| 3 | 1. | ils avaient peint les trucs d'en haut les statues en rouge |
| 4 | 2. | le clocher de l'église |
| 5 | 1. | le clocher de l'église qu'est-ce qu'il y avait encore |
| 6 | 2. | Giausèle |
| 7 | 1. | c'est quoi ça |
| 8 | 2. | c'est une statue qui est sur une fontaine de la place là |
| 9 | 1. | ah oui je vois là un petit bonhomme |
| 10 | 2. | voilà un petit bonhomme qui tient un coquillage dans la main - ma grand-mère - toutes les sonnettes - tous les boutons de sonnettes |
| 11 | 1. | les sens interdits - tous les sens interdits (MFM A 59,8) |

ce qui donne un énoncé de tournure tout à fait naturelle. Le syntagme “toutes les sonnettes” est à comprendre comme l’élément d’une “liste”¹ de compléments appartenant à la construction: “ils avaient repeint des trucs en rouge”, qui comporte six instances: “des trucs, les statues, le clocher de l’église, Giauxèle, toutes les sonnettes, tous les sens interdits”.

La grande distance de texte qui sépare un élément du verbe qui le commande n’a apparemment pas d’importance majeure.

4. LA DIFFERENCE ENTRE CES RACCOURCIS ET L’ELLIPSE DU “VERBE D’EXISTENCE”

Nous avons vu que si l’on tient à rétablir un verbe lexical pour les énoncés réponses, les constructions à “gapping” et les “listes”, on peut le faire dans certaines conditions, en exploitant un verbe constructeur fourni par le contexte, ce qui fait passer d’une séquence courte à une séquence longue.

Les cas où l’on a proposé de restituer un verbe “être” ou un autre “verbe d’existence”, qui ne figure pas dans le contexte, mais qui est supposé assurer une relation “prédicative”, sont très différents. Un grand nombre de grammairiens ont justifié cette restitution par un argument d’évidence, fondé non sur la syntaxe, mais sur l’interprétation sémantique globale de l’énoncé; comme le disait A.Lombard (1930: 239), il s’agirait d’“un rapport logique qu’il est facile de suppléer”. Il est certes facile de “suppléer” sur le plan de l’interprétation, comme on l’a fait si souvent, mais c’est, en ce cas, sans entrer dans le détail de l’analyse syntaxique.

Deux types d’exemples sont à distinguer. Dans le premier, la construction sans verbe offre deux éléments, dont l’un, interprété comme “thème”, peut être facilement converti en sujet, si on lui fournit un verbe, et l’autre, interprété comme “prédicat”, est facilement convertible en construction verbale pour peu qu’on lui adjoigne “être”. Mais cette double “conversion”, qui a des airs d’évidence sur le plan interprétatif, ne va pas sans poser quelques problèmes syntaxiques. Les grammaires citent des exemples comme :

- son mari, un ivrogne,

dans l’ordre “thème + rhème”; (ces exemples sont en réalité assez peu souvent attestés dans les données orales ou écrites). Ch. Bally, et à sa suite

1. Nous avons longuement développé cette notion de “liste” dans *Le Français parlé, Etudes grammaticales*.

B. Pottier (1974:230), présentaient ces énoncés sans verbe comme caractéristiques de certaines “situations d'emphase”; c'est l'effacement de “être” qui créerait cet effet rhétorique. L'emplacement de ce verbe éliminé a généralement été situé entre le sujet et l'attribut:

- son mari (était) un ivrogne.

Les attestations les plus nombreuses présentent l'ordre inverse, “rhème + thème”, comme dans le fameux exemple d'Aragon cité par A. Henry (1960):

- “Une fille courageuse et dévouée, cette Yvonne”.

Pour restituer le verbe, il faut alors choisir entre plusieurs réalisations morphologiques, soit par la forme “c'est”:

(c'était) une fille courageuse et dévouée, cette Yvonne
 “Un homme très bien, son mari ” (Nerval, cité par A.Henry)
 (c'était) un homme très bien , son mari

soit par un pronom de type “il”, puis “être”:

“Pas sportif pour un sou, ce nonchalant garçon” (cité par A.Henry)
 (il n'était) pas sportif pour un sou, ce nonchalant garçon
 “Très suggestifs, les détails sur Mme X” (id.)
 (ils étaient) très suggestifs, les détails sur Mme X

avec des cas d'hésitation, qui ne sont pas indifférents, comme pour l'exemple de Rimbaud (cité par A. Henry):

“Magnifique, la luxure”
 (c'était ? elle était ?) magnifique, la luxure.

Il n'a pas été accordé beaucoup d'importance, dans ces restitutions, au problème de la place respective du verbe et du prédicat non verbal; mais on les a généralement proposés dans l'ordre de la phrase assertive.

D'autre part, le choix lexical du verbe pose parfois des problèmes difficiles, comme on le voit d'après des exemples moins bien connus, qu'on trouve dans les corpus de français parlé. Ainsi dans l'exemple suivant:

- je fais la distinction - les Européens avec un slip - les émigrés complètement nus - même pas un slip (cité par M.-L. Hennequin, 884)

on pourrait à la rigueur restituer “étaient” pour:

- les Européens (étaient) avec un slip,
 - les émigrés (étaient) complètement nus,

mais certainement pas pour:

- les émigrés...même pas un slip,

où il faudrait choisir un autre verbe:

- les émigrés...(n'avaient) même pas un slip.

Dans un autre exemple, ce serait encore un autre verbe ("seraient nécessaires ?", "il faudrait "?):

- dix mètres cubes par jour - uniquement pour nos besoins
(M.-L. Hennequin, 884)

Dans le deuxième type d'exemple, il y a deux éléments en présence; l'un peut être traité comme précédemment en tant "prédicat", aisément convertible en verbe, mais l'autre ne peut pas être converti en sujet syntaxique; c'est le cas en particulier quand il s'agit d'un élément lexical nettement marqué comme un repère temporel ("soudain", "premier temps"), ou spatial ("à la main gauche"):

- "*Soudain, des coups de feu*" (cité par De Boer)
- Le cycle qu'on appelle cycle à quatre temps est très simple - *premier temps admission* - *deuxième temps compression* - troisième temps c'est la détente - et - le quatrième temps c'est l'échappement (oral, Prinderre, 9)
- "Puis repos sur le divan. Cigarette à la main gauche; à la droite un livre" (cité par Spang-Hanssen, p.190).

C'est là que les grammairiens partisans de l'ellipse, pour convertir le prédicat nominal en verbe font intervenir les "verbes d'existence", comme "il y a", et déclarent que le thème est à chercher dans la situation pragmatique; pour rendre compte de:

- "Soudain, des coups de feu" = soudain (il y eut) des coups de feu,

De Boer analyse "des coups de feu" comme un prédicat, dont le thème est fourni par "les circonstances extérieures". A. Lombard (p. 237) envisageait même une sorte de processus continu par lequel on passerait d'une phrase verbale à une phrase nominale, en parcourant des degrés de dématérialisation successifs du verbe, la transition ultime se faisant entre un "verbe d'existence" ("il y a") et l'absence de ce verbe:

1. il cria
2. il poussa un cri
3. il eut un cri
4. on entendit un cri
5. il y eut un cri
6. soudain, un cri

On voit qu'il s'agit moins de fournir des règles de description syntaxique propres à l'énoncé sans verbe que de lui trouver une filiation verbale. Dans cette tradition classique, qui s'étonne d'ailleurs du succès littéraire de ces tournures, la partie descriptive concerne en général les conditions discursives d'apparition de ces énoncés (descriptions, effets de surprise, etc.).

Les énoncés sans verbe, placés en situation d'"apposition" obligeaient à poser une analyse avec un verbe "d'existence" comme "il y a" ou "c'est", sous-jacent à la tournure, mais sans sujet disponible.

- [...] pouvoir choisir un fiancé - *premier acte d'indépendance*
- il fallait désherber les lentilles - *angoisse*
- Ils ont des économies. *Prudence*. (ap. E. Barton)
- "On fait les foins: *réjouissances*" (Ramuz, dans Dessaintes)

Dessaintes (1966:80) y voyait un cas d'"insertion incidente" et en donnait une explication d'ordre psychologique: prédication qui "connote une réaction à un stimulus"; "on fait les foins" = stimulus; "réjouissances" = réaction. On voit qu'ici l'analyse syntaxique bute sur une difficulté de restitution: non seulement le choix du verbe à restituer est délicat, mais la détermination nominale l'est également; en effet, une grande partie de ces énoncés sont formés d'un nominal à déterminant "zéro", qu'il serait difficile de conserver comme tel avec des verbes d'existence comme "il y eut", "ce fut":

- il s'en était mis plein la lampe tout simplement - alors *colère du père - blasphèmes - imprécations contre tout le monde* (oral, Simon 2,25)
- le lendemain *grande surprise* (oral Cl K8.5).

Or on s'aperçoit que l'absence de déterminant est primordiale dans la structure sans verbe. L'indice fourni par cette absence de déterminant est suffisamment fort pour être exploité à des fins littéraires, sans le secours d'aucune indication de ponctuation ni d'intonation; dans ce poème de J. Prévert, entièrement formé d'énoncés nominaux, c'est l'absence de déterminant (à partir de "doux présent..."), qui signale le début de la partie "prédicative":

"Une orange sur la table
ta robe sur le tapis
et toi dans mon lit

doux présent du présent
 fraîcheur de la nuit
 chaleur de ma vie" (*Paroles*, p. 26)

Dans tous les cas de restitution par le verbe "être" ou un équivalent, on voit qu'il s'agit d'une situation très différente de celle qu'on a constatée pour les cas de "raccourci". La "conversion" de l'énoncé nominal en énoncé verbal ne peut pas se faire selon des règles syntaxiques strictes. Il n'est donc pas étonnant que le refus de l'ellipse se soit manifesté, chez certains linguistes, préférentiellement à propos de ce genre d'exemples.

C'est à ce type d'énoncé que s'attache par exemple E. Barton (1990: 36) pour limiter la notion d'ellipse telle qu'elle a été pratiquée dans le cadre de la grammaire générative, depuis "Government and Binding"¹. Rétablir un verbe sous-jacent dans ces cas d'apposition est en effet délicat; on manque de repère pour situer syntaxiquement l'élément dit "prédicatif" (surtout lorsqu'il est dépourvu de déterminant), qui fonctionne comme un énoncé autonome, avec une référence sémantique vers ce qui précède.

Dans "l'apposition" constituée par un élément nominal, "angoisse" fait réinterpréter "désherber les lentilles" comme un processus qui peut être dénommé "angoisse" ou qui déclenche un état nommé "angoisse". Avec la structure non verbale, cette réinterprétation est proposée sans assise référentielle. La convertir en énoncé verbal ("c'était une angoisse, j'eus de l'angoisse", il y eut de l'angoisse", etc...), c'est évidemment donner une paraphrase très approximative, et qui ne semble pas avoir valeur d'argument pour un raisonnement syntaxique.

5. CONCLUSION

Dans tous les cas où l'on a proposé d'analyser les énoncés sans verbe au moyen de l'ellipse d'un verbe "être" ou "il y a", le raisonnement se présente comme une argumentation sur la notion de "prédicat", et entraîne un compromis entre la syntaxe et la pragmatique.

En fait, si l'on y regarde de près, on pourrait dire qu'à chaque fois, le raisonnement est en réalité guidé par un calcul lexical². Entre "une fille courageuse" et "cette Yvonne", ou "très suggestifs" et "les détails", il y a une forte probabilité pour que l'association évoque la notion de propriété

1. Les solutions proposées par E. Barton, qui demande qu'on intègre ces "non sentials constituents" dans les bases de la grammaire, ne seront pas abordées ici.

2. Je pense plus particulièrement au type de calcul lexical dont Z. Harris a montré l'importance, avec sa théorie du "mot adéquat" (appropriate word).

caractéristique, qui rend très probable l'association lexicale avec "être": "une fille courageuse" est une propriété à bonne probabilité pour un personnage féminin comme "cette Yvonne", et "très suggestifs" est un adjectif particulièrement approprié à un lexème comme "les détails"; d'où la possibilité de gloser ce rapport par "être". La mise en contact de "soudain" et de "un cri" exploite un rapprochement lexical qui va bien évidemment dans le sens de la survenance d'un processus, ce qu'on peut gloser par "il y a". Ces exemples n'offrent aucune ambiguïté d'interprétation, de sorte que la probabilité va dans le sens d'un seul verbe. Un exemple difficile à interpréter serait un exemple dans lequel la prédiction d'association lexicale entre les deux éléments serait trop faible, comme pour:

- une fille courageuse, ce détail

(ce qui pourrait avoir une interprétation, à faible prédictibilité, si l'on imagine une situation où il y a un "détail" à mentionner et que ce "détail" est illustré par "une fille courageuse").

Un exemple ambigu serait un exemple où l'on pourrait supposer plusieurs relations, également probables:

- Yvonne, une dépressive; Lucienne, une grabataire (elle est dépressive? elle a une dépressive chez elle ? son fantasme est une dépressive ?

Au contraire, dans les exemples d'énoncés réponses, ou de "gapping", pour lesquels la restitution du verbe pouvait se faire avec des garanties syntaxiques sérieuses, en misant sur le phénomène de "raccourci" syntaxique), il s'agissait toujours d'un verbe pour lequel le calcul de bonne adéquation lexicale ne se posait pas. Dans les exemples où l'on restitue un "verbe d'existence", ce calcul devient une opération fondamentale, assez délicate et sans garantie syntaxique. Le recours au "verbe d'existence" est une façon de le masquer. Il nous semble qu'on a intérêt à traiter ces cas en refusant de poser qu'il y a une ellipse, et en envisageant qu'il puisse exister des exemples de syntaxe non verbale, non réductibles à des modèles à verbes¹.

En somme, cette incursion dans le domaine des énoncés non verbaux, qu'il faudrait poursuivre plus avant, nous permet de prendre une première position sur les phénomènes syntaxiques couramment traités par l'ellipse et l'effacement. Il existerait, d'une part, une série de tournures sans verbe,

1. Nous avons proposé, sous le titre de "macrosyntaxe", des procédures pour intégrer ces constructions dans une description grammaticale, dans *Le Français parlé, Etudes grammaticales*, chapitre IV.

“raccourcies”, dont le développement extensif en tournures longues avec verbe serait toujours garanti, dans des conditions de réalisation strictement prévisibles. Il faudrait d'autre part poser qu'il existe des constructions fondamentalement non verbales, à étudier en tant que telles. On aurait intérêt, dans les deux cas, à écarter le terme d'“ellipse”.

Claire BLANCHE

BIBLIOGRAPHIE

- BALLY Charles, 1944, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BARBAUD Philippe, 1974, "Constructions superlatives et structures apparentées", Thèse de troisième cycle, Paris VII.
- BARTON Ellen L., 1990, *Non sentential Constituents. A Theory of Grammatical Structure and Pragmatic Interpretation*, Amsterdam, Benjamins.
- BERRENDONNER Alain, 1986, "Référence et mémoire discursive", Communication au Colloque du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel sur *La Référence*, 9-10 octobre 1986.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, DEULOFEU José, STEFANINI Jean et Karel van den EYNDE, 1984, *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, S.E.L.A.F.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, BILGER Mireille, ROUGET Christine et Karel van den EYNDE, 1990, *Le Français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Editions du C.N.R.S.
- CREISSELS Denis, 1990, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, Ellug.
- CULIOLI Antoine, 1974, "A propos des énoncés exclamatifs", *Langue Française* n° 22, mai 1974, 6-15.
- DE BOER C., 1954, *Syntaxe du français moderne*, 2ème éd., Leyde.
- DECLERCK R., 1988, *Studies on Copular Sentences, Clefts and Pseudo-Clefts*, Leuven, Leuven University Press/Foris.
- DESSAINTE Maurice, 1966, "L'apposition: une fonction ou un mode de construction asyndétique ?", in *Mélanges Grevisse*, p. 69-104.
- DEULOFEU José,
 — 1977, "La Syntaxe et les constructions binaires", *Recherches Sur le Français Parlé*, n° 1, 30-60.
 — 1988, "Les Couplages de constructions verbales en français parlé: effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé", *Recherches Sur le Français Parlé*, n° 9, 111-141.
- ERIKSSON Olof, 1980, *L'attribut de localisation et les nexus locatifs en français moderne*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis.
- HALLIDAY M.A.K., 1985, *An Introduction to Functional Grammar*, Londond/New York, Edward Arnold.

- HARRIS Zellig, 1970, *The two Systems of Grammar: Report and Paraphrase, Papers in Structural and Transformational Linguistics*, Dordrecht, D.Reidel, p. 612-692.
- HENRY Albert, 1977, *Etudes de syntaxe expressive*, 2ème éd. Bruxelles, Paris, Presses Universitaires de Bruxelles-Presses Universitaires de France (chap.10).
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (dir.), 1991, *La Question*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- KIEFER Ferenc (ed.) 1980, *Questions and Answers*, Dordrecht/Boston, D. Reidel.
- LOMBARD Alf, 1930, *Les Constructions nominales dans le français moderne*, Uppsala, Almqvist & Wiksells.
- MERTENS Piet, 1990, in Blanche-Benveniste et alii (1990), chapitre V sur l'intonation.
- POTTIER Bernard, 1974, *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck.
- REICHLER-BEGUELIN Marie-Josée, 1989, "Anaphores, connecteurs et processus inférentiels", Actes du 3ème cycle roman de Linguistique française.
- REMI-GIRAUD Sylviane, 1991, "Question et assertion. De la morpho-syntaxe à la pragmatique", in Kerbrat-Orecchioni, 1991.
- SKARUP Povl, 1975, *Les Premières zones de la proposition en ancien français. Essai de syntaxe de position*, Etudes Romanes de l'Université de Copenhague, *Revue Romane*, n° Spécial 6
- ZRIBI-HERTZ Anne, 1990, "Lui-même argument et le concept de 'pronom A'", *Langages*, n° 97, p. 100-127.

TRANSCRIPTION ET GRAMMAIRE

La distribution de Que "sujet" dans deux versions manuscrites d'une œuvre du XV^e siècle, *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*

Dans l'introduction qu'il donne à l'ouvrage de C. Blanche-Benveniste et C. Jeanjean 1987, J. Monfrin rapproche la démarche du linguiste qui s'intéresse à la transcription du français parlé dans son aspect flottant, souvent difficile à saisir, et celle du médiéviste, éditeur ou lecteur d'un texte d'ancien français qui s'interroge sur le sens des irrégularités qu'il observe, notamment dans la morphologie et la graphie. La question qui se pose dans ces deux domaines d'activité, au demeurant assez distincts, est celle des effets du mode de transcription orthographique adopté sur l'appréhension de la réalité linguistique.

S'agissant du texte de moyen français, la graphie n'est pas suffisamment stable pour permettre d'identifier les morphèmes à coup sûr. On sait, en effet, que les textes des manuscrits relèvent de scripta régionales qui ne correspondent pas proprement à des dialectes et qu'au sein d'une scripta les flottements orthographiques sont constants. On peut prendre l'exemple de l'affaiblissement des consonnes finales, celui de "-l" en particulier, tel que le traite C. Marchello-Nizia 1979¹: la graphie *i* (pour *il*) est possible, autorisant aussi bien une graphie **qui** pour **qu'il** que l'inverse, la graphie **quil** pour **qui**.

C'est pourquoi, devant les multiples cas de variantes de formes qu'on observe entre les différents manuscrits comme au sein d'un même manuscrit, il faut chercher à départager faute matérielle due à l'inconséquence du scribe, variation strictement graphique et graphies reflétant une différenciation grammaticale.

1. P. 86-87.

J'examinerai, en tenant compte des problèmes de graphie, les variantes **Que** et **Qui** du "relatif sujet" dans deux versions manuscrites d'un texte du milieu du XV^e siècle¹.

Dans cette perspective, j'ai cherché à dégager l'ordonnement des variantes graphiques observées et à montrer ce qu'elles révèlent de l'ensemble de l'activité de transcription.

1. LA DISTRIBUTION DE QUE SUJET

1.1. Je reviens tout d'abord, dans ces lignes, sur l'hypothèse d'une forme **Que** relatif sujet, parce qu'il s'agit d'une question qui embarrasse les linguistes: on s'est interrogé sur les conditions d'emploi de cette forme et sur les raisons de sa disparition.

M. Wilmet 1978, a fait une revue des principaux articles consacrés à cet emploi de **Que** en ancien et en moyen français. A son avis, bien que l'emploi de **Que** concurrent de **Qui** soit fort inégalement réparti dans les textes - ce qu'a confirmé U. Jokinen, 1978, pour le moyen français - toute localisation régionale du phénomène semble hasardeuse, d'autant plus que les caractères dialectaux ont tendance à s'estomper en moyen français².

On dispose, également grâce à l'étude de U. Jokinen, d'un bilan quantitatif de l'emploi de cette forme et des principaux paramètres qui interviennent dans sa distribution³. L'examen des textes montre qu'il n'a

1. Le manuscrit de la Bibliothèque de Cobourg (S. IV, 2) noté C par la suite, daté de 1453, qui constitue la version courte de l'histoire de Pierre de Provence (la rédaction "C"), qui a servi à l'édition de R. Colliot *L'histoire du vaillant chevalier Pierre filz du Conte de Provence et de la belle Maguelonne*, édition du C.U.E.R.M.A., 1977, Aix-en-Provence, version tardive dont l'incipit qui l'inaugure mentionne la date de 1453, remaniement formel d'une réaction antérieure et le manuscrit 1501 de la Bibliothèque Nationale (folio 117 à folio 171 verso) daté de 1430, version la plus ancienne de la rédaction "longue" notée "B", dont s'est servi, parmi d'autres sources, A. Biedermann dans son édition de 1913 (chez Honoré Champion et Max Niemeyer, Paris, Halle) et qui est la base de l'adaptation de G. Michaut de 1926, sous le même titre. On sait après l'article de Gaston Paris, *Romania* XVIII 1889, que l'auteur est un inconnu qui a rédigé son texte dans le Midi. Mes remerciements les plus vifs vont à Mme R. Colliot et à M. J. Subrenat du C.U.E.R.M.A. qui m'ont communiqué, la première, le fac similé du manuscrit de Cobourg, le second, le micro-film du manuscrit 1501 B.N.

2. Voir aussi P. Kunstmann, 1990, pour l'ancien français, qui relève, après G. Moignet, 1973, un emploi de **que**, relatif sujet, avec un antécédent **ce** et des verbes de construction impersonnelle (p. 158) et qui observe que dans cet emploi **que** peut commuter avec **qui**. Dans l'aperçu diachronique qu'il donne par la suite, P. Kunstmann reprend, pour le moyen français, les observations de M. Wilmet et de U. Jokinen.

3. **Que** représente 1,1 % des emplois par rapport à **Qui**, avec antécédent animé, 6,3 % des emplois avec antécédent non animé.

pas existé une véritable alternance **Que/Qui** en fonction sujet. Cet emploi de **Que** est rare, et quand il apparaît, sa distribution est spécifique:

- dans un cas sur deux, le contexte droit est une initiale vocalique,
- dans un cas sur trois, l'antécédent est le pronom neutre **ce**,
- très souvent le verbe de la relative est de construction impersonnelle,
- le style est formulaire,
- et il arrive souvent que le relatif soit séparé de son antécédent par une longue incise.

L'exemple suivant emprunté à Jehan de Saintré conjugue quelques-uns de ces facteurs, le contexte droit de **que** est à initiale vocalique, l'antécédent est de forme **ce**, le verbe est de construction impersonnelle, le style est formulaire:

adviengne de vous ce que a Dieu plaira (213)¹

P. Hirschbühler et M.-L. Rivero, 1982, ont proposé une hypothèse qui reprend des éléments de R. Martin, 1967, selon qui **Que** aurait pu supplanter **Qui** en français, comme en italien, par exemple. On aurait un cas de changement linguistique qu'ils expliquent dans le cadre de la théorie de la grammaire générative transformationnelle de Chomsky, 1977, incorporant le principe de **that trace**.

Ils posent que **Que** sujet se rencontre au XVe siècle, et du fait que **Qui** se rencontre également, avec toutes sortes d'antécédents, ils déduisent que la règle d'ajustement **Que-Qui** de R. Kayne, 1976, ne s'appliquerait qu'optionnellement dans cet état de langue à "Pro-drop"; à partir du moment où le français n'admet plus l'effacement du sujet pronominal déjà référencié, l'application de cette règle **Que-Qui**, deviendrait obligatoire. Ce qui, au demeurant, conduit à une analyse assez raisonnable de **Qui** en

1. Cet exemple est repris de l'étude de U. Jokinen (p. 80 et 281) comme les suivants que je fais figurer en note, chacun illustrant un des critères de distribution de **que** sujet, dans l'ordre de l'exposé ci-dessus:

- Contexte vocalique et antécédent pronom **ce**:
Mais ce que est moyen quant a nous n'est pas ainsi à prendre
(*Arist.*, 160, 31b, 10)
- Le verbe est de construction impersonnelle:
... et parler des Montaignes que elle a veues et de belles chouses et
de tou ce que lui est avenu (*Les XV Joies*, 70, 147)
- **Que** entre dans une formule usuelle:
Item à ce que dit est s'accorde ce que disoit un philosophe appelé
Eudoxus
(*Arist.*, 139-140, 20a, 20)
- **Que** est séparé de l'antécédent par une longue incise:
Qui est le cuer de femme qui se porroit tenir de plourer à veoir cest
enfant qui vait en sy grant peril, et qui est nourri avesques nous, et
que tant de plaisirs nous a faiz tous les jours (*Saintré*, 213).

français: particule relative sujet, obligatoire si aucun sujet n'est mentionné dans la relative, qui s'oppose à **Que**, particule relative objet, possible quand le sujet est exprimé dans la relative.

1.2. J'ai réuni ci-dessous la liste de tous les exemples d'emploi de "que" relatif "sujet" dans les versions du texte de *Pierre de Provence* du manuscrit de Cobourg, noté C. et du manuscrit B.N. 1501, noté B, la question en débat étant de savoir si, au regard de sa fréquence marginale, l'emploi de **que** relatif sujet constitue une forme grammaticale concurrente de **qui**, morphologiquement différenciée ou seulement une variante orthographique de **qui**¹.

J'ai classé les exemples en distinguant, pour chacun des deux manuscrits, les cas de construction verbale impersonnelle et personnelle, les exemples avec antécédent inanimé et animé.

Manuscrit C

• *Le verbe est de construction impersonnelle*

1. C, 1, 5: Et fut mis en cestuy lengaige l'an mil C.C.C.C.Liiii. en la maniere **que** sensuit.
2. C, 38, 8: car le cuer ne me dit riens **que** ne mavienne.
3. C, 53, 5: Et quant Pierre fut en sa maison retrait, commença a penser en soy mesmes la haulte adventure **que** luy estoit advenue, et...
4. C, 116, 8: Et qu'on le pourveust de tout ce **que** luy feroit mestier.

• *Le verbe est de construction personnelle*

- *L'antécédent est un nom non inanimé*

5. C, 17, 7: Noble chevalier, monseigneur mon pere le roy a tresgrant plaisir de vous vaillances et aussi ont tous ceulx ceans pour les tresgrandes et merveilleuses vertus et noblesses **que** sont en vous.
6. C, 90, 128: ..., avés vous veu en moy choses **que** vous ayt despleu?
7. C, 106, 17: Et que toutes les choses **que** luy seroyent besoin, quelle les demandast a l'ostel.
8. C, 118, 12: et en trouva une que estoit plus belle que toutes les aultres de couleur et de odeur...

- *L'antécédent est un nom animé*

9. C, 72, 3: ... et sen alla a son logis pour faire provision de trois chevaux **que** luy sembleroient a son advis estre bien legiers pour chevaucher.

1. Voir, par exemple, la position de P. Kunstmann, 1990, pour l'ancien français.

10. C, 14, 17: Plusieurs joustes et tournoyemens fist faire le roy a la requeste de la belle Maguelonne **que** l'emprioit fort...
11. C, 29, 2: Quant la nourrisse ouyt ainsi parler Maguelonne **que** vouloit descouvrir si tost son coraige fut moult dolente et luy dist...
12. C, 88, 17: Quant Maguelonne eust dormy a son plaisir **q** avoit fort travaille et veille selon sa coustume.

L'auteur de ms. C fait usage d'une abréviation "q̄" qui renvoie régulièrement dans les autres exemples à la forme **que** quelles que soient sa nature et sa fonction. Il s'agit incontestablement dans cet exemple de l'emploi sujet¹.

Manuscrit B

Dans le manuscrit 1501 de la B.N., j'ai relevé cinq occurrences d'un **que** "sujet", dans des exemples qui ne correspondent pas à ceux où **que** apparaît dans le manuscrit C:

• *Le verbe est de construction impersonnelle*

13. B, folio 119, vo: Prenez or et argent harnois et chevaux et ce **que** vous sera necessaire.

Dans le ms. C, on a, dans le même contexte, la réalisation **quil** "attaché", du fait de l'absence totale d'apostrophe:

14. C, 8, 9: et aussi prenez de l'or et de l'argent ce **quil** vous sera mestier, et...

• *Le verbe est de construction personnelle*

- *avec antécédent nom inanimé:*

15. Bf. 128, Vo: puisque vous me dictez cestes nouvelles qui sont les plus joyeuses et les meilleures **que** jamais ne advenissent.
16. Bf. 145 Vo: Mais dieu a disposé toutes les choses a son plaisir [...] fist lever un fort vent et fort devers la terre **que** transporta oultre son gre pierre et sa barque fort dedans la mer et en petit deure...

- *avec antécédent non animé :*

17. Bf. 148 Vo: Certes vous estes le plus cruel homme **que** jamais naquist nonobstant que mon cuer ne puet dire mal de vous.
18. Bf. 136, Ro: En celluy temps avoit ou paie de Rommenie ung moult noble chevalier lequel estoit moult saige riche et puissant **que**

1. "Que": restrictif (7, 4), comparatif (8, 7), relatif objet (12, 6), complétif (25, 16) (27, 1) (16, 65).

pour sa grant valleur et chevalerie estoit fort ame et prise et se nommoit
messire perier...

Ceci noté, on observe que la forme majoritaire du relatif sujet est **qui**, ainsi dans cet exemple

19. Bf. 122, Vo: ... pour les grans vertus de noblesse **qui** sont en vous.

qui répond à (5), passage correspondant du ms. C où on observe l'emploi de **que** dans cette fonction.

1.3. De la confrontation des deux manuscrits on retient que l'emploi de **que** sujet, s'il apparaît avec la même faible fréquence, ne se distribue pas de la même manière dans les deux textes.

L'emploi de **que**, dans les deux manuscrits, n'est pas un phénomène isolé: d'autres phénomènes paraissent liés et relèvent peut-être de la même problématique de transcription.

Dans les constructions à verbe impersonnel, dans le ms. C, la forme **que**, sans sujet est concurrencée par **quil**¹, dans le ms. B, la même forme **que** est concurrencée par **qui**, dont l'emploi est le plus fréquent:

20. Bf. 135, vo: Pierre [...] commença a dire et penser en soy mesmes
la haultaventure **qui** luy estoit advenue...

Dans les constructions à verbe personnel, on observe que la forme **que** sujet est en concurrence, dans les deux manuscrits, bien entendu, en premier lieu avec **qui**, qui est de loin la plus fréquente dans le texte, ainsi dans cet exemple du ms. C, où **qui** est en contexte vocalique:

21. C, 2, 10: Et le pere et la mere navoient aultre plaisance que en leur
filz pierre **qui** estoit tant vaillant tant bel et tant saige.

Mais également, dans le ms. C, avec les formes attachées **quil**, **quilz**, **quel**, **quelz**:

22. C, 113, 19: et si mist les voilles comme avoit a coustume de porter
dont on ne luy veoit sinon les yeulx et yng petit du nes et dessoubz elle
avoit ses beaulx cheveux **quelz** alloient jusques a terre.

1. Cf. l'exemple (14), supra.

2. VARIANTES DE TRANSCRIPTION DU CONJONCTIF QUE ET DES RELATIFS OBJET ET SUJET

Le fait de se rapprocher le plus possible de la réalité matérielle de la version manuscrite d'un texte ne répond pas à la "tentation du fac similé", mais au souci de retrouver, à partir de la transcription graphique, dans sa variance, les éléments d'une réflexion grammairienne empirique chez les scribes¹.

J'ai distingué les trois types de constructions où les différentes graphies que, **qui**, **quill**, peuvent entrer en concurrence, dans un premier temps, dans la version du ms. de Cobourg (ms. C).

2.1. LE CAS DE "QUE" CONJONCTION

Dans le contexte qui a été défini, on rencontre les quatre variantes de transcription suivantes de l'élément /k/ aussi bien avec des constructions verbales impersonnelles que personnelles:

• *Constructions verbales impersonnelles*

a. Une réalisation "attachée" de la séquence /K + Sujet pronominal:

23. C, 26, 6: Et a vous dame ie prie **quill** vous plaise de prendre de moy de mes petites bagues pour...

qui peut être également transcrite **quel**, par changement de voyelle:

24. C, 25, 11: Ma chiere dame je vous remercie de ce **quel** vous vient a plaisir de parler avec moy et...

b. Une variante de transcription avec le pronom détaché de "que":

25. C, 38, 1: et vous supplie **que** il vous plaise de prendre cestuy anel et de le garder pour amour de luy.

c. Une autre variante graphique de "que" conjonction plus sujet pronominal "il": la forme **qui**:

26. C, 2, 17: et non obstant **qui** y eust plusieurs vaillans et nobles chevaliers de diverses contrees.

1. On aura reconnu l'expression de B. Cerquiglini dans *Eloge de la variante*.

27. C, 19, 10: Dont le roy le tint pour sage et de gentil esprit de ce **qui** ne vouloit dire son nom.

d. Une variante, très fréquente, la forme **Que** nue, i.e., quand le sujet pronominal de troisième personne n'est pas transcrit, réalisation que je noterai, de ce fait **que-O**. Ainsi, dans cet exemple où le pronom "il" n'est pas réalisé devant un complément adverbial:

28. C, 8, 1: puisque... et **que** aucunement est necessaire que vous voyez le monde...

ou devant **ne** suivi par un pronom clitique complément,

29. C, 25, 16: si vous plaist Sires que je me recommande a elle et **q** ne luy deplaise car...

dans un exemple où le scribe a recours à l'abréviation \bar{q} pour **que**¹.

Constructions verbales personnelles

a. On a, dans le plus grand nombre de cas, une transcription "attachée" **quil**:

30. C, 20, 12: Car il sembloyt a ses manieres **quil** fust de grand lygnaige².

A noter le recours qu'a le scribe à des variantes de cette transcription, clairement présentées par le scribe comme une abréviation, en fin de ligne; ainsi, on a, dans l'exemple suivant, une abréviation $\bar{q}l$ z pour **quiltz**, vraisemblablement:

1. Cf. la note 7, chap. 1, supra. On relève dans le texte des manuscrits, comme dans tous les textes du moyen âge, des formules d'abréviations dont les plus générales se sont maintenues jusqu'au XVII^e siècle (Voir sur ce point Audisio G. et Bonnot-Rambaud I, 1990), *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne*, A. Colin, Paris.

Les moyens habituels de l'abréviation sont pour ce qui touche notre sujet:

- La suspension; un tilde, au-dessus de la première lettre désigne l'abréviation. Ainsi l'emploi de \bar{q} dans l'exemple signalé.

- La contraction; seules sont transcrites les premières et dernières lettres du mot, ne disparaissent que les lettres du milieu du mot. La marque de l'abréviation peut être également un tilde qui indique que le scribe a relevé la main et tracé un trait au-dessus du mot abrégé, par exemple:

$\bar{q}l$: (C, 71, 6) "et luy pria $\bar{q}l$ /eust de bons chevaux

$\bar{q}lle$: (C, 101, 1) "et luy fust dit $\bar{q}lle$ /iroit..

[le symbole / indique une fin de ligne].

2. On peut rencontrer la même forme avec un sujet féminin:

C, 121, 10: Et la noble Maguelonne tant **quil** le pouvoit les confortoit disant **quiltz** ne devoient riens doubter...

31. C, 137, 7: Car bien savoit **q̄lz** estoient troubles et desoles¹.

b. Une transcription détachée/Que + sujet pronominal/:

32. C, 10, 6: Et son hoste luy respondi que ouy tres volentier mais **que ilz** venissent tournis et bien en point...

c. Une transcription par **qui**:

33. C, 64, 13: Je prie a dieu de paradis qui vous doit venir a ce que vostre cueur desire en accroissement de biens et...².

d. Une transcription par la forme **que** "nue", notée **que-0**, le sujet pronominal n'étant pas réalisé:

34. C, 118, 19: Et commença a plourer et mener grant dueil pensant **que** pavoit estre devenue³.

1. A quoi il faut ajouter les abréviations **q̄l** pour **quil**:

C, 71, 6: et luy pria **q̄l**/eust de bons chevaux.

Ainsi que **q̄lle** pour **quelle**:

C, 101, 1: et lyu fust dit **q̄lle** iroyt...

2. On a des exemples pour lesquels l'intrusion de cette forme est plus difficile à expliquer; "qui" apparaissant à la place de **que** alors que le sujet est exprimé:

C, 56, 17: Quant vint le jour de nostre dame bien mattin **qui** tous les chevaliers eurent ouy la mess et..;

C, 19, 12: et, ne vouloit plus senquerir car il congnoissoit **qui** ce nestoit pas sa volonte.

3. Cette réalisation s'observe dans cet exemple où la subordonnée commence par un complément:

C, 143, 5: Et disoient tous **que** jamais neussent pense que en corps humain Dieu eust mis tant de beaute comme en Maguelonne.

ou bien en l'absence de tout complément; on note que, très souvent, le pronom sujet non exprimé est de la première personne:

C, 8, 14:... et me displait que nay loisir de parler a vous...

Transcription de Que non conjonctif + (il) V
Bilan

Verbe impersonnel		verbe personnel
quil (quel)	forme la plus fréquente	quil (quilz, qlz)
que il	variante	que il(z)
qui	variante	qui
que-0	variante	que-0

Pour l'emploi de que conjonctif, le manuscrit présente un jeu de variantes graphiques au nombre de quatre. C'est un constat d'évidence pour les formes **quil** et **qui**¹ pour les autres, il s'agit d'une question ouverte, en particulier, on peut s'interroger sur le statut de l'opposition entre la série **quil, qui, que, il**, d'une part et **que-0** d'autre part.

2.2. LE CAS DU RELATIF OBJET

Dans le manuscrit, on relève quatre transcriptions du relatif objet dans le contexte déterminé: la réalisation "attachée" **quil** (ou **quilz** ou **quelle**), l'écriture la plus courante, comme dans le cas de que conjonctif, dans le même voisinage droit; la réalisation détachée **que elle** (ou **que ilz**), la réalisation **qui** et bien entendu, une réalisation **que**. Soit successivement :

a. Réalisation "attachée"

35. C, 67, 2: Et quant ilz furent ensemble fort loua magulonne Pierre des vaillances **quil** avoit fait en chevalerie.

36. C, 82, 12: Et tous ceulx qui avoient a besongner au souldain venoient a pierre et per son moyen obtenoient ce **quilz** demandoient.

37. C, 109, 12: en quel estoient ployez les trois aneaux **quelle** luy avoit donnee quant il sen ala et...

b. Réalisation détachée, que + pronom sujet

38. C, 108,8:... et trouva les trois aneaux **que** elle avoit donnee a son filz quant il sen partist delle².

1. Cf. C. Marchello-Nizia, 1979, p. 174.

2. A noter que cet exemple reprend la construction de (37).

39. C, 135, 16: Je ne vous sauroye dire la moytie de la grant joye **que ilz avoient lung a laultre**¹.

c. Réalisation par **qui**

Cette forme occupe une place objet dans la construction verbale, le sujet de cette construction est exprimé; dans l'exemple suivant, c'est un pronom féminin de la troisième personne:

40. C, 14, 18: Plusieurs ioustes et tournoyemens fist faire le roy a la requeste de la belle maguelonne **que** lemprioit fort pour le plaisir qui elle avoit eu au chevalier des clefz et...².

d. Réalisation par la forme nue **que**, sans pronom sujet

Dans les deux exemples suivants, le sujet pronominal n'est pas transcrit:

41. C, 81, 11: Et print de bastons **qu**avoit cueillies et alla devers la roche.

42. C, 14, 19:... pour le plaisir qui elle avoit eu au chevalier des clefz et es vaillans faytz **que** tousjours faisoit³.

Transcription du relatif objet Bilan

régulière	quil (quilz, quelle)
variante	qui
variante	que il (ou que elle, que ilz)
variante	que-0

1. A noter également que cette expression apparaît comme une stricte variante graphique de la précédente, puisqu'on rencontre la forme attachée dans le même contexte :

C, 135, 2/... et ne pouvoient dire mot lung a laultre de grant joye **quilz** avoient.

2. Mot à mot, pour interpréter cet énoncé qui offre, en outre, une occurrence de **que** sujet qui peut dérouter: "Le roi fit faire plusieurs joutes et tournois à la requête de (sa fille) Maguelonne, qui l'en priait avec force, pour le plaisir que lui donnait le chevaliers des cles (en remportant victoire sur victoire...).

3. Ce n'est pas le cas dans cet exemple, mais ailleurs, une abréviation par **q** serait possible, dans cet emploi; ainsi dans:

C, 12, 16: Et le noble pierre qui estoit courrouce du tort **q** / le chevalier tenoit a messire henry...

On retrouve le même jeu de formes variantes pour exprimer le relatif objet dans le contexte - (il) - (Clitique complément) V - que pour transcrire que conjonctif, dans le même environnement.

2.3. LE CAS DU RELATIF SUJET

a. La forme régulière du relatif sujet, la plus fréquente, non seulement dans ce manuscrit mais également dans le ms. B, est la transcription "qui", dans une construction subordonnée à verbe personnel; ainsi l'énoncé (20) cité en I. Le plus souvent, l'antécédent est un animé, mais il peut être non-animé:

43. C, 18, 14: Car j'ay bien grant talent et desir de parler deux parolles en secret avec vous des armes et vaillances qui se font en vostre pays, et...

b. On rencontre une variante "quil" (et "quilz") de "qui", peu fréquente, (deux exemples dans le texte):

44. C, 19, 16: et pierre humblement print congie du roy et des aultres seigneurs quilz la estoient.

c. Nous avons vu¹ qu'on rencontre un "que", apparemment en position sujet, donc variante de "qui", avec antécédent animé, ou inanimé, dans une construction verbale personnelle, ainsi l'énoncé (10) que je rappelle:

10. C, 14, 17: Plusieurs joustes et tournoyemens fist faire le roy a la requeste de la belle maguelonne que l'emproit fort...

On n'a pas exactement la même série de variantes quand le verbe est de construction impersonnelle; je n'ai pas relevé d'exemple de transcription par qui. On a noté une transcription par que, comme l'indique l'exemple (2) que je rappelle:

2. C, 38, 8... Car le cuer ne me dit riens que ne mavienne.

Mais, la transcription la plus fréquente dans ce manuscrit est la réalisation attachée quil; ainsi l'exemple (14) que je rappelle:

14. C, 8, 9: et aussi prenez de l'or et de l'argent ce quil vous sera mestier, et...

1. Chap. 1, *supra*, les exemples 1-12.

On a le bilan suivant :

Verbe personnel		Verbe impersonnel
qui	la plus fréquente	-
quil (quiltz)	variante	quil
que-0	variante	que-0

On a le même jeu de formes que pour la transcription de **que** complétif dans les mêmes contextes, moins l'emploi de la forme détachée **que il**, avec renversement dans l'ordre des fréquences: constructions impersonnelles où les normes de réalisation sont **quil** et **que-0**.

2.4. A partir de ces bilans partiels, il est possible de dégager les principes à l'œuvre chez l'auteur du ms. C qui ont conduit au développement des variantes de transcription constaté.

1. Une pratique de transcription de l'élément conjonctif et du relatif objet, dans le même contexte, un verbe à la troisième personne, précédé de son sujet pronominal et éventuellement d'un complément clitique (K-Sp-(Cp)-V), qui met en jeu des variantes graphiques (quil, qui, que il) traduisant vraisemblablement la même réalité morphologique.

Une pratique de transcription du relatif sujet par **qui** (avec la variante graphique **quil**), qui est également grammaticale, puisqu'elle ne retient pas les différences de réalisation phonétique possibles selon le contexte; ainsi dans l'exemple (21) que je rappelle, où **qui** apparaît dans un contexte droit voyelle:

21. C, 2, 10: Et le pere et la mere navoient aultre plaisance que en leur filz pierre **qui** estoit tant vaillant tant bel et tant saige.

2. Dans les trois contextes déterminés, emploi du conjonctif, du relatif objet et sujet, on observe une rupture avec ces principes de transcription, par l'irruption, d'une forme **que** nue, qu'on croit pouvoir imputer, dans les trois cas, à la non expression du pronom sujet.

Dans le manuscrit B, on dégager un principe grammatical de distinction de l'emploi relatif sujet, **qui** et de l'emploi de **que** conjonctif ou relatif objet qui ne souffre pas d'exception:

- la conjonction ne connaît que deux réalisations **quil** ou **que-0**, que le verbe soit de construction personnelle ou impersonnelle,

- **que** relatif objet connaît les mêmes réalisations¹.

Le relatif sujet connaît deux réalisations avec les verbes de construction personnelle comme avec ceux de construction impersonnelle:

- une réalisation **qui** qui est la plus fréquente, sauf quand le verbe est de construction impersonnelle,

- et une variante **que-0**, dans les deux constructions².

On peut dresser le bilan comparatif de la répartition des formes **qui**, **quil**, **que-0** dans les deux manuscrits :

Manuscrit C

Conjonctive		Relative objet	Relative sujet	
V pers.	V imp.		V per.	V imp.
quil		quil	quil	
que il		que il	-	-
qui		qui	qui	-
que-0		que-0	que-0	que-0

Manuscrit B

quil	quil	-	-
que-0	que-0	que-0	que-0
-	-	qui	qui

1. La norme dans le texte est l'expression du sujet pronominal:

B, f. 122, Ro: pour le grant plaisir quelle prenoit a veoir chevalier des clefs et ses vaillans portements **que** tous les jours faisoit mieulx.

Mais on relève au moins cinq exemples dans lesquels le sujet pronominal n'est pas exprimé, dans le contexte syntaxique [k-Régime-V], bien entendu, mais aussi dans le contexte [k-0-V] :

B, f. 125, Vo: et luy alla compter tout le parlement **que** avoit eu avecques le chevalier...

B, f. 152, Ro: elle eust illec plus tost nouvelles dicelluy **que** tant desiroit...

2. Cf. l'exemple (13) pour l'emploi en construction impersonnelle, et les exemples (14) et (15), avec des verbes personnels.

Il ressort de cette comparaison que les deux manuscrits n'offrent pas le même jeu de variantes graphiques (quil, qui, que il) dans la transcription de la conjonction, du relatif objet et du relatif sujet. On a le même jeu de formes dans les trois emplois, dans le ms. C. Au contraire, dans le ms. B, on observe une transcription de la conjonction et du relatif objet suivi d'un pronom sujet "il" qui est déjà moderne (compte non tenu de l'apostrophe).

En revanche, on relève, dans les deux manuscrits la même transcription **que-0**, dans les trois contextes considérés, qui apparaît liée directement à une pratique de transcription optionnelle du sujet pronominal en subordonnée¹.

1. Dans le texte du ms. B, j'ai relevé 14 exemples, au moins, de non réalisation d'un sujet pronominal (il, ilz, elle, elles) après que **que** complétif, conjonctif, avec des verbes personnels, dans les contextes [K-0-(Cp)-V] ou [K-Régime-V]:

B, f. 137, Vo:... la douce maguelonne prioit dieu de piteux cueur
que luy gardast son doulz amy pierre...

B, f. 130, Vo: car bien se pensoit **que** quelques bonnes nouvelles
luy apportoit de par la belle maguelonne...

Ceci est à rapprocher des 21 exemples de non réalisation d'un sujet pronominal des autres personnes (je, nous, vous), dans les mêmes contextes:

B, f. 139, Ro: car je puis bien dire quil ny a aujourduy roy ne prince
au monde qui en sa court ait meilleur chevalier ne plus cortoyz **que** jay
en vous et nest ja besoin **que** vous loue, car...

On a la même alternance quand le verbe est de construction impersonnelle:

B, f. 139, Vo: je prie a Dieu **quil** vous dointq parvenir a voz bons
desirs et...

B, f. 125, Vo: dictez lui... **que** je suis noble... et **que** luy plaise
estre content de cecy.

la norme de transcription dans le cas du relatif objet, dans le texte, est l'expression du sujet pronominal:

B, f. 122, Ro: pour le grant plaisir **quelle** prenoit a veoir le
chevalier des clefs et ses vailians portemens **que** tous les jours faisoit
mieulx.

Mais on relève au moins cinq exemples dans lesquels le sujet pronominal n'est pas exprimé, dans le contexte syntaxique [k-Régime-V], bien entendu, mais aussi dans le contexte [k-0-(Cp)-V]:

f. 125, Vo: et luy alla compter tout le parlement **que** avoit eu
avecques le chevalier...

3. L'INTERPRETATION GRAMMATICALE DES PHENOMENES DE VARIATION DANS LA TRANSCRIPTION, DANS LES DEUX MANUSCRITS

Si les faits observés révèlent l'existence d'une pratique de transcription des séquences [K + Sujet pronominal] autorisant le même jeu de variantes indifférencié par rapport au statut grammatical de la forme [k], ce qui apparaît problématique, c'est l'interprétation grammaticale qu'il faut donner à ce phénomène.

3.1.

En effet, si la transcription d'une variante **que-0** dans les constructions conjonctives et à relatif objet est liée à un fait de grammaire qui touche au statut du sujet pronominal en ancien et en moyen français, l'irruption d'une forme **que** du relatif sujet s'expliquerait, dans un état du français dans lequel le sujet pronominal peut apparaître optionnel, en subordonnée, comme une réalisation particulière de **qui**, forme qui occupe deux positions syntaxiques, celle du subordonnant et celle du sujet pronominal, exactement de la même façon que dans les autres emplois de **que** répertoriés en 2.

Un certain nombre de faits militent contre une telle hypothèse d'une relation entre cette forme particulière du relatif sujet et du statut de langue à "pro drop" du français à cette époque.

On relève

- que cet emploi de **que** n'est pas plus productif en ancien français¹,
- et il faudrait expliquer pourquoi cet emploi est encore observé au XVI^e siècle, à une époque où le français ne constitue pas incontestablement une langue à sujet pronominal optionnel²,
- mais surtout, les faits de transcription relevés en 2, ne paraissent pas appuyer une telle analyse.

Rappelons les règles de réalisation du sujet pronominal qui ont été formulées par Foulet, 1965.

f. 125, Ro: elle eust illec plus tost nouvelles dicelluy **que** tant desiroit...

1. Pour G. Moignet, 1974: 160, cet emploi est relevé comme marginal. Voir M. Wilmet, 1978:85 pour un bilan et un essai d'interprétation.

2. Voir sur ce point R. Martin, 1967, P. Guiraud, 1966, G. Gougenheim, 1951 et A. Haase, 1963 qui fait le point sur cet usage au cours du XVI^e siècle.

En subordonnée, l'ordre canonique est S-C-V¹, mais le sujet peut être omis quand un régime lexical ou pronom disjoint occupe la position préverbale; l'omission du sujet pronominal peut s'observer en dehors de ce cas: il peut être omis en l'absence de complément, s'il a déjà été référencié².

R. Martin et M. Wilmet, 1980, pour leur part, ont dressé le bilan de l'étude de l'ordre des constituants de la phrase dans des textes de la seconde moitié du XVe siècle, époque où sont parus nos deux manuscrits. On retrouve les observations de Foulet: le sujet pronominal peut être omis dans les subordonnées conjonctives ainsi que dans les coordonnées³. En subordonnée, on note que l'effacement de ce type de sujet se produit quand la zone préverbale est occupée par un régime. Les observations valent également pour les subordonnées à relatif objet⁴.

Dans la plus grande part des exemples relevés de subordonnées avec omission du sujet⁵, le contexte d'omission du sujet n'est pas celui décrit ci-dessus dans les grammaires; les subordonnées sont de construction [K-zéro-complément pronominal-V], c'est dire que l'omission du sujet pronominal ne peut être appliquée par la présence d'un régime (lexical ou pronom disjoint) dans la zone préverbale pour reprendre les termes de Skarup, 1975⁶.

3.2.

L'étude de T. Franzen, 1939⁷, propose une mise en perspective diachronique de tout ce qui touche à l'usage des sujets pronominaux qui conduit à nuancer l'interprétation grammaticale qui a été donnée des faits de transcription évoqués plus haut.

T. Franzen a examiné dans quelques textes en vers et prose qui s'échelonnent du XIe au XIIe siècle (*Alexis, Roland, Cliges, Quatre livres des Rois, Aucassin et Nicolette*) la distribution des sujets pronominaux en

1. L. Foulet, § 4.5.9 et § 4.6.5..

2. Cf. L. Foulet, § 4.6.5, § 4.7.3, § 4.7.5.

3. Cf. R. Martin et M. Wilmet, p. 297.

4. R. Martin et M. Wilmet, § 4.7.9 et § 4.8.0.

5. Cf. les exemples 1-18, et les notes 22 et 23.

6. Si on se reporte aux énoncés (1-18), on peut vérifier qu'on ne rencontre la construction [K-Régime adverbial-verbe] que dans les exemples (15) et (17), où la zone préverbale est occupée par l'adverbe **jamais**; partout ailleurs, la construction de la subordonnée est [K-0-(Cp)-V].

Dans le cas des subordonnées conjonctives, on retiendra, pour mémoire, l'opposition entre les énoncés (28) où on note un adverbe dans la zone préverbale (**aucunement**) et (29), pour lequel cette zone est vide: [K-0-Cp-V].

7. *La syntaxe dans des pronoms personnels sujets en ancien français*, thèse Upsala.

subordonnées suivant le type de construction, qu'on peut représenter par les formules:

I	K	Sp	V
II	K	O	V
III	K	Cp	V

Il ressort de cet examen diachronique que dès le XI^e siècle, les pronoms sujets étaient à l'ordinaire exprimés. T. Franzen estime que la construction "pronom sujet + verbe" est majoritaire. *Cette répartition, déjà nette dans l'Alexis, persiste avec des modifications de fréquence à l'époque d'Aucassin et Nicolette*¹. *Cette construction, ajoute-t-il, tend à devenir la construction unique dès les Quatre livres des Rois*². La construction sans sujet pronominal exprimé, possible au XI^e siècle en poésie, devient marginale au fil du temps.

La tendance à ne pas exprimer le sujet pronominal quand un élément accentué précède le verbe dans la subordonnée constitue un second fait de grammaire incontestable. Toutefois, T. Franzen a calculé la proportion exacte de chaque type de construction selon les textes, par rapport au total des subordonnées de tous types, quand le sujet n'est pas un substantif. La construction II, plus marginale dès les premières textes, se réduit de plus en plus à mesure que les textes avancent en date, elle est moins fréquente dans la prose que dans la poésie. La répartition des constructions I et III, montre qu'elles expriment deux tendances syntaxiques bien établies dans la langue. Mais Franzen insiste sur le fait que *la seconde partie de cette règle ne s'applique pas aux textes en prose du XIII^e. C'est que, de bonne heure, dans la subordonnée, la construction complément + verbe devient rare en prose. En poésie, elle reste fréquente pendant plusieurs siècles*³. Et de fait, comparant les textes du point de vue des différents types de subordonnées, T. Franzen observe qu'il existe un écart beaucoup plus grand entre deux textes contemporains, l'un en vers, l'autre en prose (*Cliges, Les quatre livres des Rois*) qu'entre deux textes en vers, l'un du XI^e, l'autre du début du XIV^e (*Alexis, Le Roman du comte d'Anjou*).

Sa conclusion est qu'*au XI^e siècle la construction Conjonction (pronom, adverbe) + pronom sujet (+ mot atone) + Verbe était beaucoup plus usitée dans la conversation que La vie de Saint Alexis ne le fait voir*⁴. Selon lui, *dès le XIII^e siècle, l'omission du pronom sujet était probablement déjà devenue un trait artificiel de la langue écrite, surtout*

1. Op. cit., p. 25.

2. Id.

3. Op. cit., p. 27.

4. Op. cit., p. 29.

de la langue poétique¹. Il poursuit: *Cette conclusion s'impose par le témoignage des textes en prose du XIIIe siècle. Comment expliquer autrement la prédominance presque absolue de cette construction - (Conjonction + Pronom sujet + verbe) - dans La conquête de Constantinople de Robert de Clari? La proportion de cette construction dans les Quatre livre des Rois montre qu'elle est, dès le XIXe siècle, en train de se généraliser dans la prose, et selon toute probabilité, dans le langage familier...².*

L'hypothèse de T. Franzen apporte un éclairage intéressant pour l'examen des données que j'ai réunies à partir des deux versions manuscrites de *Pierre de Provence*.

La multiplicité des variantes de transcription pour les mêmes segments grammaticaux situe le débat sur le plan orthographique.

La présence de subordonnées de type [K-zéro sujet pronominal-V], moins nettement [K-zéro sujet pronominal-Comp. pronominal-V], plus rarement [K-zéro sujet pronominal-complément lexical-V], quel que soit l'emploi de l'élément K, conjonctif ou relatif, constitue très vraisemblablement un trait de langue littéraire artificiel; la construction qui apparaît de loin la plus régulière dans ce texte ayant la formule [K-Sujet pronominal-V] ou [K-Sujet pronominal-Complément pronominal-V]³. On aurait donc, dès le XVe siècle, au regard de la transcription des sujets pronominaux en subordonnée, une situation qui annonce celle que Malherbe condamnait à la fin du XVIe siècle.

On rejoint ainsi l'observation de F. Brunot, 1981 pour qui, *vraisemblablement contre l'usage courant (parlé), les écrivains, jusqu'à la fin du XVIe siècle, se sont souvent dispensés d'exprimer le pronom personnel sujet⁴*. Brunot cite à l'appui le témoignage de Deimier : *Quand on parle communément, dit-il, on ne dit jamais 'puisque'il vous plaist, Monsieur, et qu'avez tant d'affection', mais bien toujours de cette façon : 'puisque'il vous plaist, Monsieur, et que vous avez...⁵*.

1. Id.

2. Id., p. 28-29.

3. Cf. Chap. 2, les exemples de subordonnées conjonctives.

4. *La doctrine de Malherbe*, p. 377-378.

5. Id.

On a chez A. Haase, 1963, un développement sur l'omission du sujet pronominal (§ 8). dans les exemples d'omission du sujet qu'il a relevés chez les écrivains du XVIIe siècle, on relève que, majoritairement le contexte est celui de phrases coordonnées, dans quelques cas, celui de subordonnées, d'indépendante ou de principale, mais alors dans une construction où l'absence de sujet pronominal constitue, proprement un archaïsme, puisqu'on y retrouve un ordre des mots qui appartient à l'ancienne langue: ainsi, en indépendante, avec un complément en tête

On a chez Maupas le témoignage que cette pratique s'observait encore au début du XVII^e siècle, en particulier dans les constructions qui mettent en jeu ce que Maupas appelle conjonctions : *et, si, mais aussi, aussi, que, aussi que*, avec cet exemple qui indique, comme le signale E. Winkler, 1957, que Maupas ne fait pas la différence entre la conjonction *que* et la relative: *J'ay receu les lettres que m'avez envoyées*¹.

Adieu, mon cher ami, t'en dirais beaucoup davantage
(La Fontaine, *Contes*, 1, 5, a, cité p. 13)

ou en subordonnée

Le galant, en effet, crut que par là baiseroit la commère
(La Fontaine, *Contes*, 1, 5, a, cité p. 15).

On trouve aussi des exemples de non-expression du sujet pronominal dans des contextes où T. Franzen voyait, déjà dans l'ancienne langue, un artifice littéraire; ainsi cet exemple de la correspondance de Voiture cité p. 14, où aucun complément ne figure entre l'élément K et le verbe de la subordonnée:

J'ai bien jugé que vouliez quereller.

Il convient donc de distinguer parmi les faits d'omission du sujet pronominal, où Vaugelas (II, 144) voyait un "barbarisme" qu'il blâmait chez les bons auteurs, un archaïsme, la continuation à l'écrit d'un usage ancien, qui a été parlé, et d'un autre côté, la continuation d'un artifice littéraire, qui, selon T. Franzen, n'a jamais correspondu à un usage parlé.

Le fait signalé par E. Steinmeyer, 1979, que cet usage se rencontre dans le style burlesque (chez Scarron, par ex.) ainsi que dans les textes des Mazarinades (p. 214) (voir aussi K. Nyrop, V, 170), parce qu'il ouvre un débat à propos de l'interprétation qu'il faut donner à ce phénomène (archaïsme littéraire ou imitation de la langue populaire) donne, me semble-t-il, tout son intérêt à la distinction introduite ci-dessus. Je relève, en effet, que les exemples d'omission du sujet pronominal cités en exemples entrent dans les deux rubriques que j'ai distinguées :

- il y a, d'une part, des faits d'omission du sujet dans des contextes où l'ancien français les ignorait, où l'on peut voir la continuation d'un artifice littéraire,
- il y a d'autre part des faits d'omission du sujet, en indépendante, en principale ou en subordonnée, avec élément tonique en tête de proposition, qui constituent la continuation d'un usage ancien, possiblement encore parlé au début du XVII^e siècle, dans l'usage familial (C'est ainsi que s'exprime le jeune Louis XIII, selon le témoignage d'Héroard).

1. Cité par E. Winkler, op. cit., p. 98.

4. CONCLUSION

On conçoit que ce sont des données comme celles qui offrent les deux manuscrits qui peuvent être à l'origine de l'hypothèse de P. Hirschbühler et M.-L. Rivero: la transcription adoptée suggère en effet que la réalisation **que** sujet est liée au statut apparemment facultatif du sujet pronominal en subordonnée en moyen français.

Les rapprochements auxquels on a procédé suggèrent que ce phénomène de réalisation **que** du relatif sujet ne constitue pas un fait de "variante ponctuelle", pour reprendre l'expression de B. Cerquiglini, 1989, mais s'intègre dans l'ensemble de l'activité de transcription des éléments **qu-** et du sujet pronominal en subordonnée.

Une forme **que** apparaît possible dans le contexte gauche immédiat d'un verbe conjugué, quel que soit l'emploi de **que** conjonctif, relatif objet ou sujet, dans la mesure où les auteurs de manuscrits ou les scribes peuvent se permettre de ne pas transcrire régulièrement le sujet pronominal en subordonnée.

Si on voit avec T. Franzen dans cette latitude qui leur est laissée un trait artificiel de la langue littéraire dès le XIIe siècle, qui a perduré jusqu'à la fin du XVIe, on sera tenté d'en inférer que cette forme **que** du relatif sujet n'a sans doute eu de réalité en français que sur le plan de la transcription orthographique¹

André VALLI

1. L'examen des variantes de **qui** relatif sujet en moyen français offre l'exemple d'une autre variante orthographique: il s'agit du fait bien connu de la concurrence des formes **qui** et **qu'il** (ou **qu'il**). Ce fait est bien établi en ancien français (P. Kunstmann, 1990:155 l'atteste régulièrement dans la prose du début du XIIIe siècle) qui s'épanouit en moyen français comme en témoigne F. Brunot (H.L.F., 2, p. 441) et qu'attestent nos propres données. Cette hésitation dans la transcription a perduré jusqu'au XVIIIe siècle avec les verbes de construction impersonnelle.

On sait que Malherbe a corrigé Desportes, qui, suivant l'usage de son temps, confond **qui** et **qu'il**. Brunot, qui est l'auteur de cette observation, a noté que *tout le XVIIe siècle a hésité sur ce point, et c'est encore peut être par cette confusion qu'il faut expliquer la fameuse phrase de La Bruyère: Depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent sur laquelle on a bâti tant de savants commentaires (La doctrine de Malherbe, p. 395-396).*

BIBLIOGRAPHIE

- AUDISIO Gabriel et BONNOT-RAMBAUD Isabelle, 1991, *Lire le français d'hier. Manuel de Paléographie moderne XVe-XVIII siècles*, A. Colin, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire et JEANJEAN Colette, 1987, *Le français parlé. Transcription & Edition*, Didier-Erudition, Paris.
- BRUNOT Ferdinand, 1981, *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*, thèse, Masson, Paris.
- CERQUIGLINI Bernard, 1989, *Eloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Le Seuil, Paris.
- FOULET Lucien, 1965, *Petite syntaxe de l'ancien français*, Champion, Paris.
- FRANZEN T., 1939, *La syntaxe des pronoms personnels sujets en ancien français*, thèse, Upsala.
- GOUGENHEIM Georges, 1951, *Grammaire de la langue française du XVIe siècle*, Les langues du Monde, I.A.C., Lyon.
- GUIRAUD Pierre, 1966, "Le système du relatif en français populaire", *Langages* 3, p. 40-48.
- HAASE A., 1965, *Syntaxe française du XVIIe siècle*, 5e édition, Delagrave, Paris.
- HIRSCHBUHLER Paul et RIVERO Maria-Louisa, 1982, "Aspects of the Evolution of Relatives in Romance", *Papers from the 5th International Conference on Historical Linguistics*, A. Ahlquist (ed.), Benjamins, Amsterdam, p. 132-142.
- JOKINEN Ulla, 1978, *Les relatifs en moyen français. Formes et Fonctions*, Suomalainen, Tiedeakademia, Helsinki.
- KAYNE Richard, 1975, *French Syntax. The Transformational Cycle*, M.I.T. Press, Cambridge.
- KUNTSMANN Pierre, 1990, *Le relatif-interrogatif en ancien français*, Droz, Genève.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, 1979, *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*, Bordas, Paris.
- MARTIN Robert, 1967, "Quelques réflexions sur le système relatif-interrogatif QUI/CUI/QUE/COI en ancien français", *Travaux de linguistique et de littérature*, V, 1, p. 97-122.

MARTIN Robert et WILMET Marc, 1980, *Manuel de français du moyen age. 2. Syntaxe du moyen français*, Sobodi, Bordeaux.

MOIGNET Georges, 1973, *Grammaire de l'ancien français*, Klincksieck, Paris.

SKARUP Povl, 1975, "Les premières zones de la proposition en ancien français. Essai de syntaxe de position", *Etudes romanes de l'Université de Copenhague, Revue romane*, numéro spécial 6, Akademisk Forlag.

WILMET Marc, 1977, "Sur certains emplois de *que* en moyen français", *Etudes de syntaxe du moyen français. Actes d'un colloque publiés par Robert Martin, Recherches linguistiques*, IV, Université de Metz, p. 83-111.

WINKLER Emile, 1912, *La doctrine grammaticale française d'après Maupas et Oudin, Beiheft zur Z.R.P.Ph*, heft 38.

LES SUBJONCTIFS DU ROI LOUIS XIII. EMPLOIS DANS LES COMPLETIVES

1. L'INTERET DU JOURNAL D'HEROARD POUR L'ETUDE DU FRANÇAIS PARLE

1.1. LE FRANÇAIS ORDINAIRE D'UN ENFANT DU XVII^e SIECLE

Le Journal d'Héroard, ce médecin de Louis XIII qui a tenu pendant vingt-six ans la chronique journalière des repas et de la santé de son patient, a été republié chez Fayard, en 1989. M. Foisil, qui a dirigé cette édition magistrale, a confié à G. Ernst un important chapitre sur les aspects linguistiques du texte.

Il convient d'abord de rappeler après G. Ernst l'utilité de cette publication pour les linguistes. Le journal est un témoignage unique de "français parlé ordinaire" du XVII^e siècle car Héroard a noté, très régulièrement de 1604 à 1610, c'est-à-dire quand le prince avait entre deux et huit ans, puis de façon plus espacée, les propos quotidiens de l'enfant. Ses relevés vont de zéro à plus d'une dizaine d'énoncés par jour.

L'histoire du français s'est longtemps fondée essentiellement sur des usages culturels particuliers de la langue. Les historiens disposaient en effet principalement d'oeuvres littéraires¹ ou de discours écrits en français solennel, alors même que le propre des pratiques ordinaires de la langue est de disparaître en même temps que meurent les locuteurs. Or, c'est bien la langue quotidienne qui intéresse Héroard. Le médecin ne s'est pas contenté de noter des mots d'enfant frappants, des manifestations langagières exceptionnelles relevant d'une appréciation morale, esthétique ou intellectuelle particulière². Il a relevé des tournures banales qui ne sont ni belles, ni édifiantes et n'a pas hésité à répéter ce qui apparaît de façon

¹ Les comédies, les dialogues des romans peuvent donner une image des français oraux ordinaires, mais il s'agit toujours d'une représentation stylisée. Cf. notamment S. Branca-Rosoff, 1987, A. Valli, 1985.

² D'ailleurs le dauphin est un enfant sans éclat.

récurrente, par exemple, lorsque le dauphin est âgé de cinq ans, les attestations comme:

je veu pa que vous i allé (alliés)¹ (p. 873, 5 ans).
 Je veu pas vous en allié (és) (p. 881, 5 ans).
 Ho non je veu pa que vou en aillé (p. 882, 5 ans).
 je veu pa vous aillé (p. 950, 5 ans).
 Je veu pa que vous en aillé (aillés) (p. 982, 5 ans).

D'autre part, le français qu'apprend le dauphin n'est pas coupé du français parlé dans des milieux ordinaires. La cour de St-Germain où le futur Louis XIII passe sa première enfance, est un monde mêlé, à la fois élitaire et populaire. Appartiennent à l'élite sociale, la gouvernante, Mme de Monglat, (appelée Maman ga) ou le médecin Héroard, issu d'un milieu de médecins de Montpellier. Tous deux emploient une variété "haute" de français. Mais le dauphin côtoie aussi, quotidiennement, des gens de condition modeste, sa nourrice (Doundoun), sa compagnie de soldats et les artisans, maçons, charpentiers, fontainiers qui travaillent au chateau et avec qui, parfois, il se lie étroitement. Il est donc en contact avec des usages divers de la langue.

Enfin, les relevés d'Héroard se caractérisent par leur intérêt pour la réalité parlée. G. Ernst (p. 190) souligne une innovation technique essentielle pour juger du désir d'authenticité du document. Quand le dauphin atteint deux ans et quelques mois, en janvier 1604, le médecin entreprend de représenter les énoncés par une transcription qui cherche à rendre compte au maximum de la réalité phonétique². Voilà un exemple:

Moucheu Eouä je sui en vote petite chambre (p. 484, 2 ans 7 mois).

La représentation proposée indique:

- des chutes de R entre voyelles *Eouä* transcrit *Héroard*; des chutes de R en finale, *Héroard*, en particulier dans les groupes occlusives + R: *vote* pour *votre*; *chambe* pour *chambre*.
- un passage du /s/ dental au /ʃ/ palatal: *Moucheu* pour *Monsieur*;
- une fermeture et une vélarisation du /o/: *Moucheu* pour *Monsieur*.

L'intérêt du médecin pour la réalité orale l'amène à noter les variations morphologiques:

1. Immédiatement suivi de *je veu pas que vous bougié d'aupé de moy*. Héroard a dû prendre plaisir à consigner ainsi les preuves répétées d'affection que lui adresse le dauphin.

2. Plus tard, la transcription se normalisera. Cf. dans le corpus, les exemples où Louis a onze ans.

je pansé (pansois) que ce fu (fust) de la pate (paste) (p. 794, 4 ans).

Héroard a mis entre parenthèses l'interprétation morphologique standard de ce qu'il percevait. On peut ainsi constater que pour la variation bien connue entre /e/, /wa/, /we/, le dauphin utilise la variante en /e/ pour l'imparfait et le conditionnel.

Malheureusement, on n'échappe pas aux incohérences lorsqu'on cherche à figurer la prononciation à l'aide de l'orthographe commune et qu'on n'a pas de possibilités de réécoute. Plus d'une fois, la transcription paraît flotter entre /e/ et /we/, sans qu'il soit possible de savoir si Héroard a voulu noter une variation dans la prononciation du dauphin, ou si la variante est le résultat d'une inadvertance du transcripteur:

E (elle) pendoi (prendroit) to de pene (p. 709, 3 ans).
je ne saré rie voi (sçauois rien voir) (p. 791, 4 ans).

Que faut-il penser des variations dans la transcription du verbe *être*, alternativement *sé* ou *soi* ?

Non je veu pa que ce soi (soit) Madame (p. 709, 3 ans 9 mois).
Je veu que soi gan Tetai (Ventelet) (p. 709, 3 ans 9 mois).
Ho, ho, le mousche (s) pance (ent) que ce sé (soit) pour elle (es) (p.791, 4 ans).
Pelé allé (es) queri de mon vin royal qui sé (soit) vieil pou maman allé vite (p. 855, 4 ans).
je veu que ce soi (soit) en ma place (p. 855, 4 ans).

Faut-il interpréter l'alternance comme un témoignage de la diversité des réalisations de la prononciation ou faut-il penser qu'Héroard a pêché par hypercorrection? Nous ne pourrions répondre à ces questions et des incertitudes nombreuses obligent à interpréter avec précaution le témoignage du journal. De façon générale, on peut penser que l'orthographe standard est plus suspecte qu'une transcription qui s'en écarte.

Une autre difficulté sérieuse pour interpréter les données fournies par Héroard tient au caractère enfantin de ce français. A deux ans, se mêlent des formes qui s'expliquent par les processus d'acquisition du langage et des phénomènes qui renvoient à l'état du français du début du XVII^e. A six, sept ans cependant, l'essentiel de la morpho-syntaxe de base d'une langue est acquis. Cependant, on ne pourra pas toujours répartir les formes entre "formes enfantines", "formes régionales", "formes archaïques".

F. Brunot a déjà utilisé ce journal pour éclairer l'histoire de phénomènes contemporains. Il signalait par exemple que la forme négative sans *ne* n'était pas apparue récemment et qu'il fallait au moins la faire remonter à l'enfance de Louis XIII. Mais F. Brunot ne disposait pas d'une bonne édition. Celle-ci permet d'aborder des phénomènes morphologiques complexes.

1.2. UN EXEMPLE: L'EMPLOI DU SUBJONCTIF

Pour notre part, nous avons décidé de voir ce que le journal pouvait nous apprendre sur l'emploi du subjonctif. Notre intérêt s'explique par deux raisons.

Il provient d'abord des caractéristiques propres d'un corpus où les subjonctifs sont très abondants.

Cette fréquence peut s'expliquer par l'âge tendre de l'enfant. Héroard effectue ses relevés les plus importants quand le dauphin a entre quatre ans et six ans. Vers cette époque, il use largement du *je veux que* et du *je veux pas que...!* et commence à employer les formules plus polies *Vous plaît-il que... , voulez-vous que... ?* Héroard pourrait aussi avoir, plus ou moins consciemment, porté un intérêt particulier aux verbes de volition où se révélerait une âme née pour le commandement.

Pour expliquer la fréquence des exemples, on peut penser enfin qu'Héroard qui s'intéressait aux faits de morphologie a privilégié un mode qui fournissait un grand nombre de variantes, par opposition à l'indicatif où la stabilité des formes est plus vite acquise¹.

A cet intérêt, s'ajoute le fait que la question du subjonctif revient régulièrement dans les débats des linguistes sur l'évolution du français. Plusieurs, H. Bauche (1922), Harmer (1978) ont pensé qu'il était en voie de disparition dans le français familier. S. Poplack (1990) relève de nombreux cas d'omission en français parlé de la région d'Ottawa. Une enquête récente menée au G.A.R.S. par E. Lim (1989) a au contraire montré sa vitalité en Provence².

Le débat recoupe une autre question. Le subjonctif est-il une catégorie vivante, a-t-il encore une valeur sémantique, ou s'agit-il seulement d'une

1. Mais on peut aussi penser que le subjonctif est inversement sous estimé dans les enquêtes actuelles qui privilégient le récit de vie par rapport aux interactions quotidiennes.

2. En l'absence d'enquête systématique sur les usages régionaux du Nord et de l'Ouest, il est impossible d'expliquer ces faits. W. Van der Molen (1923) avait relevé de nombreux exemples d'indicatifs chez les Picards, là où la norme suppose le subjonctif. Il expliquait les faits par l'influence du flamand.

série d'emplois figés, de "servitudes syntaxiques" pour reprendre l'expression de Brunot¹ ?

On a pu interpréter dans ce sens le fait que le locuteur n'ait pas le choix du mode dans la plupart des complétives: *je veux qu'il vienne*, demande le subjonctif, alors que *je sais qu'il vient* demande l'indicatif. La répartition subjonctif/indicatif apparaît comme un trait attaché arbitrairement au lexique verbal. On peut estimer que le subjonctif est redondant et qu'il n'apporte pas d'information sémantique nouvelle par rapport à l'information véhiculée par le verbe déclencheur.

L'étude de S. Poplack, entièrement consacrée aux complétives en français de l'Ontario, décrit des alternances entre subjonctif et indicatif pour *tous* les verbes fréquents du corpus. Les grammairiens expliquent pour la plupart sémantiquement ces alternances par le degré d'engagement du locuteur quant à la réalité ou à la vérité de la proposition enchassée. Les exemples suivants pourraient être analysés dans cette perspective:

je pense que je suis fou de vous (p. 938, 5 ans).
ceux qui (ceux qui) verront le pot ne penseront pas que ce sé
(soit) de la conserve (p. 795, 4 ans).

Le subjonctif du deuxième exemple est déclenché par la suspension de l'assertion.

Les guillaumiens rendent compte du choix modal en termes d'actualisation. L'indicatif, subdivisé en époques temporelles, passé, présent et futur, construit un véritable temps. Au subjonctif, il n'existe pas de divisions en époques (le subjonctif imparfait n'indique pas une époque passée mais une hypothèse contrecarrée) et l'on peut dire, *il fallait, il faut, il faudra que je vienne*. Des éléments introducteurs (verbes, conjonctions, déterminant dans les relatives...) peuvent favoriser ou empêcher l'actualisation temporelle. Dans les phrases que nous considérons, l'introducteur *penser* à l'affirmatif impose une saisie actualisée du verbe *être*. Tandis que le sémantisme négatif de *ne pas penser* envisage le verbe *être* de la subordonnée comme une possibilité récusée qui reste dans l'indétermination temporelle, d'où le subjonctif.

Cependant S. Poplack montre que, d'un point de vue statistique, la sélection du mode et du temps des verbes enchâssés ne peut être interprétée en termes sémantiques simples. Certes, la classe sémantique du verbe de la principale est un élément important (les volitifs constituent le facteur qui contribue le plus à favoriser ce mode), mais le temps du verbe principal, la forme morphologique du verbe enchâssé et la présence d'un *que* de subordination jouent aussi un rôle important.

1. *La Pensée et la Langue*, p. 521.

Il est donc intéressant de comparer ces données de “français oral” à trois siècles de distance pour vérifier si la vitalité du subjonctif a diminué et pour examiner les facteurs conditionnant l’emploi du subjonctif.

Nous nous limiterons aux complétives, laissant de côté des structures dont voici les plus courantes:

- En proposition indépendante, de nombreux optatifs, *qu'on le fasse soti* (p. 801, 4 ans); une quasi locution qui gonfle les emplois, la formule de prière *Dieu donne... Dieu donne bonne vie a papa*, (p. 480, 2 ans 6 mois).
- Des subordonnées dont les plus fréquentes sont

pour que, Alé faire bon guet pou Papa que les ennemi ne nous viene pa tué (p. 531, 3 ans),
afin que, vou dite cela afin que je n'y alle pa (p. 976, 5 ans),
mais que, Mai qu'i fasse chau je m'irai poumené (p. 927),
de peur que, Je me veu levé de peu qu'i vienne (p. 1024, 5 ans).

- Des hypothétiques, dans des emplois où le conditionnel a aujourd'hui remplacé le subjonctif

Si j'eusse été en sentinelle j'eusse tiré un gan cou de mousquet au tonere (p. 1062, 5 ans).

- Des relatives.

2. MORPHOLOGIE

2.1. UN TIERS DE FORMES AMBIGUES

Le premier résultat est de mettre en valeur l'importance des formes ambiguës. Dans

Qu'on appote madame (p. 952, 5 ans),

il est impossible de savoir quel mode est employé, rien ne différenciant le subjonctif et l'indicatif. Il en est ainsi

- pour les verbes en -er aux personnes 1, 2, 3 et 6.
- pour les verbes en -ir, -oir, -r, à la personne 6.

Or, ces formes morphologiquement indécidables sont nombreuses. Pour préciser quantitativement la portée du phénomène, nous avons réparti les données en quatre groupes. Nous avons retenu chaque verbe introduisant au moins un subjonctif dont la morphologie est distincte de l'indicatif et nous donnons quatre chiffres.

- Le total des formes “susceptibles” d’être des subjunctifs (ambigus ou nets) (=100 %).
- Le total des formes où le subjunctif est discernable, c’est-à-dire des verbes en -ir, -oir, r, (excepté la personne 6); et les personnes 4 et 5 des verbes en -er.
- Les formes morphologiquement ambigus.
- Nous avons mis dans une dernière classe les formes en *aie, die, oie...* où le *e* correspond presque certainement à un allongement de la voyelle précédente¹. Cependant les incertitudes de la transcription font qu’il est difficile d’affirmer qu’Héroard a voulu noter un allongement et qu’il n’a pas tout simplement reproduit l’orthographe courante.

Environ 1/3 des formes est morphologiquement ambigu. Les 198 *vouloir* déclenchent, par exemple, 128 subjunctifs nets, 63 formes où il est impossible de savoir quel mode a été choisi et 4 formes terminées par *e*. Ces chiffres sont comparables aux résultats de S. Poplack (1990) et aux résultats du travail de maîtrise d’E. Lim (1989) mené au G.A.R.S., à Aix-en-Provence.

2.2. VARIANTES

Les données font aussi apparaître un certain nombre de spécificités morphologiques, traits enfantins que l’on peut considérer comme des formations analogiques ou bien comme des formes devenues des archaïsmes au XVII^e siècle. Il est souvent difficile de décider. Il n’est d’ailleurs pas étonnant que les enfants produisent des régularisations attestées dans des états anciens de la langue et simplement éliminées par la norme. Nous signalons les cas où les formes du dauphin correspondent à des formes de l’ancienne langue.

donner

à côté du “moderne” Quoy que Dieu me done un cheval d’or,
(p. 923, 5 ans).
l’emploi formulaire de doin(t) : Dieu doin bone vie a papa
(p. 924, 5 ans).
qui est chez La Fontaine : Dieu doint pareille joie (...)
(*Contes*, IV.9.205).

1. Cf. Thurot, 1881-1883. Dans le corpus ci-joint, exemple 5, Héroard semble accorder une importance phonétique au *e* puisqu’il a transcrit le verbe *être* sans *e* et a écrit entre parenthèses à côté la forme avec *e*: *Pancé vou que je soi (soie) un enfan* (p. 1487, 6 ans).

dire

Que fau ti que je die (p. 713, 3 ans, 9 mois)
 Je ne veux point que l'on die des saletés et die des vilainies
 (p. 2658, 17 ans).
 Cette forme est encore dans Molière:
 Faites-la sortir quoi qu'on die (*Femmes Savantes*, III, 2).

être

D'autres témoignent peut-être de prononciations en concurrence. Nous avons déjà évoqué le cas de *être* qui apparaît dans la transcription sous la forme en /we/ ou /wa/ et sous la forme avec /e/ parfois dans la même phrase:

Faуда (dra) ti que je sé (sois) pisonié, comme le Comte d'Auvergne
 (p. 899, 4 ans).
 i fau que le moulin soi (les moulins soint) toujou pé de maison,
 (toujours près des maisons) (p. 915, 4 ans)
 Je veu pa que mon frere d'Olean soi noury pa une femme de vilage, je
 veu que ce sé (soit) la Picade (Picarde) (p. 879, 4 ans)
 I fau (il fault) que ce se (soit) maman ga qui soi (soit) Carmeline,
 (p. 896, 4 ans).

aller

aille et alle alternent :

He, mon Dieu, qu'i (qu'il) s'en aille, (p. 773, 4 ans)
 He mon Dieu é qu'é (qu'elle) s'en alle, (p. 856, 4 ans).

imparfaits en /i/

Me de Monglat (...) cerchoit l'endroit de sa leçon, c'estoit au domine
 etc. D¹
 Je voudé (drois) que vou touvissiez (trouvassiés) pa, (p. 1207, 6 ans).
 Gougenheim (1951, réd 1984, p.116) a relevé chez Rabelais une forme
 semblable, laississions, en -issions, issiez au lieu de -assions, -assiez :

imparfaits en /ø/ :

Ha je voudré (ois) que vous peussié mangé (er) maman ga,
 (p.1422, 7 ans)

D'autres formes sont dues au jeune âge du dauphin. Ainsi, les chutes de R:

1. D. pour dauphin, introducteur de discours direct.



garder

Mousseu Eroua i fauda (dra) que vou gadiés (gardiés) un chien pou la faire couvi (vrir) quand elle sera chaude (p. 1383, 7 ans).

porter

I (il) ne fau pa que vou la potié (portiés) car i (il) n'y a que ceu (ceux) qui vont a cheval qui porte (ent) de ce (ces) haquebuse (es) a roué (et) (p.656, 3 ans 8 mois).

brûler

Fau ti que je la bule (brusle) (p. 566, 3 ans 3 mois)

entrer

Ho non i (il) fau pa que moucheu dauphin ente (entre) la (p. 791, 4 ans).

montrer

Je veu pa que vou luy montié (monstrié) vo live (vos livres) (p. 792, 4 ans).

tourner

I fau que je me toune (tourne) pou pendre (prendre) le vere (verre) (p. 778, 4 ans).

3. LE COMPTAGE DES FORMES DANS LES COMPLETIVES

3.1. LES VERBES GOUVERNANT LE SUBJONCTIF

Un nombre très restreint de verbes principaux commande le subjonctif. Il s'agit de *vouloir*, *falloir*, *dire*, *penser* et de la formule *vous plaît-il*, liée à un rituel de politesse. Ces verbes représentent à eux seuls 397 formes sur les 559 subjonctifs "potentiels" du corpus, soit 71 %.

verbes	total	ambigus	nets	-e	indicatifs
vouloir	197	63	128	4	2
falloir	71	19	42	9	1
penser	50		27	1	22
vous plaît-il	15	5	10		
(dire subj)	64	28	31	5	?

Les autres formes sont extrêmement rares, 1 *avoir crainte*, 1 *avoir garde*, 1 *craindre* ou 2 *aimer* par exemple.

Dire gouverne l'indicatif quand il a le sens de *déclarer* et le subjonctif quand il a le sens d'*ordonner*; nous n'avons considéré que les contextes entraînant normalement le subjonctif et non l'ensemble des formes.

Sur les 397 formes courantes, 268, plus des 2/3, apparaissent après les verbes *vouloir* et *falloir*¹. Les deux verbes représentent à eux seuls 48 % du total des subjonctifs.

Le comptage conduit donc à associer le trait + *subjonctif* à des verbes particuliers plutôt qu'à dégager de larges classes sémantiques. Mais l'instabilité que S. Poplack a observée en Ontario ne se retrouve pas ici. Un enfant possède dès trois ans des verbes entraînant régulièrement le subjonctif.

3.2. LES VERBES ENCHASSES AU SUBJONCTIF PRESENT

L'éventail des verbes susceptibles de prendre le subjonctif qui apparaissent dans la complétive est largement ouvert. Pour le seul *falloir*, 18 verbes différents présentent une forme subjonctive sans ambiguïté:

avoir (aie, aié), *aller (aille, alle)* *battre (que je batte)* *boire (que je boive)*, *changer (que vous changié)*, *croire (que vou me croié)* *demander (que vous me demandiez)* *descendre (que je descende)*, *dire* si le *e* note une longue (*que je die*) et à la 2^e du pluriel (*que vous disié*), *donner (que vou me donié)*, *être (que le fame soi au co de gade, que le fille soint au conseil)*, *faire (que je fasse)*, *garder (que vou gadiés)*, *mettre (qu'i mete)*, *porter (que vou la potié)*, *prendre (que le capitaine Richar le prene)*, *tenir (je le tiene)*, *tirer (que vous tirié)*, *venir (que vous veniez)*.

Sans compter les verbes où le subjonctif n'est pas audible:

brûler (que je bule), *chanter (que chacun chante)*, *demeurer (que cela demeure)*, *disner (que Madame disne)*, *entrer (que moucheu dauphin ente la)*, *jouer (que je me joue)*, *marcher (que je mache devant le tambour)*, *manger (que le valé mange)*, *monter (que je monte)*, *ouïr (qu'il en oie)*, *payer (qu'elle me paie)*, *reposer (que je repose mes esprits)*, *suivre (que le fille suive)*, *tourner (que je me toune)*, *toucher (qu'i touche)*, *travailler (que la queuille (cuillère) travaille)*, *tuer (que je te tue)*.

1. Dans le corpus d'Ottawa, *falloir* représente les 2/3 des verbes principaux à l'étude. Dans les relevés d'Héroard, *vouloir* domine de façon écrasante.

Bien sûr, les verbes les plus fréquents *Avoir* (sept occurrences), *aller* (six occurrences), *être* (quatorze occurrences) ou *faire* (cinq occurrences), apparaissent plusieurs fois dans le corpus. L'important est cependant que *falloir* s'associe librement avec une classe ouverte de verbes enchâssés.

3.3. SUBJONCTIFS IMPARFAITS ET PLUS QUE PARFAITS

La situation est complètement différente avec l'imparfait et la forme auxiliée. A première vue, on pourrait se borner à souligner la précocité de l'usage de l'imparfait et du plus que parfait et la bonne maîtrise de la concordance des temps: un verbe principal au passé déclenche l'imparfait du subjonctif si l'action est simultanée ou future et le plus que parfait si l'action est passée.

L'usage du dauphin serait un bon exemple d'un stade ancien du français qui a précédé le stade moderne au cours duquel le subjonctif imparfait a tout simplement été éliminé.

Mais la combinatoire observable est très restreinte. Le petit ensemble de verbes principaux gouverne surtout deux formes enchâssées, *être* et *avoir* en emploi auxiliaire ou comme verbes pleins:

je voudré (ois) que vou fussié molte (morte), (p. 1477, 6 ans).
Je voulé qu'i fu pu chauffé, (p. 868, 4 ans).

avoir

Maman ga j'ay pa voulu m'endormi que vou m'eussié (ne m'eussiés) levé, (p. 844, 4 ans).
c'e (c'est) que voudré bien que le Roy mon pere eust vescu encore vingt ans, (p. 1769, 8 ans).

Il y a cependant quelques emplois plus dispersés, concernant tout d'abord les modaux:

Ha je voudré (ois) que vous peussié mangé (er) maman ga,
(p.1422, 7 ans).
je pansois que vous me voulussiés faire ung festin, (p. 2130, 11 ans).

et quelques autres verbes:

Maman ga j'ay di qu'on pota (portast) la viande a ma cuisine,
(p. 701, 3 ans, 9 mois).

Les subjonctifs imparfaits et plus que parfaits sont donc nombreux mais n'apparaissent qu'avec une classe de verbes fermée.

3.4. LA CORRELATION DES VERBES RECTEURS ET DES SUBJONCTIFS

Pour trois des cinq verbes fréquents du corpus, *vouloir*, *falloir*, *vous plait-il*, on observe une très forte corrélation avec le subjonctif.

La variation ne peut être étudiée que pour des verbes fréquents. Par exemple, pour *être bon*,

Moucheu Euoua il e trois heure e ti bon que j'alle poumené
(p. 922, 4 ans)

le chiffre de 100 % de subjonctif n'a aucune pertinence puisqu'il y a une seule forme attestée.

D'autre part, le verbe *dire* a été exclu du comptage. La variabilité a paru trop délicate à interpréter: seules auraient été pertinentes les variations dans les emplois de *dire* au sens de *commander*, mais on a tendance à interpréter tous les indicatifs comme signifiant *rappporter*.

L'emploi du subjonctif est la règle générale pour *vouloir*, *falloir*, *vous plait-il*. Il y a une forme à l'indicatif contre 42 subjonctifs marqués avec *falloir*:

i fau que vou me donné (niés) de peti chien, quand Oriane les aura fai
(faits), (p. 1383, 6 ans).

et deux (ou trois)¹ exemples avec *vouloir*, contre 128 exemples "nets".

i (il) veu pa que moy allé (aille) a vou (p. 850, 4 ans).
je veu pa que vous i allé (alliés) je veu pa que vou bougié d'aupé de
moy (p. 873, 4 ans).
Je ne veu pas que vous joué ave moi, (p. 536, 3 ans 3 mois).

Dans les quatre exceptions, ce sont toujours des verbes en -er qui sont impliqués.

Une des limites regrettables du corpus est évidemment la quasi absence de certains facteurs qui auraient pu favoriser l'indicatif. Presque tous les temps des verbes principaux sont des présents.

1. La construction de la p. 850 est déviante. Elle présente une forme prédicative du pronom un peu aberrante s'il s'agit d'un indicatif. *Allé* peut peut-être représenter un infinitif. Dans l'usage du XVIIe, on trouve couramment des accusatifs sujets des infinitifs, *Vous reconnaissez ce défaut être une source de discorde* (Boss. 3e exhort. aux Ursuline de Meaux, 27 avril 1685).

	présent	futur	conditionnel	imparfait	pc
vous plaît il	15	0	0	0	0
falloir	68	3	0	0	0
vouloir	182		10	3	1

Quoi qu'il en soit les quelques conditionnels de l'atténuation polie de *vouloir*, *je voudrais*, déclenchent régulièrement le subjonctif. Il en est de même pour les trois imparfaits avec ou sans *que*:

Ce qu'elle voule (oit) pa je misse mon bra en hau (haut) (p. 879, 4 ans).

4. LE VERBE PENSER

Le seul verbe fréquent du corpus à ne pas être très étroitement associé au subjonctif est *penser*. Il s'agit d'un représentant de la classe des verbes d'opinion, dont on sait qu'elle a évolué, entre l'ancien français et le français contemporain. *Penser* apparaît vingt deux fois avec le subjonctif et vingt-huit fois avec l'indicatif. Il est alors intéressant de lister les facteurs qui entraînent le déclenchement du subjonctif ou de l'indicatif. Quatre facteurs sont en cause:

- *La nature assertive ou non assertive de la phrase (sept exemples)*

L'emploi du subjonctif après *penser* dans un contexte négatif ou interrogatif s'observe encore en français contemporain. Cependant tous les exemples négatifs du corpus entraînent le subjonctif, alors qu'il s'agit actuellement d'une possibilité d'emploi¹.

- *Les temps du passé (quatorze exemples)*

A la différence du français contemporain, le verbe *penser* dans les phrases affirmatives peut entraîner également un subjonctif. En particulier, les temps du passé déclenchent le subjonctif. On retrouve là les emplois déjà rencontrés plus haut. La principale envisage une

1. S. Poplack relève seulement 13 % d'occurrence de subjonctif après *penser* dans un contexte négatif.

hypothèse; le subjonctif passé de la subordonnée exprime l'idée que l'hypothèse est contrecarrée.

passé	+ subjonctif	
"je pensais/j'ai pensé"	imparfait :	<i>je pence que ce fu</i>
"il"	imparfait :	<i>il pensait que ce fust</i>
	présent :	<i>pas d'exemple</i>

Deux contre-exemples sont à mentionner: le dauphin emploie l'indicatif, dans

Madame vou pansié que je n'y esté (ois) pa (pas) (769, 4 ans).

et dans

Le Roy met Favory, le chien, sur la table, qui luy toumoit le cul:
"Je pance qu'y me veu faire baisé son cul" (1080, 5 ans).

769 s'explique peut-être par la présence du locuteur au moment où il signale que la croyance de la soeur était effectivement mal fondée; dans 1080, de même, le dauphin est toujours en présence du chien qui lui tourne le dos.

• *Penser au présent: le choix de la personne (vingt-quatre exemples)*

1ère personne	+ indicatif	
<i>je pense que</i>	présent:	<i>je suis fou</i>
	parfait:	<i>votre esprit est allé se promener</i>
	futur:	<i>je l'accoutrerais bien tantôt</i>
3ème personne	+ subjonctif	
<i>ils pensent que</i>	je sois...	
	sauf :	
<i>elle pense que</i>	<i>je suis fou</i>	
<i>on pense que</i>	<i>je veux pas manger</i>	

Lorsque le verbe principal est au présent, *je* entraîne l'indicatif, tandis que la troisième personne favorise le subjonctif:

Je pance que je sui fou (p. 699, 3 ans 8 mois).
Je pance que c'e le cheval a Rogé (Roger) (p. 1036, 4 ans).
/v/

Ho, ho, le mousche (es) pance (ent) que ce sé (soit) pour elle (es)
 (p. 791, 4 ans).
 Ils pansent que je sois ung Roy des cartes, parlés a eux
 (p. 2644, 18 ans).

Il est facile d'interpréter pragmatiquement, en termes de degré de certitude de l'hypothèse, l'opposition 1ère personne/3ème personne. Lorsque le locuteur parle à la 1ère personne, il n'aurait pas d'incertitude sur ses pensées et les assumerait en les présentant à l'indicatif; en revanche, lorsqu'il rapporte les croyances de quelqu'un d'autre, le locuteur, distinct du sujet à qui est attribué une opinion, marquerait sa distance par le subjonctif.

A ces exemples, il faut ajouter des cas, où la "complétive" n'est pas introduite par *que*. Le verbe est alors toujours à l'indicatif.

Je pance vou revé, ché pa du potage (p. 484, 2ans 7 mois).
 Il void que le ruban toumoit un peu sur le derrière, il se prend à dire en sousriant: Ho, ho, je pan (pense) vou voulé fai mon cu chevalé
 (p. 485, 2 ans 7 mois).
 Je pance i (il) veu (veult) aidé (er) a dire la meche (messe) a moucheu (monsieur) aumounié (er) (p. 649, 3 ans 7 mois).
 Maman ga je pance je sui fou (p. 662, 3 ans 6 mois).
 je sen queuque (quelque) chose qui put, je pance c'est sthome qui vouloi (oit) passé (er) qui poté (portoit) ceste boete
 (p. 1021, 4 ans 10 mois).

On ne peut savoir si le facteur déterminant a été la première personne, ou l'absence de *que* entre les deux propositions.

• *Penser au futur et au conditionnel (quatre exemples)*

futur <i>elle pensera</i>	+ indicatif présent <i>on pensera que c'é</i>
conditionnel <i>elle penserait</i>	+ conditionnel <i>elle penserait que je n'art (aurois)</i>

Dans le corpus, le conditionnel et le futur à la forme affirmative s'accompagnent toujours de l'indicatif. Cette répartition ne recouvre pas la paraphrase sémantique qui vient à l'esprit. Selon les hypothèses envisagées jusqu'ici *penser à tort* devrait déclencher le subjonctif. Or, dans

Madame pancera que ce un ange, (p. 881, 4 ans),

la soeur du dauphin, Madame se trompera en pensant que le page dissimulé sur la terrasse et qui fait pendre des verges par la cheminée, est un ange qui envoie de quoi la châtier. Et dans,

L'on pancera que c'e (c'est) la goutiere, (p.1020, 4 ans),

le dauphin jette le contenu de son verre par la fenêtre et veut tromper les passants. Non seulement il évoque les pensées d'un *on* mais il connaît l'inexactitude de l'opinion des passants. Ce n'est pas la gouttière qui risque de mouiller les passants, mais bien l'eau du verre. Nos deux exemples n'entraînent pas le subjonctif, bien que le locuteur n'exprime pas ses propres croyances mais les représentations fausses d'énonciateurs dont il se distingue; et bien que l'énoncé affirme justement la non réalité, l'inexistence de l'opinion véhiculée par la complétive.

De même, le conditionnel à la troisième personne est corrélé à l'indicatif, alors même que le locuteur est dans une incertitude maximum quant à la réalité des croyances reportées dans la subordonnée:

Faite oté la briaete de me chausse maman pancéré (ois) que je n'aré (aurois) pa quate an (p. 768, un jour avant l'anniversaire de ses quatre ans).

On peut penser que le futur et le conditionnel de la principale entraînent une zone de fragilité du système, soit que l'absence de morphologie spécifique (il n'y a pas morphologiquement de forme subjonctive en -r) favorise le remplacement du subjonctif par l'indicatif, soit que le sens particulier, toujours marqué de virtualité, impliqué par les formes en -r, soit, sur un plan abstrait, très différent du sémantisme qui entraîne le subjonctif.

Certes, le dauphin emploie trop rarement ces temps pour qu'on puisse tirer des conclusions. Les verbes à subjonctif "catégorique" comme *falloir* s'accompagnent en effet régulièrement du subjonctif présent:

Maman i (il) fauda (faudra) que vou me donié l(es) a conseve (p. 785, 4 ans).

Il faut observer les relatives pour retrouver une trace d'un léger flottement; dans l'exemple suivant, le futur s'accompagne du conditionnel puis le dauphin enchaîne avec un présent suivi d'un subjonctif:

je fairai (ois) faire un lict qui seroi (oit) gran jusqu'a Pari...je m'en va envoyé (er) queri le menuisié (er) qui commence dès ce soir un li qui soi grand d'icy à Pari (is) qui passe par dessus la riviere et qu'i (qu'il) fasse de petite (es) fenete (fenestres) de deu (des deux) costé (és) (p. 1376, 6 ans).

Dans les deux exemples parallèles suivants, un subjonctif introduit par un présent alterne avec un futur de l'indicatif qui enchaîne sur une question au futur :

je le veu qui soit

(Mr du Vair luy dict: Mr je desire de vous donne un petit cheval qui n'est pas plus grand que cela) - He me jambe (es) touchéré (oint) a tere je le veu qui sé (soit) gran comme cha, (cela) (p. 744, 3 ans 11 mois).

quand me rendrez vous ? ... qu'i prandra le loup

(Le Roi ; Quand me rendrés-vous mon chien ?) - Mai qui soi (soit) gran papa, gran comme un levieé (levrier) d'atache qu'i (qu'il) panda (prandra) le lou (p. 732, 3 ans 10 mois).

* *

D'une façon générale, l'usage oral du dauphin est conforme à ce que l'on savait de l'état de la langue classique. Il peut même paraître étrangement normatif en ce qui concerne l'usage de l'imparfait du subjonctif, aussi bien qu'en ce qui concerne la stabilité du subjonctif avec les verbes fréquents de volition et d'obligation. Pour autant qu'on puisse juger, l'emploi de *penser* correspond aussi aux usages du temps. D'ailleurs, le *Journal* comporte des exemples adultes, parallèles aux exemples de l'enfant. Ainsi en face du passé, qui déclenche le subjonctif:

je pansois qu'il fust allé a Paris (Mme de Monglat, p. 919),

on a le présent qui peut s'accompagner de l'indicatif,

Je pense, dis-je, qu'il est allé boire a la cave (Héroard, p. 548).

Les théories linguistiques rendent compte de ces variations. Que l'on s'appuie sur le cadre théorique de G. Guillaume et de R. Moignet, ou sur la pragmatique de R. Martin - et la notion de monde possible - on expliquera facilement l'influence de la négation et de l'interrogation, le rôle du passé ou les raisons pour lesquelles la troisième personne favorise le subjonctif. L'emploi du présent de l'indicatif après un verbe principal au futur s'explique moins aisément. De même, l'emploi du conditionnel corrélé au conditionnel du verbe principal. Tout se passe comme si *penser*, verbe à subjonctif variable, obéissait alors à un principe de "concordance des temps".

On rapprochera cette attestation des observations de S. Poplack. Elle a observé de nos jours, un "effet de concordance" semblable dans un corpus d'Ottawa qui comporte de nombreux cas d'instabilité touchant des verbes émotifs ou volitifs:

J'aimerais ça que le bon Dieu viendrait me chercher (040/2559)

Il serait bien sûr hasardeux de conclure sur si peu d'exemples et le corpus d'Héroard devra être confronté à des textes en français non-conventionnels de la même période.

Est-en jeu la possibilité d'expliquer ce fait par un principe congruent avec les autres emplois du subjonctifs.

LISTE DES OCCURRENCES DE PENSER

Le premier chiffre renvoie au numéro de page. Les énoncés prononcés par des adultes ont été transcrits en italiques.

1. NEGATION OU INTERROGATION

- ceu qui (ceux qui) veron (verront) le pot ne panseron pa que ce sé (soit) de la conserve (795, 4 ans).
- ce (ces) damoisele (les) qui me viendon (viendront) voi (voir) e (elles) diron (diront) cha (cela) é (est) pa bon a moucheu Dauphin, e panseron pas que ce sé de la conserve (795, 4 ans).
- *beu eaue de racine d'ozeille*: Vela de mon vin, doundoun vous ne pancié (pansiés) pa que je beusse du vin (949, 4 ans).
- Maman ga pansé vou que papa vienne? (591, 3 ans 5 mois).
- Pancé vou que je soi (soie) un enfan (1487, 6 ans).
- pansé vou pa que j'aye travaillé depuis (1545, 7 ans).
- *On luy demande : Monsieur que pancés vous que c'est (1421).*

2. PENSER EST EMPLOYE A UN TEMPS DU PASSE

- *Le page entre "sortez"-Je luy dit: M. c'est votre page. D.- Je pencé (ois) qu'i fust enemi, demeuré (rés) (639, 3 ans 7 mois).*
- Je pansé (pansois) que ce fu (fust) de la pate (paste) (794, 4 ans).

- C'e (c'est) que je pansé (ois) que ce fu du syro (syrop) maman ga (743, 3 ans 10 mois).
- Escusé moy maman ga je pansé (ois) que ce fu un Ilandé (Irlandois) (807, 4 ans).
- Bien maman ga je pancé (ois) que vou le voulussié bien (874, 4 ans).
- *Il avoit demandé du beurre fondu, il en taste sur du pain ...Fi vela qui put je pensé (ois) qu'i fu meilleur* (1333, 6 ans).
- Je pansois que vous me voulussiez faire un festin (2130, 11 ans).
- Je pancé qu'on le le deu (deubt) servi (ir) tout entier (1491, 6 ans).
- *Mme de Monglat: je pansois qu'il fust allé a Paris* (919).
- *Héroard Elle pensoit que ce fust ung sac de velours incarnat* (583).
- *Héroard : Il pançoit que ce fust quelque beste nouvelle* (645).
- *Héroard : Il pensoit que ce fust pour le luy donner* (1274).

Exceptions:

- Madame vou pansié que je n'y esté (ois) pa (pas) (769, 4 ans).
- *Le Roy met Favory, le chien, sur la table, qui luy tournoit le cul: "Je pancé qu'y me veu faire baisé son cul"* (1080, 5 ans).

3. PENSER EST EMPLOYE AU PRESENT

- Je pense qu'ellet yvlongnesse (ivrognesse?) (536, 3 ans 2 mois).
- Je pance que le petit roty (cuisinier) la laissée tro (trop) chaude (571, 3 ans 4 mois).
- Papa, je pance qu'elle (est) fole (683, 3 ans 7 mois).
- Je pance que je sui fou (699, 3 ans 8 mois).
- Je panse que je sui fou de vou (938, 4 ans).
- *Donne de ce sel à Madame et, entendant qu'elle disoit a Mlle Piolan: "Pandé (prenés) du se (sel)", il se prend a soubrire, disant: Madame di qu'on pande du se je panse qu'elle veu (veult) dire qu'on le pande a un croché (et) (863, 4 ans)*
- je pance qu'il e dan ce fossé (1021, 4 ans).
- Je pance que c'e le cheval a Rogé (Roger) (1036, 4 ans).
- Je panse qu'e (qu'elle) pale (parle) suisse (1123, 5 ans).
- Je panse que je l'accoutrerais bien tantôt a cou de pié (1372, 6 ans)
- *Mme de Monglat: je panse que vostre esprit est allé se promener a Paris* (919).
- *Héroard :Je pense, dis-je, qu'il est allé boire a la cave* (548).
- *Héroard :Je pance qu'autrefois il l'avoit oui dire aux soldats* (642).
- *Héroard : M. je pance qu'il le voudra bien* (803).

Enoncés sans que:

- Je pance vou revé, ché pa du potage (484, 2 ans 7 mois).
- *Il void que le ruban tournoit un peu sur le derrière, il se prend à dire en sousriant:* Ho, ho, je pan (pense) vou voulé fai mon cu chevalé (485, 2 ans 7 mois).
- Je pance i (il) veu (veult) aidé (er) a dire la meche (messe) a moucheu (monsieur) aumounié (er) (649, 3 ans 7 mois).
- Maman ga je pance je sui fou (662, 3 ans 6 mois).
- Je sen queuque chose qui put, je pance c'est sthome qui vouloi (oit) passé (er) qui poté (portoit) ceste boete (1021, 4 ans).
- Ho ho moucheu pot, e vou vela, je pance je pisserei dedan (583, 3 ans 3 mois).

3ème personne:

- Mon peti chien ... quan i voi de feuille couri e que le ven le fai marche i pance que ce sé (soint) de renar (734, 3 ans 11 mois).
- Mai on pance que je ne pene (prenne) poin de conseve (conserve). Je luy demande: Mr, pourquoy? D. Pace (pource) que mon valet n'apporte poin de fambeau (756, 3 ans 11 mois).
- Ho, ho, le mousche (es) pance (ent) que ce sé (soit) pour elle (es) (791, 4 ans).
- Je quoi qu'on pance que je veu pa mange de conseve (fâché) (804, 4 ans).
- Non, mais ces gents me pressent si fort, si fort, parlés a eux, ils me persecutent si fort, ils disent que les Rois ne meurent pas de la peste, *et en cholere* "ils pansent que je sois ung Roy des cartes, parlés a eux" (2644, 18 ans).

4. PENSER AU CONDITIONNEL ET AU FUTUR

- Faite oté la braiete de me chausse maman pancéré (ois) que je n'aré (aurois) pa quate an (768, un jour avant l'anniversaire de ses 4 ans).
- Madame pancera que ce un ange (881, 4 ans).
- L'on pancera que c'e (c'est) la goutiere (1020, 4 ans).
- I (il) pansera que c'e mon enseigne quan j'ente en ga (j'entre en garde) (1033, 4 ans).

BIBLIOGRAPHIE

- BAUCHE Henri, 1922, *Le langage populaire*, Paris, Payot.
- BRANCA-ROSOFF Sonia, 1987, "Les régionalismes dans les textes littéraires du XIX^e siècle français", *Travaux du Cercle linguistique de Nice*, n° 9, p. 105-116.
- BRUNOT Ferdinand, nouvelle éd 1965, *La Pensée et la Langue*, Paris, Masson.
- BRUNOT Ferdinand, nouvelle éd. 1966 et 1967, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Tome III, Paris, Colin.
- ERNST Gerhard, 1985, *Gesprochenes Französisch zu Beginn des 17. Jahrhunderts. Direkte Rede in J. Heroards Histoire particulière de Louis XIII, 1605-1610*, Tübingen.
- ERNST Gerhard, 1989, "Le langage du Prince" dans *Journal de Jean Héroard*, sous la direction de Madeleine FOISIL, Paris, Fayard.
- GOUGENHEIM George, rééd. 1974, *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Picard.
- HAASE A., 4^e éd. 1935, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, traduite et remaniée par M. Obert, Paris, Delagrave.
- HARRIS Martin, 1978, *The Evolution of French Syntax. A Comparative Approach*, London and New-York, Longman.
- IMBS Paul, 1953, *Le subjonctif en français moderne*, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.
- LIM Esther, 1989, *L'Emploi du subjonctif en français parlé*, Mémoire de maîtrise, G.A.R.S.
- MOIGNET Gérard, 1959, *Essai sur le mode subjonctif en latin post-classique et en ancien français*, 2 Vol., Paris, PUF.
- NORDHAL Helge, 1969, *Les systèmes du subjonctif corrélatif: étude sur l'emploi des modes dans la subordonnée complétive en français moderne*, Oslo, Universitetsforlaget.
- POPLACK Shana, 1990, "Le subjonctif et la variation inhérente en français" *Langage et société*, n° 54, décembre.

THUROT Charles, 1881-1883, *De la prononciation française, depuis le commencement du XVIe s. d'après les témoignages des grammairiens*, Paris, Impr. Nat. t. I et II.

VALLI André, 1985, "Changements de norme, décalages grammaticaux et représentations du français parlé: l'exemple du *Télémaque travesti* de Marivaux", *Recherches sur le français parlé*, n° 6, p. 7 à 23.

RESUMES/ABSTRACTS

Mylène Blasco et Paul Cappeau:
Problème des données: sujet postposé et double marquage

En nous appuyant sur l'analyse de l'interrogation indirecte dans les énoncés à sujets postposés et sur la dislocation des syntagmes nominaux prépositionnels, nous abordons le problème que posent les exemples fabriqués pour l'analyse du français et nous montrons que la prise en compte des exemples réels permet de faire partir l'analyse syntaxique sur de nouvelles bases.

Our approach is based on the analysis of indirect interrogation with a postposed subject and on the study of dislocation of prepositional noun-phrases in French. We examine the problems that arise from introspective data. We then show how the use of real examples permits a new approach to syntactic analysis.

Frédéric Sabio:
Les compléments antéposés en français parlé: analyse de deux types syntaxiques et prosodiques

Cet article propose une classification des compléments antéposés au verbe constructeur en deux types syntaxiques. Le premier type, assez fréquemment attesté en français parlé, regroupe des éléments tels que "pas trente ans", dans "pas trente ans il avait"; le second type, plus normatif, contient les séquences comme "à la famille", dans "à la famille, nous présentons nos condoléances". Ces deux catégories de compléments présentent des propriétés syntaxiques et prosodiques différentes que nous nous attachons à dégager.

The aim of this paper is to classify French pre-verbal complements into two syntactic types. The first type, of frequent use in spoken French, contains examples such as "pas trente ans", as found in "pas trente ans il avait". The second, more normative type, presents examples such as "à la famille", as found in "à la famille nous présentons nos condoléances". These two categories have different prosodic and syntactic properties which we have attempted to describe in this article.

Claire Blanche:

A propos des énoncés sans verbe: les énoncés réponses

Dans certaines “phrases sans verbe”, on propose de restituer pour l'analyse un verbe qui respecte les positions syntaxiques adéquates, dans des dispositifs verbaux précis, en tenant compte de formes réduites de l'extraction.

Verbless sentences have been analyzed by reconstructing the “deep” missing verb. We propose an analysis where some missing verbs are reconstructed in a precise syntactic frame (verbal dispositives), taking into account focalized positions and reduced forms of cleft-sentences.

André Valli:

Transcription et grammaire. La distribution de Que “Sujet” dans deux versions manuscrites d'une œuvre du XVe siècle, *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*

Par un examen minutieux des variantes de transcription des subordonnants conjonction **que**, relatif sujet et relatif objet, suivis d'un pronom sujet et/ou d'une forme verbale à la troisième personne du masculin singulier, je mets en question l'hypothèse qu'il a existé dans le français du XVe siècle une forme **que** du relatif sujet qu'expliquerait le statut de langue à sujet pronominal optionnel en subordonnée prété au français de cette époque.

By means of a detailed study of the different forms of transcription of the subordinate **que**, conjunctive, relative subject and object, followed by a verbal form, I question the hypothesis that in Middle French there was a relative subject form **que** which would explain the status of “Pro-drop” language given to French at this time.

Sonia Branca-Rosoff:
Les subjonctifs du roi Louis XIII. Emplois dans les complétives.

Cet article examine la façon dont le dauphin Louis, le futur Louis XIII, utilise le subjonctif dans les complétives. Il se fonde sur les relevés effectués sur le vif par son médecin, Héroard. Bien que la transcription soulève des difficultés d'interprétation, le corpus permet de se faire une idée de l'usage ordinaire d'un enfant du XVII^e siècle. Ont été examinés les verbes les plus fréquents qui gouvernent le subjonctif, la vitalité des subjonctifs imparfaits et les facteurs qui conditionnent l'alternance avec l'indicatif pour le verbe *penser*.

This paper examines the usage of the subjunctive mood in embedded clauses. The corpus comes from the Héroard's transcription of the language of Prince Louis, the future Louis XIII. It suggests that in the main clause, few verbs determined the choice of subjunctive, that, in the embedded clause, the imperfect is restrained also to few verbs, and it examines the factors involved in the choice between indicative and subjunctive for the verb *penser*, the only one which presents variability.

**Imprimé sur les Presses de
L'Imagine
à CADENET (Vaucluse)**

**Dépôt légal- 1er Trimestre 1992
ISBN-N°2-85399-286-1**